

371

PPA

REPUBLIQUE RWANDAISE



PREFECTURE de RUHENGARI

RAPPORT ANNUEL

1986

REPUBLIQUE RWANDAISE



PREFECTURE de RUHENGERI

RAPPORT ANNUEL

1986

1870

1871

1872

1873

1874

Titres

I. <u>SITUATION ECONOMIQUE</u>	1
A. Agriculture et Elevage	1
1. Agriculture	1
2. Elevage	6
B. Commerce	8
C. Véhicules de l'Etat	11
a) utilisation des véhicules de l'Etat	11
b) entretien des véhicules de l'Etat	11
D. Les Banques Populaires	13
E. Autres activités financières	16
1. Service de la Comptabilité Publique	16
2. Service des Impôts	21
3. Service du contrôle des engagements budgétaires	21
4. Service du Comptoir de Vente des Produits Artisanaux	25
5. Chambre de Commerce et d'Industries du Rwanda	25
F. Les Projets	26
1. Ferme Laitière de Kinigi	26
2. Projet Pouzzolanes-Chaux-Tourbe	27
3. Projet Théicole Nkuli-Nyakinama	32
4. Somirwa - Secteur Gifurwe	34
5. Projet Kamiranzovu	34
6. Projet de Reboisement Cyeru-Dutaro-Nyamugali	36
7. Projet Club 2/3, Projet de Développement Communal ...	37
8. Projet P.N.A.P.	38
9. Projet OPYRWA	40
10. Projet RRAM	42
11. Projet Agro-Pastoral CYGAND	43
12. Projet D.P.E.	46
13. ISAR "Station de Rwerere"	49
14. Projet Maïserie Mukamira	50
15. Projet DERN	50
16. Office des Cafés "Ruhengeri"	55
G. Autres services	56
1. Service de l'Urbanisme et des Bâtiments Civils	56
2. Atelier des Ponts et Chaussées	56
3. Aérodrome	57
4. ONATRACOM	59
5. Service de la perception postale	60
6. Service des Télécommunications	61
7. Service Météorologique	62

<u>Titres</u>	<u>b/</u> <u>Pages</u>
8. Mines et Carrières	63
9. Service des Statistiques	64
10. Electrogaz	73
A. Station de Ruhengeri	73
B. Centrale de la NTARUKA	74
C. Centrale de la Mukungwa	76
H. Service de la Présidence (O.R.T.P.N.)	80
II. <u>SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE</u>	83
1. Généralités	83
2. Administration Préfectorale	83
a. Etat du Personnel	83
b. Réunion des S/Préfets	84
3. Administration Communale	88
a. Etat du Personnel	88
b. Autorités Communales	96
c. Réunions des organes communaux (dates et thèmes).....	101
d. Situation de la population par Commune au 31/12/86....	105
e. Mouvement de la population : Année 1986	106
f. Répartition de la population par sexe et groupes de 5 ans	107
III. <u>SITUATION POLITIQUE</u>	123
1. Introduction	123
2. Sensibilisation de la population aux idéaux du MRND	123
a) Les visites et les tournées	123
- Les tournées du Président de la République	123
- Les tournées du Secrétaire Général du MRND	124
- Les tournées des Ministres	124
- Visites des personnalités des Pays amis	125
- Les tournées du Préfet de Préfecture en Communes ...	126
b) Les réunions politiques	127
- Au niveau de la Préfecture	127
- Au niveau des Communes	129
- Les réunions des organes intégrés au MRND	129
a. La CESTRAR	129
b. L'URAMA	135
c. Des formations (séminaires)	135
3. Umuganda	135
3.1. Au niveau de la Préfecture	135
3.2. Au niveau des Communes	135
4. Animation	137
5. La cotisation du M.R.N.D.	137

IV. SITUATION SOCIALE

	139
A. Domaine de l'Enseignement	139
1. Carte scolaire 1986-1987	139
2. Situation générale	139
3. Test et étude sur la qualité de l'enseignement	140
4. Journée Pédagogique	140
5. Recyclage des enseignants des CERAI	140
6. Emission scolaire	141
7. Observation sur les recettes et dépenses de CERAI.....	141
8. Bâtiments Scolaires et leur Mobilier (85/86).....	142
9. Paiement du Personnel	143
10. Frais de scolarité	143
11. Liste des redevables pour les frais scolaires	145
12. Jardins Scolaires 1984-85	146
13. Jardins Scolaires 1985-86	147
14. Mise en place du Conseil de Préfecture pour l'Enseignement	147
15. Activités du Conseil de Commune pour l'Enseignement ..	148
16. Organisation des coopératives scolaires	149
17. Umuganda	150
18. Difficultés rencontrées	150
19. Jumelage entre les écoles de Rhénanie-Palatinat et ... quelques écoles de Ruhengeri	151
20. Les centres scolaires qui ont bénéficié de l'appui financiers grâce à ce jumelage avec les écoles alle- MANDES	152
21. Ecoles Primaires Privées	153
22. Etablissements d'Enseignement Secondaire et Supérieur.	154
23. Associations privées ayant l'intention de créer des écoles.....	155
B. <u>ASPECT SOCIO-SANITAIRE</u>	156
1. Hôpital de Ruhengeri	156
1.1. Les moyens	156
a. Infrastructure	156
b. Personnel médical et paramédical rwandais.....	157
c. Personnel expatrié	157
d. Considérations générales sur le personnel	158
e. Les moyens techniques	159
f. Les moyens financiers	160
1.2. Fonctionnement	160
1.3. Bilan d'activités 1986	161
1.4. Hôpital, Santé Publique et mission de coopération	164

Titresd/
Pages

2. Région Sanitaire de Ruhengeri	165
2.1 Problèmes régionaux	166
a. Problèmes généraux	166
b. Problèmes spécifiques	166
2.2. Ressources	167
a. Infrastructures	167
b. Personnel	169
c. Médicaments et Matériel	169
2.3. Consultations	170
2.4. Projets de la Région Sanitaire de Ruhengeri pour 1987	173
3. Bureau Régional de l'ONAPO	173
3.1. Personnel	173
3.2. Exécution du Programme	173
3.3. Sensibilisation	174
3.4. Planification familiale	174
3.5. Perspectives d'avenir	175
4. Centre de Formation en Nutrition de Ruhengeri	176
4.1. Technologie appropriée	177
4.2. Elevage	177
4.3. Animation	177
4.4. Agriculture et Elevage	177
4.5. Souhaits	177
4.6. Visites	178
5. Aide aux Nécessiteux	178
6. Confessions Religieuses dans le Développement	179
7. Inspection du Travail	179
8. Bureau de Liaison de la Caisse Sociale du Rwanda.....	180
1. Payement des prestations	180
2. Correspondance	181
3. Conclusions et difficultés rencontrées	181
4. Recommandations	181
9. Formation Permanente	182
9.1. Personnel	182
9.2. Difficultés rencontrées	184
9.3. Infrastructures et réalisations	185
10. Jeunesse et Coopératives	186

./...

<u>Titres</u>	<u>e/</u> <u>Pages</u>
10.1. Jeunesse	186
a. Visites	186
b. Concours dans les G.S.E.	186
c. Obtention d'une personnalité morale par 3 GSE..	186
d. Prêts aux G.S.E.	187
e. Activités des jeunes au niveau de chaque Commune en 1986	187
f. Premier Festival de la Jeunesse à Ruhengeri ...	188
g. Centres de formation des Jeunes	188
10.2. Coopératives	188
10.3. Sports et Loisirs	189
a. Sports	189
b. Loisirs	190
11. D i v e r s	192

_____D_____

I. SITUATION ECONOMIQUE

A. AGRICULTURE ET ELEVAGE

1. AGRICULTURE

1. Présentation de divers secteurs dans lesquels le service agricole exerce ses fonctions.

- a) Terres des laves : 3/4 Nkuli, Mukingo, Kinigi, 1/2 Kigombe, 4/5 Nkumba, 4/5 Kidaho
- b) Hautes terres de la Crête Zaïre-Nil : 2/3 Nyakinama, 4/5 Nyamutera, 1/4 Nkuli.
- c) Hautes terres du Buberuka : 1/5 Nkumba, 1/5 Kidaho, 1/2 Kigombe, Ruhondo, 1/5 Ndusu, 1/2 Nyarutovu, Nyamugali, Cyeru, Butaro.
- d) Plateau Central : 1/5 Nyamugali, 1/3 Nyakinama, Cyabingo, Gatonde, 4/5 NDUSU, 1/2 Nyarutovu.

2. Le personnel

En 1986, le service agricole disposait d'une main d'oeuvre composée de :

- Un Ingénieur Agronome AO, Agronome de Préfecture
 - 1 Agronome A1, Forestier de Préfecture
 - 7 Agronomes A2
 - 31 Assistants Agronomes
 - 4 Vulgarisateurs
 - 98 Moniteurs Agricoles
- Soit un effectif de 142 employés du secteur agricole.

3. Situation vivrière générale

En général, la situation globale des cultures vivrières a été satisfaisante, puisque pour une superficie presque constante (diminution de 0,6 %); la production a quant à elle, augmenté d'environ 30%. Cela est dû à une plus large utilisation de la fumure en réaction au mot d'ordre du Chef de l'Etat qui a baptisé cette année ANNEE DE L'INTENSIFICATION AGRICOLE". Néanmoins, le problème des terres se fait sentir gravement, puisque les terres propres à l'Agriculture se font de plus en plus rares alors que la population ne cesse de croître.

4. Situation vivrière locale

Malgré une bonne situation générale des cultures vivrières, certaines communes accusent des productions nettement inférieures à la moyenne générale, notamment pour le bananier dans les communes Nyarutovu, Gatonde, Cyabingo et Kinigi. Cette situation serait due aux intempéries comme la grêle, ainsi qu'à des maladies comme le bout de cigare.

./...

Quant à la Commune Kinigi, la situation ne semble pas alarmante, puisque les conditions climatiques n'y sont pas d'habitude favorable à la bananeraie.

5. Superficies et productions totales de la Préfecture

Cultures	: Superficies : totales Ha	: Productions moyennes : Tonnes/Ha	: Productions totales : en Tonnes
1. BANANES	: 25.304,18	: 10,12	: 256.030,89
2. HARICOTS	: 41.663,27	: 1,50	: 34.990,14
3. POIS	: 10.268,23	: 0,77	: 8.004,362
4. ARACHIDES	: -	: -	: -
5. SOJA	: 48,38	: 0,50	: 23,582
6. SORGHO	: 22.229,-	: 1,50	: 34.119,200
7. MAIS	: 14.868,81	: 1,4	: 20.753,877
8. ELEUSINE	: 135,10	: 0,9	: 126,420
9. FROMENT	: 3.355,405	: 1,-	: 3.387,299
10. RIZ	: -	: -	: -
11. PATATE DOUCE	: 20.881,92	: 8,-	: 166.801,278
12. P.DIE TERRE	: 23.264,67	: 5,3	: 123.222,995
13. MANIOC	: 1.173,19	: 7,-	: 8.186,888
14. COLOCASES	: 516,78	: 6,2	: 3.212,548
15. IGNAME	: 17,77	: 4,-	: 71,080
TOTAUX	: 163.726,82	: 658.930,56	

Commentaires :

Pour la pomme de terre, la surproduction enregistrée au cours de la 1ère saison a fait tellement chuter les prix sur le marché; ce qui a découragé les paysans et a occasionné un relâchement dans les travaux d'entretien et de traitement phytosanitaire au cours de la deuxième saison. Ces facteurs ont amené une baisse de rendement à l'hectare sans toutefois affecter la production totale plutôt en hausse, consécutivement à une forte extension de superficie plantées.

6. Produits vivriers commercialisés

Produits vivriers	: Productions : : totales : : tonnes	% : Commer- : cialisé	: Productions : : Commerc. : : Tonnes	: Prix : moyen à la : T.	: Valeur en : milliers de : francs en 1000
BANANES	: 256.030,89	: 69,1	: 176.950,94	: 11.450	: 2.026.088,2
HARICOT	: 34.990,14	: 25,-	: 8.747,54	: 26.370	: 230.672,63
POIS	: 8.004,362	: -	: 617,89	: 30.270	: 18.703,53
ARACHIDES	: -	: -	: -	: -	: -
SOJA	: 23,582	: 30	: 7,1	: 37.500	: 266,25
SORGHO	: 34.119,200	: 63	: 21.515,81	: 22.650	: 487.333,09
MAIS	: 20.753,877	: 24,5	: 5.097,0	: 15.850	: 80.787,92

./...

ELEUSINE	:	126,420	:	19,6	:	24,9	:	27.750	:	690,97
FROMENT	:	3.387,299	:	50,8	:	1.723,80	:	29.090	:	50.145,34
RIZ	:	-	:	-	:	-	:	-	:	-
PATATES DOUCE	:	166.801,278	:	25	:	41.832,46	:	9.150	:	382.767
P. DE TERRE	:	123.222,995	:	57,7	:	71.149,03	:	10.050	:	715.047,75
MANIOC	:	8.186,888	:	22,5	:	1.842,28	:	25.000	:	46.057
COLOCASES	:	3.212,548	:	41	:	1.320,77	:	8.570	:	11.318,99
IGNAMES	:	71,080	:	5	:	3,55	:	10.000	:	35,5
TOTAUX	:	658.930,56	:		:	330.833,10	:		:	4.049.913,17

Commentaires :

La production totale a augmenté de 128.538,56 Tonnes soit de 24,23% environ comparativement à l'année précédente. Cependant, le Service Agricole a relevé une diminution de revenus monétaires de 438.770,90 FRW, plus ou moins égale à 9,77% suite à un faible taux de productions commercialisées et à une baisse des prix moyens à la tonne.

7. Production légumière

La production de l'année 1986 a été de 5.286 tonnes contre 2.441 tonnes pour l'année passée. Cette augmentation de production trouve sa justification dans le fait qu'au cours de cette année, la superficie emblavée en cultures légumières a doublé.

8. Production fruitière

Cette année, la production fruitière a connu un accroissement sensible, issu du maracouja utilisé pour ombrager des compostières. La production de ladite culture est passée de 0,5 tonnes en 1985 à 222 tonnes en 1986. Pour des autres espèces fruitières, leur production a doublé en comparaison avec celle de l'année passée. En guise d'exemple, on peut citer le papayer, le chérimolier,...

9. Les cultures industrielles

a) Classement des cultures par ordre d'importance

Cultures	Superficiés totales en Ha : à la fin de l'année	Superficie en production en Ha durant l'année
- Caféier	1.611,98	1.266,12
- Théier	417,95	189
- Pyrèthre	-	-

b) Caféiculture

. Dans l'ensemble, aucune pépinière n'a été créée au cours de l'année 1986. Néanmoins, dans les Communes Rukondo et Kigombe, les caféiculteurs ont planté le reliquat des pépinières 1985.

./...

- Par contre, dans la Commune Nyarutovu, des caféiers arrachés depuis 1976 jusqu'à date pour des raisons d'inadaptation auraient continué à figurer dans des rapports établis depuis lors; raison pour laquelle une correction a été opérée cette année et a ramené le nombre réel des caféiers de 293.924 à 221.100.
- On note une baisse de 20.311 caféiers arrachés en Commune Gatonde, pour dégager le terrain occupé par la S/Préfecture Busengo.
- Une grande partie de caféiers a été taillée par catégorie et un bon nombre désinsectisé.

c) Revenu monétaire des caféiculteurs

- Pendant l'année 1986, on enregistre une augmentation de production café par hectare de 29,7% par rapport à celle de l'année précédente. Une grande production escomptée a failli être compromise par l'anthracnose qui a ravagé des plantations de caféiers en Communes Ndusu, Gatonde, Cyabingo, Nyakinama et Nyamutera.
- Il est à signaler que cette maladie fait maintenant l'objet d'une étude par des chercheurs de l'ISAR.

d) La production Théicole

Quand bien même les superficies théicoles des années 1985 et 1986 sont quasi-constantes, de part les données de fin 1986, on observe diminution de 3,9% de la production de thé vert en comparaison avec celle de l'année 1985.

e) Pyréthriculture

La pyréthriculture n'a pas été considérée dans le rapport annuel 1986 du Service Agricole.

f) La culture du Quinquina

Les essais du quinquina établis en Communes Ndusu et Gatonde n'ont pas tenu suite à une concurrence de celui-ci avec les cultures vivrières.

g) Vulgarisation Agricole

L'effectif des agents agricoles est de loin inférieur à la demande et une formation régulière du personnel agricole disponible s'avère nécessaire. Dans le souci d'assurer une auto-suffisance aux agriculteurs-éleveurs, le Service Agricole a diffusé les nouvelles variétés sélectionnées dans le milieu rural :

- Pomme de terre : Sangema, Gasore, Kinigi, Gahinga, Montsama, Courza;
- Haricot : Urunyumba, Camamarca, Kiryunkwe, Rubona-5, Ikimba, Multiflorés,
- Petit pois : Kyondo
- Froment : Norteno, 6661-19, Tricale
- Maïs : Bambou
- Sorgho : Ikinyaruka
- Soja : Davis, Palmetto

Le Service Agricole a fourni aux demandeurs les cultures fruitières et potagères ci-après :

./...

Fruitières

Avocatiers
Pruniers du Japon
Chérimoliers
Manguiers
Maracouja
Papayers
Ananas
Goyaviers
Jacquiers
Passiflores

Potagères

Choux blancs, choux fleurs
Carottes
Oignons rouges et jaunes
Poireaux
Aubergines
Tomates

h) Forêts : Superficies boisées

1° Situation globale de la Préfecture

Catégories Boisements	: Superficies : début année : Ha	: Plantation : Pdt. année : Ha	: Déboisement : Ha	: Superficies fin : année
Forêt naturelle	: P.N.V. 9.850:	: --	: --	: 9.850
Savanes arborée	: --	: --	: --	: --
B. Domaniaux	: 102,18	: 0,54	: 3	: 99,72
B. communaux	: 3.779,62	: 184,43	: 52,16	: 3.914,89
B. routiers	: 628,57	: 102,97	: --	: 731,44
B. individuels	: 5.366,52	: 442,52	: 13,34	: 5.795,7
B. des régies	: --	: --	: --	: --
B. divers	: --	: --	: --	: --
TOTAUX	: 19.726,89	: 733,36	: 68,5	: 20.391,75

Commentaires :

- La volonté d'accroître davantage les superficies boisées est entravé par la non-disponibilité des terrains à boiser, résultant d'une démographie galopante au Rwanda et en particulier en Préfecture de Ruhengeri. La conséquence directe de cela est une colonisation des terres quasi marginales par les cultures vivrières.
- Lors de la Journée Nationale de l'Arbre du 2 Novembre 1986, la Cellule de la Préfecture, les services affiliés et les Communes de la région des laves ont planté une ceinture de cyprès séparant le Parc National des Volcans des paysannats Nkumba-Kinigi et Ikuli-Mukingo.
- L'accroissement de la superficie totale boisée pour la Préfecture se chiffre 3,3% au cours de l'année 1986.

2° I.A.E., Compostières, Setaria

./...

Nombre de Km de L.A.E.	: Superficies	: Superficies champs	: Nombre de
Creusés	: Plantés	: protégées en	: herbes fixatrices
	: Ha	:	: compostières
			: existantes
6.354,03	: 30.059,16	: 44.665,21	: 72,22
			: 144.375

Commentaires :

A part les Communes Mukingo, Mkuhi, Kinigi, Kidaho et Nkumba, où l'on estime qu'un Km de dispositifs anti-érosifs protège efficacement 2 Ha, dans les Communes restantes de notre Préfecture, on se base sur la théorie qu'un 1 Km de L.A.E. ne peut protéger qu'un Ha; vu le relief accidenté qui les caractérise.

En Préfecture de Ruhengeri, les travaux de base en matière de lutte anti-érosive seront achevés avant la fin de l'année 1987.

3° Marais aménagé

Techniquement, aucun marais n'a été aménagé au cours de l'année 1986, à part une évacuation d'eau fait par l'Umuganda de la population dans certains marais sous l'encadrement de l'Agronome de Commune.

4° Climatologie

Station	: Nombre jours de pluie	: Pluviométrie mm
RWANKERI	: 93	: 1.111,4
NEMBA	: 183	: 1.486,3
KINIGI	: 248	: 1.377,9
RWERERE	: 185	: 1.036,9
CYABINGO	: 143	: 1.648,4

Les données de la Station de Ruhengeri n'ont pas été disponibles.

2. ELEVAGE

a) Personnel

L'encadrement des travaux du Service Vétérinaire en Préfecture de Ruhengeri est assuré par :

- 1 Technicien Vétérinaire A2, Vétérinaire de Préfecture
- 2 Docteurs Vétérinaire A0
- 3 Techniciens Vétérinaires A2
- 6 Techniciens Vétérinaires A3
- 17 Aides-Infirmiers Vétérinaires
- 1 Dactylographe, 1 Chauffeur et 1 Planton
- 2 Moniteurs Piscicoles
- 3 Gardes-Pêches
- 11 ouvriers permanents.

./...

b) Recensement des bovins

En Préfecture de Ruhengeri, au 31 décembre 1986, le gros bétail se répartissait comme suit : -

- 1.065 taureaux
- 13.491 vaches
- 6.682 génisses
- 2.246 boeufs
- 4.288 veaux
- 5.247 velles

Soit un total de 31.019 têtes.

Observation :

Une analyse des statistiques de l'année 1986 et celles de l'année précédente révèlent que le nombre de bovins, en Préfecture de Ruhengeri, a chuté de 40.765 à 33.019; soit une diminution de 19% par rapport à l'année 1985. Cette regression se fait sentir dans les communes où l'élevage en stabulation reste inconnue aux éleveurs; c'est le cas de Kinigi, Mukuli et Mukingo.

c) Petit bétail

A la fin de 1986, la Préfecture comptait : -

- 67.160 caprins
- 69.618 ovins
- 6.354 porcins
- 11.142 lapins
- 77.623 volailles

A noter que ces chiffres sont toujours inférieurs à l'effectif réel du cheptel. En effet, certains éleveurs ne font pas enregistrer tout leur bétail pour éviter par exemple les taxes imposables sur les bovins.

Traitements du bétail

- Pour toute la Préfecture, en 1986, on a enregistré 9.605 passages de lutte contre les tiques. Cela montre que les éleveurs voient peu ou pas de tiques sur le bétail ou ils ne comprennent pas l'importance de ce traitement. La sensibilisation est à suivre.

- Le Service Vétérinaire a effectué des examens sur l'helminthiase, protozooses, viroses, bactérioses, gales et micoses.

d) Etangs piscicoles

Vers la fin de 1986, sur seize communes que compte la Préfecture, six seulement disposent des étangs piscicoles. Le nombre total des étangs est de 45, dont 33 empoissonnés qui ont une superficie de 194 ares tandis que 12 autres d'une superficie de 111 ares sont non empoissonnés.

Dans le cadre de bon voisinage, 3.200 alevins ont été livrés à la Préfecture de Byumba.

Quant à la perspective d'avenir, le Service Vétérinaire préfectoral prévoit renforcer l'étang de Muko, en Commune Nyakinama pour qu'il devienne, dans les jours à venir, un centre d'alevinage régional.

./...

Au terme de l'année 1986, on a recensé 14.028 ruches dont 13.985 sont traditionnelles et 43 autres sont modernes. De par ces chiffres, on constate que le nombre des ruches traditionnelles est de loin supérieur à celui des ruches modernes mais on va remplacer les traditionnelles par les modernes d'une façon progressive malgré qu'il y a des problèmes d'acquisition des ruches modernes et que leur prix est élevé.

Pendant l'année 1986, la production en miel a été 26.011,5 Kg pour toute la Préfecture.

D. COMMERCE

1. Avertissement introductif

Les attributions de l'Inspection du Commerce et du contrôle des prix étant de faire respecter les lois du 23 Février 1971 sur le Registre de Commerce, du 5 Juillet 1967 sur le contrôle des prix et celle du 13 Septembre 1982 sur le commerce ambulant ainsi que les textes législatifs et réglementaires de mise en application, le présent rapport montre l'étendue du ressort et localise les centres commerciaux où l'Inspection doit étendre ses activités d'Inspection et du Contrôle des prix en vue de fournir un rendement et réaliser un résultat tangible pour la bonne marche du service si lourd et spécial lui assigné.

L'évolution du Registre de Commerce, le nombre des commerçants légalement rétablis, la situation de l'approvisionnement, les doléances des commerçants et la collaboration avec les autres services seront clarifiés dans ce document. L'on mettra aussi en relief les difficultés rencontrées, les propositions urgentes ou recommandations et les efforts déployés pour accomplir efficacement les tâches qu'un Inspecteur doit absolument réaliser.

2. Personnel et matériel de Bureau

L'Inspection du Commerce à Ruhengeri emploi un Dactylographe, un Chauffeur et un Planton pour épauler l'Inspecteur du Commerce dans l'accomplissement de son devoir.

3. Etendue du ressort

Le ressort de Ruhengeri englobe 16 Communes et héberge 563 commerçants légalement rétablis et répartis par centres commerciaux, de négoce et marchés importants comme suit :

4. Liste et jours des marchés

Commune	Marchés	Jours	Distance du Chef-lieu
BUTARO	Rusumo	Lundi-Vendredi	68 Km
	Kinyababa	Mercredi	34 Km
	Gitsibo	Samedi	-

Commune	Marchés	Jours	Distance au Chef-lieu
CYABINGO	: Masha	: Lundi-Vendredi	: 12 Km
	: Kivuruga	: Mercredi-Samedi	: 18 Km
CYERU	: Rugendabali	: Lundi-Vendredi	: 44 Km
	: Kirambo	: Mercredi-Samedi	: 80 Km
	: Kibuye (bétail)	: Vendredi	: -
GATONDE	: Gaseke	: Lundi	: -
	: Biziba	: Dimanche	: 34 Km
	: Murambo	: Dimanche	: 44 Km
	: Busengo	: Vendredi	: -
KIDAHU	: Rugarama	: Samedi	: 14 Km
	: Kabuga	: Mercredi	: 24 Km
	: Nyagahinga	: Vendredi	: 26 Km
KIGOLBE	: Ruhengeri-Ville	: Du Lundi au Samedi	: 0 Km
KINIGI	: Musanze	: Lundi - Mercredi	: 6 Km
MUKINGO	: Busogo	: Mardi - Vendredi	: 16 Km
	: Nyiragihima	: Lundi	: 12 Km
NDUSU	: Mubuga	: Lundi - Vendredi	: 36 Km
	: Gikokwe	: Mercredi - Samedi	: 44 Km
	: Muvumba	: Dimanche	: 49 Km
NKULI	: Mukamira	: Lundi - Jeudi	: 24 Km
	: Mburabuturo	: Vendredi - Dimanche	: 12 Km
NKUMBA	: Gahunga	: Mercredi - Vendredi	: 10 Km
	: Nyanga	: Lundi	: 12 Km
NYAKINAMA	: Kinkware	: Lundi - Vendredi	: 12 Km
	: Nyirambundi	: Lundi - Mercredi	: 8 Km
NYAMUGALI	: Base	: Lundi-Mercredi-Samedi	: 45 Km
	: Gitanga	: -	: -
	: Rutagara	: -	: -
	: Gatovu	: -	: -
NYAMUTERA	: Mubuga	: Mardi - Vendredi	: 16 Km
	: Kadahenda	: Mercredi - Samedi	: -
	: Mubayu	: Dimanche	: -
NYARUTOVU	: Gakenke	: Lundi - Vendredi	: 31 Km
	: Rwungo	: Jeudi	: -
RUHONDO	: Remera	: Lundi - Vendredi	: 18 Km
	: Kaguriro	: Mercredi - Samedi	: -
	: Rwaza	: Dimanche	: -

5. Evolution du Registre

Le Tribinistance de Ruhengeri vient d'enregistrer jusqu'au 31/12/1986 six cent soixante trois commerçants pour des différentes sortes d'activités commerciales.

6. Approvisionnement :

Les marchés de Ruhengeri ont été approvisionnés en produits vivriers locaux et aux produits importés régulièrement aux prix raisonnables.

./...

Pour les produits importés, la marge bénéficiaire légale reste respectée surtout pour les produits de consommation courante à cause des succursales de l'OPROVIA et de la TRAFIPRO qui servent bien de modèles. Mais faut-il souligner que la Préfecture de Ruhengeri souffre encore d'insuffisance des 1/2 grossistes et du manque des grossistes. Les détaillants sont obligés de s'alimenter à Kigali où résident beaucoup de grands commerçants des produits importés. De toutes façons, l'offre des produits importés est restée supérieure à la demande et les prix sont restés au stade raisonnable durant l'année écoulée comme les tableaux de relevés des prix janvier-décembre 1986 le montrent.

Sur le plan service, nous avons 3 succursales de KIPHARMA : à RUHENGHERI-VILLE, MUKAMIRA et BASE. Trois Stations d'Essence de l'E.R.P.; Trois Stations d'Essence de PETROBRANDIA plus une succursale de la pharmacie RAMJI qui a réouvert ses portes à la fin décembre 1986 au Centre Urbain. Deux Hôpitaux, NEMBA et RUHENGHERI, un seul Hôtel MUHABURA et neuf Restaurants de conditions hygiéniques passables souvent jusqu'aujourd'hui le coin touristique de notre pays.

7. Situation des produits vivriers en général

En général, la situation globale des cultures vivriers a été satisfaisante, la production a augmenté d'environ 30%. Cela est dû à une plus large utilisation de la fumure en réaction au mot d'ordre du Chef de l'Etat qui a baptisé cette année : "ANNEE DE L'INTENSIFICATION AGRICOLE".

Néanmoins, le problème des terres se fait sentir gravement, puisque les terres propres à l'agriculture se font de plus en plus rares alors que la population ne cesse de s'accroître.

8. Inspection et contrôle de prix :

Durant toute l'année 1986, l'inspection s'est passée presque dans tous les centres et marchés importants repris dans ce document. Les illégalités rencontrées sont l'emploi de fausses balances et de faux poids; l'exercice illégal des activités commerciales c.à.d sans R.C. et le commerce ambulant sans autorisation au terme de la loi du 13 septembre 1982 surtout aux centres de BASE, RUSUMU et KINYABABA.

Bréf, ce genre de commerce est fréquent dans les communes qui font frontière avec le nord-est de notre Préfecture. Eu égard à cette situation à dépister, les amendes transactionnelles infligées par le service de l'Inspection s'élève à 61.000 FRW et le tout est versé à la comptabilité publique à Ruhengeri.

Quant au contrôle des prix, la marge bénéficiaire légale de 25% n'est pas dépassée à cause de l'offre supérieure à la demande.

9. Commerce frontalier

A part peu d'articles qui entrent frauduleusement et clandestinement en provenance des pays du nord-est de notre Préfecture, le poste de Douane de CYANIKA n'a pas enregistré les importations parables durant l'année écoulée.

Le seul sel KATWE entre légalement dans notre pays et peu de planches. Il importe de signaler que les haricots, petits pois et grains de maïs ont fait aussi l'objet d'importations frauduleuses durant toute l'année 1986 car les prix de l'autre côté étaient de loin inférieurs à ceux fixés par l'Etat au producteur local.

C) VEHICULES DE L'ETATa) Utilisation des Véhicules de l'Etat

Les véhicules de l'Etat affectés à la Préfecture sont sous le contrôle du Préfet. Cette consigne respecte la lettre n° 10.02.0/GEST.07.147/707 du 27 Mars 1977 émanant du Minitransco et relative à la gestion des véhicules de l'Etat. Ces véhicules appartiennent aux services suivants :

- | | | |
|------------------|--------------|----------------------|
| - Préfecture | - Urbâcivils | - Ponts et Chaussées |
| - Arrondissement | - C.F.N.R. | - Inspecommerce |
| - Vétérinaire | - Agri | |

Le véhicule du service Agri est rarement au parking malgré les rappels incessants adressés à l'Agronome de Préfecture.

Carnets de route et de contrôle de circulation

Tous les véhicules de l'Etat affectés à la Préfecture sont munis d'un carnet de bord et de contrôle de circulation dans lequel on inscrit tout déplacement.

Ces carnets sibt signés par le Préfet ou son délégué pour tout déplacement.

Parkings réservés aux véhicules de l'Etat

Par lettre du MINITRANSCO n° 12.07.01/GEST.07.703/2005 du 14 Mai 1985, tous les véhicules doivent rentrer aux parkings autorisés au plus tard à 18 h 00.

Pour permettre de mieux contrôler l'utilisation du charroi de l'Etat affecté à Ruhengeri et suivra les directives édictées par le Chef de l'Etat dans son Discours-programme du 8 janvier 1984, un parking a été aménagé à la Préfecture.

Malgré les rappels à l'ordre par la Préfecture et les Agents du Minitransco habilités à effectuer le contrôle des véhicules de l'Etat, un bon nombre de véhicule est parfois enregistré circulant ou stationnant dans des endroits qui n'ont aucun rapport avec les lieux habituels de travail et en dehors des heures de service.

b) Entretien des véhicules de l'Etat

1. Plaques d'immatriculation :

- | | | |
|-----------|-----------|------------|
| • A 62.37 | • A 44.45 | - A. 32.22 |
| • A 52.75 | - A 44.27 | - A. 42.22 |

2. Montant subdélégué pour l'entretien : 931.919 frs

3. Montant engagé pour l'entretien : 910.512

4. Principal fournisseur : Garage Ruhengeri Mécanique

Autres fournisseurs : - N A H V

- Garage Ruhengeri Motor

- ONATRACOM

- RWANDAMOTOR

- OPYRNA

./...

5. Le Montant ayant été insuffisant, les litiges d'une somme de 71.924 F^{rs} ont été acheminés à la Gestion du MININTER qui les avait réclamés.

6. Carburant :

Montant subdélégué : 1.697.100 frs; tout ce montant à été complètement liquidé.

./...

10. Proposition urgentes

Dans le domaine des services, la Préfecture de Ruhengeri éprouve le besoin d'un Hôtel de Ville et les Restaurants de condition hygiéniques présentables pour encourager les touristes à multiplier les visites dans ce coin touristique du pays.

Dans le domaine d'approvisionnement, la Préfecture n'a pas de grossistes ni de nombre de 1/2 grossistes suffisantes pour faciliter les déplacements des commerçants détaillants qui restent obligés de faire la navette Ruhengeri-Kigali pour s'alimenter en articles de consommation courante en général consommés par la population.

Le commerce frontalier devrait être réglementé pour freiner l'import-export de certaines marchandises illégalement.

Il faudrait allouer des crédits aux commerçants de bonne volonté et munis de garanties pour relever le commerce de gros ou d'importation.

11. Conclusion

En général, on constate que le registre évolue bien dans notre Préfecture et que le nombre des commerçants illégaux diminue considérablement.

La production agricole s'est améliorée et a augmenté d'environ 30% à cause de l'utilisation de fumure durant l'année de l'Intensification Agricole.

Le pouvoir d'achat des économiquement faibles reste raisonnable sur toute l'étendue de la Préfecture et la population a vécu du marché et de sa production honorablement comme l'année passée.

12. LES BANQUES POPULAIRES

I. Unité Promotionnelle Ruhengeri-Gisenyi

Le réseau "Banques Populaires", coopératives d'épargne et de crédit, ne cesse de croître au long des ans sur toute l'étendue de la République. La région des volcans (le Nord) n'a pas été oubliée dans l'expansion de ce réseau pour le développement régional et national. La région a connu une faveur en bénéficiant la première d'une unité de décentralisation de notre système.

II. Evolution des Banques Populaires de l'Unité Promotionnelle

1. Banques locales

Dix-sept communes sur 28 sont desservies par une banque populaire : 9 communes sur 16 dans Ruhengeri et 8 communes sur 12 dans Gisenyi.

Effectif total : 15 banques populaires.

...

Préfecture	Nom de la Banque	Année de création	Communes desservies
RUHENGARI	1. Kidaho	1975	Kidaho
	2. Kinigi	1975	Kinigi
	3. Ruhondo	1975	Ruhondo
	4. Rubaya	1979	Nkuli
	5. Cyeru	1982	Cyeru
	6. Gatonde-Ndusu	1984	Ndusu et Gatonde
	7. Nyakinama	1985	Nyakinama
	8. Kigombe	1986	Kigombe
GISENYI	1. Kabaya	1976	Gaseke et Giciye
	2. Kanama	1976	Kanama
	3. Rwerere	1976	Rwerere
	4. Mutura	1977	Mutura
	5. Rambura	1984	Karago et Giciye
	6. Rubavu	1985	Rubavu
	7. Kibirira	1986	Kibilira

Par ce tableau, on remarque que deux nouvelles unités locales se sont ajoutées au réseau au cours de l'année, c'est Kigombe dans Ruhengeri et Kibilira dans Gisenyi.

2. Personnel de l'Unité Promotionnelle

1. Coordinateur de l'U.P. : KARAMUKA-HABIYAREMYE Michel
2. Délégué Régional Ruhe- : IBAMBASI Edouard
3. Délégué Régional Gisenyi: HABYALIMANA Juvénal
4. Secrétaire-Comptable : MBARUSHIMANA Samuel

Le Délégué Régional de Ruhengeri est arrivé en septembre 1986 en remplacement de son prédécesseur licencié en Juin 1986.

III. Tableau comparatif des dépôts et des crédits pour les années 1985 et 1986

		Dépôts			Crédits			Sociétaires		
Banques	Commune du siège	31/12/1985	31/12/1986	Différence: en %	31/12/1985	31/12/1986	Différence: en %	31/12/1985	31/12/1986	
RUHENGERRI										
1.	Cyeru	7.725.246	9.671.810	25	797.378	2.807.229	252	1.221	1.466	
2.	Gatonde-Ndusu	7.319.081	10.972.758	49	1.759.012	3.107.739	76	994	1.298	
3.	Kidaho	10.933.107	12.527.722	14	1.406.812	2.466.674	75	905	1.025	
4.	Kigombe	-	6.759.001	100	-	-	-	-	456	
5.	Kinigi	10.202.397	13.979.057	37	2.395.152	2.841.719	18	1.289	1.458	
6.	Nyakinama	888.403	6.740.536	658	-	-	-	183	901	
7.	Rubaya	12.340.978	17.575.807	42	3.819.941	2.328.076	39	768	1.037	
8.	Ruhondo	11.011.412	14.126.207	28	2.459.018	3.699.150	50	911	1.003	
TOTAL		60.420.624	92.352.898	52	12.637.313	17.250.587	36	6.271	8.644	
GISENYI										
1.	Kabaya	19.477.894	22.956.570	17	6.222.638	7.284.451	17	1.292	1.580	
2.	Kanama	13.542.087	19.194.901	41	2.229.210	4.051.773	81	1.498	1.780	
3.	Kibilira	-	4.071.132	100	-	-	-	-	291	
4.	Mutura	19.959.668	18.262.816	8	7.394.667	6.715.623	9	1.426	1.604	
5.	Rambura	13.528.352	18.110.704	33	2.059.808	1.957.195	5	582	857	
6.	Rubavu	2.159.579	19.483.791	802	-	1.140.800	100	309	1.278	
7.	Rwerere	12.945.672	13.985.655	8	3.552.878	3.254.766	8	1.355	1.549	
TOTAL		81.613.252	116.069.569	42	21.459.201	24.404.608	13	6.462	8.939	

Ce tableau fait ressortir que :

- L'accroissement des dépôts a été de 52% dans Ruhengeri contre 46% en 1985 alors qu'il y a eu une banque en plus, tandis qu'il a été seulement de 42% dans Gisenyi contre 47% en 1985 malgré la nouvelle banque de Kibilira.
- Les crédits se sont moins accrus dans Ruhengeri avec 36% contre 93% en 1985, alors que dans Gisenyi l'augmentation a été de 13% contre 9% en 1985
- Dans Ruhengeri, la banque de RUBAYA (Nkuli) connaît des difficultés de gestion sérieuses, essentiellement dans le domaine du crédit.

- Dans Gisenyi, les banques de Mutura, Rambura et Rwerere sont en train de s'embourber.

Dans le classement général de toutes les Préfectures, Ruhengeri a quitté la dernière place (10^{ème} position) pour occuper la 9^{ème}.

Quant à Gisenyi, hélas, elle a perdu sa place (6^{ème}) et se retrouve à la 7^{ème} position.

2. Bénéfices et/ou pertes

Dans l'ensemble, sept banques sur quinze ont enregistré une perte même après la subvention. Il s'agit de :

- Dans Ruhengeri :
 - Cyeru (202.193 F de perte)
 - Kidaho (79.130 F de perte)
 - Kinigi (6.263 F de perte)
 - Rubaya (241.416 F de perte)
 - Ruhondo (6.156 F de perte)
- Dans Gisenyi :
 - Kanama (73.860 F de perte)
 - Rwerere (26.615 F de perte)

IV. Difficultés rencontrées

- L'adhésion de la population reste hésitante
- Cette année 1986 a été marquée par des problèmes de gérance dans les banques locales de Rambura, Mutura, Kigombe et Ruhondo (vers la fin de l'année). Certains ont tripoté, d'autres étaient incompetents. Le départ (licenciement) du Délégué Régional de Ruhengeri a aussi perturbé le fonctionnement normal de nos activités. Tous ces éléments favorisent la perte de confiance des sociétaires dans leurs banques à cause de cette instabilité. Cette situation s'ajoute à celle de l'année 1985 où les banques de Kidaho, Ruhondo, Cyeru, Rubaya, Kanama et Rambura avaient des détournements non récupérés et encore maintenant.
- Les remboursements restent faibles. Le taux de recouvrement moyen à Ruhengeri est de 76% (il y a lieu de faire mieux surtout à Rubaya), tandis qu'il est de 71% à Gisenyi (Rwerere, Mutura, Rambura et Kabaya font le plus de tort à la Préfecture).

E. AUTRES ACTIVITES FINANCIERES

5.1. Service de la Comptabilité Publique

Situation financière de la comptabilité publique de Ruhengeri à la fin de l'exercice 1986.

Encaisse début 1986 : 1.838.165

./...

RECETTES

I. Budget des voies et moyens

- Présidence	: 62.900
- Ministère de la Défense	: 1.832.650
- MININTERDECO	: 71.300
- Ministère de la Justice	: 6.189.712
- Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire	: 12.500
- MINISAPASO	: 977.527
- Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle	: 65.800
- Ministère des Transports et Communications	: 9.000
- Ministère des Travaux Publics et de l'Energie	: 618.535
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts	: 1.356.710
- Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat	: 56.699
- Ministère des Finances et de l'Economie	: 6.742.501

TOTAL BVM = 17.995.834

II. Budget pour ordre

- Remboursement prêt pour construction sous- statut	: 452.554
- Remboursement prêt pour achat véhicules sous-statut	: 152.664
- Consignations	: 582.922
- Risques professionnelles	: 3.697.195
- Pension patronales et person.	: 11.094.728
- Remboursement prêt pour construction sous-contrat	: 1.606.450
- Remboursement prêt pour achat véhicules sous-contrat	: 107.731

TOTAL B.P.O. = 17.694.244

III. Comptes hors Budget

- Opérations litigieuses	: 217.408
- Envois de fonds	: 349.047.913
- Taxes professionnelles	: 9.940.703

TOTAL C.H.B. = 359.206.024

TOTAL GENERAL = 396.734.267

./...

I. Budget ordinaire

- Présidence	Entretien véhicules	:	61.520
	Indemnités de restaurant	:	227.500
	TOTAL	=	289.020
- MINADEF	Bataillon		
	Bons de dépenses	:	6.099.996
	Soldes militaires	:	40.917.303
	Entretien véhicules	:	32.217
	Frais de voyage de service	:	806.425
	Solde MOC	:	381.372
	TOTAL BATAILLON	=	48.237.313
	Gendarmerie		
	Solde gendarmes	:	33.840.193
	Solde MOC.	:	2.697.751
	Bons de dépenses	:	4.288.811
	Entretien véhicules	:	557.371
	Frais de service voyage	:	148.639
	TOTAL GENDARMES	=	41.532.765
	TOTAL MINADEF	=	89.770.078
- MININTERDECO	APA Sous-Contrat	:	2.651.628
	Frais de mission	:	946.000
	Fourniture de bureau	:	253.280
	Carburants	:	2.002.475
	Entretien véhicules	:	1.166.196
	Conseils Préfectoraux	:	69.825
	Frais de représentation	:	241.155
	CONTROFICOM		
	Carburants	:	225.700
	Entretien véhicules	:	192.489
	Frais de mission	:	130.000
	CCDEF		
	Agents assimilés	:	194.748
	Agents sous-contrat	:	351.108
	Carburants	:	81.852
	Frais de mission	:	87.000
	TOTAL MININTER	=	8.593.456
- MINAFFET	Frais de mission	=	4.500
- MINIJUST	Agents sous-statuts	:	48.710.438
	Agents sous-contrats	:	17.023.497
	Frais de mission	:	3.119.500
	TOTAL MINIJUST	=	68.853.435
- MINEPRISEC	Arrondissement S/Contrats	:	1.764.119
	Journaliers	:	3.467.500
	Carburants	:	294.334
	Entret. véhicules	:	171.899
	Ecoles secondaires	:	4.331.886
	Frais de mission	:	679.000
	TOTAL MINEPRISEC	=	10.708.738

/...

-- MINISAPASO	Agents assimilés	:	261.926
	Agents sous-contrats	:	23.026.762
	Agents agréés	:	2.062.817
	Frais de mission	:	1.668.500
	TOTAL MINISAPASO	=	27.020.005
-- MINIFOPE	Agents sous-contrats	:	179.888
	Indemnités kilométriques	:	37.700
	Frais de mission	:	17.000
	TOTAL MINIFOPE	=	234.588
-- MIJEUCOOP	Agents sous-contrats	:	2.020.577
	Matériels techniques	:	300.000
	Frais de mission	:	436.000
	Organisations sportives	:	99.959
	TOTAL MIJEUCOOP	=	2.856.536
-- MINIPLAN	Agents sous-contrats	:	92.949
	Frais de mission	:	74.000
	TOTAL MINIPLAN	=	166.949
-- MINITRANSCO	Postes agents sous-contrats	:	115.287
	Frais de voyage	:	4.670
	Télécoms.	:	
	Agents sous-contrats	:	471.245
	Journaliers	:	239.950
	Frais de mission	:	4.000
	Aéronautiques agents sous-contrats	:	380.504
	TOTAL MINITRANSCO	=	1.215.654
-- MINITRAPE	Bâtiments civils	:	
	Agents sous-contrats	:	5.876.702
	Journaliers	:	2.400.050
	Ponts et Chaussées	:	
	Agents sous-contrats	:	8.621.717
	Journaliers	:	22.208.185
	Frais de mission	:	1.423.500
	Matériel de construction	:	480.000
	TOTAL MINITRAPE	=	41.010.154
-- MINAGRI	Enquêtes agricoles agents S/Contrats:	:	1.163.270
	Productions agricoles	:	
	Agents sous-contrats	:	1.820.793
	Journaliers	:	1.976.970
	Entretien véhicules	:	18.150
	Carburants	:	52.164
	Indemnités kilométriques	:	242.323
	Frais de mission	:	1.583.500
	Service Vétérinaire	:	
	Agents sous-contrats	:	2.974.660
	Journaliers	:	2.099.450
	Entretien véhicules	:	8.630
	Carburants	:	37.352
	Indemnités kilométriques	:	101.970
	Frais de mission	:	513.500
	D.P.E.	:	55.000
	Forêts Agents sous-contrats	:	2.058.664
	Journaliers	:	6.509.520
	Frais de mission	:	520.500

./...

- MINAGRI (SUITE)

Conservation des sols S/Contrat	:	41.598
Frais de mission	:	114.500
L.A.E.	:	2.844.364
TOTAL MINAGRI	:	24.736.878

- MINIMART

Artisanat		
Agents sous-contrats	:	290.604
Mines		
Agents sous-contrats	:	85.044
Journaliers	:	104.500
Frais de mission	:	865.600
TOTAL MINIMART	=	1.345.748

- MINIFINECO

Carburants	:	32.200
Déficits de caisse	:	114
Frais de mission	:	35.500
Comptabilité publique		
Agent sous-contrat	:	60.476
Service des Impôts	:	
Agents sous-contrats	:	622.906
Frais de mission	:	29.000
Service des Douanes		
Agents sous-contrats	:	708.754
Frais de mission	:	17.500
Politique économique		
Frais de mission	:	268.000
Commerce		
Agents sous-contrats	:	326.138
Carburants	:	45.724
Frais de mission	:	147.500

TOTAL MINIFINECO	=	2.293.812
TOTAL BUDGET ORDINAIRE	=	279.099.812

II. Budget de Développement

Projet DPE/CNPE Kabuye	:	567.050
Maïserie de Mukamira	:	3.610.525
TOTAL B.D.	=	4.177.575

III. Budget pour Ordre

Consignations	:	579.322
Risques professionnelles	:	4.704.015
Pensions patronales et personnelles	:	14.124.606
TOTAL B.P.O.	=	19.407.943

IV. Comptes hors Budget

Opérations litigieuses	:	218.104
Envois de fonds	:	81.492.000
Taxes professionnelles	:	12.285.512
TOTAL C.H.B.	=	93.995.616

./...

5.2. Service des Impôts

Le service des impôts a veillé à la vérification des impôts comme d'habitude.

Pour la tenue régulière du répertoire, le service a enregistré (dans son ressort) un bon nombre de nouveaux contribuables mais d'autres ont cessé définitivement leurs activités et leurs dossiers se trouvent aux archives. Au cours de la même année 1986, le service a établi des notes d'imposition I.R., I.P. & Patente totalisant un montant global de 23.267.316 FRW après enrôlement.

Le service a aussi établi 84 procès-verbaux à charge de certains contribuables qui n'ont pas pu (ou n'ont pas voulu) payer le droit de patente à temps c.à.d avant le 1 Avril 1986. Il est à signaler qu'un agent du service "RECouvreMENT" à Kigali est venu au mois d'Août pour signifier certains redevables de leurs dettes qu'ils ont envers le fisc.

Le vérificateur des impôts étant récemment affecté, s'est dépêché à parcourir tous les centres commerciaux de négoce; ce qui lui a permis de connaître l'état d'un bon nombre de contribuables à l'aide des chefs de centres qui avaient donné les photos de leurs centres.

Dans le ressort de la Préfecture, plus de 95% des commerçants ne tiennent pas de comptabilité; certains ne conservent même pas de pièces comptable; ce qui pousse à les taxer d'office en entraînant de ce fait plusieurs réclamations, la plus part du temps qui sont sans fondement car la faute incombe à ces récalcitrants. Il y a même certains contribuables qui ferment leurs magasins quand un agent du fisc se présente pour recueillir quelques renseignements utiles. Mais, malgré toutes ces difficultés, aucun dossier n'est tombé en prescription.

5.3. Service du Contrôle des Engagements Budgétaires : Situation de la S/gestion de Ruhengeri à la fin de l'année 1986.

./...

MINISTERE	LIBELLES	ARTICLES	MONTANT		MALI	BONTI	OBSERVATIONS
			SUBDELEGUE	LIQUIDE			
MINIVER	S/Contrat : APA	16.103.02.01.02	1.767.813	2.639.852	872.039	-	Les rappels n'ont pas été faits
	CPDFF	04.01.02	205.650	244.800	391.500	-	Idem
	Assimilé :	04.01.01	97.374	194.748	97.374	-	Le 2 ^e semestre n'a pas été servi
	Frais de mission : APA	02.03.12	552.000	552.000	-	-	Il y a eu des litiges
	CPDFF	04.03.12	87.000	87.000	-	-	Idem
	Controficom	03.03.12	110.000	110.000	-	-	Idem
	Frais de représentation	02.02.13	100.000	98.053	-	-	Idem
	Carburant : APA	02.02.11	1.952.800	1.952.800	-	-	Idem
	CPDFF	04.02.11	64.400	64.400	-	-	-
	Controficom	03.02.11	255.700	255.700	-	-	-
	Entr. Véh. : APA	02.03.01	1.091.919	1.089.815	-	-	IL y a des lectures impayées
	CONTRAFICOM	03.03.01	180.000	179.977	-	-	Idem
	Frais de mission d'avant 1985	01.03.12	519.500	519.500	-	-	23
	Fourniture de bureau	02.02.05	350.000	349.140	860	-	-
	Conseils Préfectoraux	02.03.12.02	280.000	211.735	-	-	Dette de 230.000
MINEPRISEC	S/Contrat : Primaire	16.106.05.01.02	846.780	1.764.119	917.339	-	On a réglé les vas litigieux
	Secondaire	04.01.02	4.329.122	4.331.886	2.764	-	Pas de rappels depuis longtemps
	Journaliers : Veilleurs	05.01.02	3.534.600	3.467.500	-	-	67.100
	Carburant	05.02.11	309.720	309.720	-	-	-
	Entretien Véhicules	05.03.01	180.000	171.899	-	-	8.101
MINIUCOOP	S/Contrat	16.111.02.01.02	2.021.341	1.876.922	-	-	144.419
	Frais de mission	02.03.12	260.000	260.000	-	-	-
	Activités sportives	03.06.20	100.000	99.959	-	-	41
	Aide aux groupements	02.02.02	300.000	300.000	-	-	-
MINIPLAN	S/Contrat	16.112.04.01.02	90.240	92.949	2.706	-	La côte 1986 a été régularisée
	Maiserie Tukamira	26.11.3.3.17	4.000.000	3.610.525	-	-	369.475
MINIMART	S/Contrat : Mines-Carrières	16.117.04.01.02	85.044	85.044	-	-	-
	Comptoir .. ventes	03.01.02	290.934	290.604	-	-	330
MINIJUST	Frais de mission	16.105.01.03.12	2.205.315	2.204.500	-	-	815 : La subdélégation n'a pas couvert tous les litiges

/...

MINISTERE	LIBELLES	ARTICLES	MONTANT		MALI	BONI	OBSERVATIONS
			SUBDELEGUE	LIQUIDE			
MINIFOPE	Frais de mission	16.109.03.03.12	41.000	17.000	-	24.000	
	S/Contrat	16.109.03.01.02	186.137	179.888	-	6.249	
	Indemnités kilométriques	03.03.03	37.700	37.700	-	-	
MINAGRI	S/Contrat : Vétérinaire	16.116.03.01.02	2.755.862	3.075.456	309.594	-	Les rappels ont été faits
	Agri	02.01.02	1.395.903	1.639.657	243.754	-	Idem
	Forêts	04.01.02	1.586.405	2.288.793	702.388	-	Idem
	Journaliers : Vétérinaire	03.01.03	2.087.191	2.086.650	-	541	Pas de litiges
	Agri	02.01.03	1.931.364	1.865.770	-	65.595	Idem
	Forêts	04.01.03	8.078.000	7.985.620	-	92.380	Idem
	L.A.E.	05.01.03	2.866.600	2.775.500	-	91.100	Idem
	Frais de mission : Vétér.	03.03.12	450.000	450.000	-	-	
	Agri	02.03.12	1.450.000	1.450.000	-	-	
	Forêts	04.03.12	-	-	-	-	
	Carburant : Vétérinaire	03.02.11	52.200	52.200	-	-	Le 2 ^e semestre n'a pas été servi
	Agri	02.02.11	64.400	64.400	-	-	Idem
	L.A.E.	05.02.11	66.600	66.600	-	-	Idem
	Indemnités kilométriques						
	Vétérinaire	03.03.03	102.000	101.970	-	30	
	Agri	02.03.03	334.475	242.350	-	92.125	
	Forêts	04.03.03	80.000	-	-	80.000	Aucun agent ne dispose de véhicule
MINITRAPE	S/Contrat : Bâtiments Civils	16.115.02.01.02	5.634.948	5.876.702	241.754	-	Les rappels ont été faits
	P & CH	03.01.01	9.328.053	8.740.735	-	587.318	Aucun litige
	Journaliers : Bâti. Civils	02.01.03	2.367.475	2.367.075	-	400	Idem
	P & CH	03.01.03	17.367.525	17.296.075	-	71.450	Le mois de décembre n'est pas payé
	Voirie	03.06.14	1.700.575	1.576.600	-	123.975	Aucun litige
MINITRANSCO	S/Contrat : Postes	16.114.02.01.02	1.085.671	1.343.311	257.640	-	Les rappels ont été faits
	TSF	03.01.02	1.461.281	1.426.063	-	35.218	Idem
	Journaliers : TSF	03.01.02	437.900	432.900	-	5.000	Idem
	Frais de mission postes	02.03.12	30.000	30.000	-	-	Le montant a été insuffisant
	TSF	03.03.12	30.000	30.000	-	-	Idem
	Voyages Postes	02.03.02	5.000	4.670	-	330	

MINISTERE	LIBELLES	ARTICLES	MONTANT	MALI	BONTI	OBSERVATIONS
			SUBDETACHE	LIQUIDE		
MINISAPASO	S/Contrat : Hôp.-Rég.San.	16.108.02.01.02	20.724.786	20.936.904	212.118	Aucun litige
	CFNR	02.01.02	1.072.205	2.095.859	1.023.654	Il y a eu les rappels de plusieurs années
	Personnel Agréé	04.01.02	1.946.976	2.062.817	115.841	Idem
	Frais de mission	02.03.12	857.000	850.000	7.000	Le montant n'a pas couvert tous les litiges
MINIFINBO	S/Contrat : Impôts	16.118.05.01.02	523.252	664.506	141.254	Les rappels ont été faits
	comptabilités	04.01.02	85.044	60.476	24.568	Le poste est vacant depuis Septembre
	Douanes	06.01.02	735.310	808.754	73.444	Les rappels ont été faits
	Commerce	09.01.02	287.852	326.137	38.285	Idem
	Carburant : Commerce	02.11	126.600	126.600	-	

5.4. service du Comptoir de Vente des Produits Artisanaux et les Petites et Moyennes Entreprises

a) Personnel : Le service compte une vendeuse, une aide vendeuse, un dactylographe, un veilleur.

b) Types d'activités artisanales

Durant toute l'année 1986, la vannerie a été pratiquée dans la Préfecture dans les Communes Nkuli et Mukingo. La menuiserie également a été pratiquée presque dans toute la Préfecture. Les potiers se sont attelés à leurs métier surtout en Commune Cyabingo, Nyakinama, Kigombe, Cyeru, Nyamugali, Nyarutovu et Butaro. La forge a été également faite surtout dans les Communes Cyabingo et Kigombe. Il faut dire que le nombre de sculpteurs, de menuisiers, de boulangers, d'artistes et des artisans du secteur non structuré s'est accrue. Le comptoir de vente a fait vendre beaucoup d'articles provenant de ces divers métiers.

c) Difficultés :

Un litige a survenu entre la vendeuse et l'aide vendeuse. Le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat s'apprête de résoudre ce problème qui risquerait d'handicaper la bonne marche du comptoir. Les artisans se plaignent de ce qu'ils ne trouvent pas leur argent au comptoir de vente au moment même où ils amènent leurs articles. Le comptoir de vente est exigu, comparaison faite avec les articles qu'il abrite. Le comptoir de vente ne dispose pas d'équipement suffisant.

5.5. Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda

a) Personnel

Le Secrétariat Régional de la Chambre de Commerce et d'Industrie est représenté à Ruhengeri par 1 Secrétaire et un planton.

b) Réalisations: Grâce à la sensibilisation, la plupart des commerçants ont compris l'importance du Secrétariat Régional de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Les commerçants des centres de Ruhengeri, de Base, de Gakenke, de Rugarama, de Kinkware et de Mukamira ont reçu une formation en comptabilité et en fiscalité. Les cotisations également ont été perçues de façon satisfaisante et ont atteint la somme de 847.000 FRW.

c) Difficultés rencontrées

Un bon nombre de commerçants renoncent à leurs métiers, faute de pouvoir supporter divers impôts, différentes taxes et des cotisations. Le commerce ambulant continue à prendre une bonne partie de la clientèle. L'Inspecteur du Commerce doit attirer sa vigilance pour endiguer ce fléau. Le manque de crédit à octroyer aux commerçants freine également les activités de certains commerçants de Ruhengeri.

1. Ferme Laitière de Kinigia) Personnel :

Le personnel repris par l'ISAR se compose comme suit :

- Cadre : Chef de la ferme : Médecin Vétérinaire
- Appointes (avec salaire fixe)
 - . 1 caissière
 - . 2 aides vendeuses
 - . 1 chauffeur pour camionnette
 - . 1 chauffeur pour tracteur
 - . 1 aide mécanicien
 - . 1 aide infirmier vétérinaire
- Permanent
 - . 8 veilleurs de nuits
 - . 59 ouvriers tous-travaux

Au mois de septembre 1986, la ferme a employé 30 ouvriers saisonniers pour les travaux d'entretien des cultures fourragères.

b) Cheptel au 31 Décembre 1986

- Vaches	: 57 têtes
- Taureaux	: 5 têtes
- Génisses	: 50 têtes
- Taurillons	: 20 têtes
- Veaux femelles	: 9 têtes
- Veaux mâles	: 8 têtes
<u>TOTAL</u>	<u>149 TÊTES</u>

Au cours de l'année, on a enregistré des mouvements suivants :

- naissance	: 47 naissances
- Ventes sur pied	: 10 vaches, 19 taurillons, 7 génisses
- Abattages	: 19 vaches (réforme)
- Décès	: 11 taurillons - 2 veaux femelles - 1 vache

c) Production laitière : les quantités sont exprimées en litres

<u>Mois</u>	<u>: Lait produit</u>	<u>: Lait vendu</u>	<u>: Consommation veau</u>	<u>: Avaries</u>
Janvier	: 11.470	: 7.391	: 4.024	: 55
Février	: 11.085	: 6.701	: 4.304	: 148
Mars	: 10.767	: 7.479	: 3.288	: 10
Avril	: 10.131	: 6.629	: 3.502	: 10
Mai	: 10.223	: 6.597	: 3.478	: 10
Juin	: 10.004	: 6.979	: 2.920	: 10
Juillet	: 8.625	: 5.893	: 2.732	: 10
Août	: 8.200	: 5.242	: 2.944	: 10
Septemb.	: 7.568	: 4.638	: 2.930	: 10
Octobre	: 7.503	: 4.563	: 2.930	: 10
Novembre	: 7.632	: 5.200	: 2.732	: 10
Décembre	: <u>6.035</u>	: <u>4.822</u>	: <u>1.213</u>	: <u>-</u>
	109.243 L	72.134 L	36.997 L	213 L

./...

Jusqu'au mois de mars 1986, le lait était vendu à 35 Frs le litre et à partir du 1er Avril il a été porté à 45 Frs le litre pour les gens en dehors de la station et à 40 Frs pour les agents de la ferme.

d) Difficultés

La ferme dispose de 2 camionnettes : une TOYOTA HILUX mise en circulation en 1982, elle est presque toujours en panne et une TOYOTA HILUX double cabine achetée en 1983. Elle est également vieille.

2. Projet Pouzzolanes Chaux - Tourbes

1. Recherche et études

Pour l'année 1986, la recherche et les études devraient être concluantes en mettant l'accent sur les sujets suivants :

- le choix définitif d'une carrière de pouzzolanes avec des qualités acceptables et des quantités économiquement exploitables;
- la confirmation de la composition du liant;
- la mise au point de la ligne de production;
- la faisabilité de l'extension de l'usine.

1.1. Les matières premières

Pouzzolanes

Une topographie et un échantillonnage de la carrière de Ngangare a été réalisé en novembre et décembre. Dans le cadre de l'étude de préfaisabilité d'équipe du PPCT a collaboré avec les experts au sein du MINIMART. Les conclusions de cette étude ne seront définitives qu'à la fin du mois de janvier, mais à toute probabilité elles seront :

- il y a des quantités pour plus que 1.000.000 m³ donc pour plus que 100 ans d'exploitation;
- cependant, il faut plus des données sur l'homogénéité de la carrière, ce qui demandera un échantillonnage sur toute l'étendue de la colline (maille de 20 x 20 m)

Pour une production de 6.000 tonnes, il est indiqué d'exploiter la carrière de Ngangare à Mutura.

Calcaires

L'étude sur la carrière de Mpenge a été réalisé dans le but de connaître avec plus d'exactitude les quantités, qualités et les conditions d'exploitations des travertins de Mpenge III. L'étude nous révèle :

- qu'il est plus économique d'exploiter les travertins de Rwaza que ceux de Mpenge III et ce surtout à cause des quantités d'altérés et la friabilité de la pierre de Mpenge.

Il y a d'énormes pertes qui demandent d'être étudiées pour une utilisation justifiée, car les altérés sont aussi riches que les pierres calcaires, mais leur emploi dans un four vertical est très difficile, voir impossible.

- qu'on étudiera l'emploi de ces altérés, par exemple pour l'utilisation dans l'agriculture;
- qu'on exploite tout d'abord Rwaza, en attendant les conclusions sur l'emploi des altérés de Mpenge III.

1.2. La mise au point du liant

La recherche sur la composition du liant ayant comme objectif de diminuer les coûts de production ou bien d'augmenter la qualité en maintenant les coûts a abouti en octobre 1986 dans un changement de la composition.

La quantité de chaux a diminué en faveur de la quantité des pouzzolanes. Ceci augmente légèrement la qualité et diminue les coûts de production de 700 FRW/T.

N'ayant pas encore abouti, la recherche s'est concentré à l'ajoute des additifs qui pourraient influencer positivement les caractéristiques du liant.

L'apport des selgemmes en provenance de l'Uganda et les adjuvants organiques n'ont pas donné des résultats satisfaisants dans la pratique. Pour les adjuvants organiques, un problème additionnel est qu'il s'agit souvent des produits consommables. Cependant, l'ajoute en de très petites quantités des produits tensio-actifs semblent avoir une influence positive sur la qualité du liant. Les résultats promettant seront confirmés par des essais à plus grande échelle, début 1987.

Enfin, plusieurs pistes appelées "développement" sont poursuivies e.a. l'emploi des cendres différentes des feuilles de bananiers etc... Les conclusions provisoires ne sont pas très positives.

Pour 1987, l'accent sera mis sur la vérification de l'utilité d'un additif tensio-actif qui aurait une bonne influence sur la qualité du liant et qui permet de réduire en même temps les coûts de production. Les résultats définitifs seront pour mi-1987.

1.3. La ligne de production

Le P.P.C.T. a élaboré un plan pour l'extension de la capacité de l'usine jusqu'à 6.000 tonnes. Ce plan prévoit surtout un renouvellement de l'équipement pour le séchage des pouzzolanes, le broyage et l'ensachage du liant.

Des bureaux d'études en Belgique sont sollicités de confirmer la disponibilité et les conditions d'acquisition.

1.4. L'étude de préfactibilité

Sous la responsabilité du MINIMART, une étude de préfactibilité a été entamée au cours de l'année 1986. Cette année englobe toutes les études ponctuelles telles que celle sur les matières premières, la qualité du liant, la ligne de production et évidemment celle du marché. L'étude sera achevée fin janvier après quoi les autorités devront prendre des décisions quant à l'avenir du projet.

2. Investissements

Face aux problèmes de financement, le PPCT n'a pas pu réaliser des investissements d'importances, permettant une augmentation de la capacité ou une diminution des

coûts de production. Grâce au préfinancement de Coopibo, une pompe a été achetée. Elle est indispensable pour diminuer le niveau d'eau dans le marais afin de pouvoir exploiter la tourbe.

3. Production et Approvisionnements

Tourbe

La tourbe est extraite pendant les périodes janvier-février et juillet-octobre. La production totale est estimée à 800 T. Les problèmes de drainage du marais seront diminués grâce à l'installation de la pompe. La consommation de tourbe pour le séchage des pouzzolances est de 650 tonnes. Cette tourbe est transportée des hangars au centre de production par le camion du PPCT. La main d'oeuvre saisonnière s'élève à 20 personnes sur base annuelle.

Calcaires

Pendant les mois de juin au septembre, des pierres calcaires ont été extraites dans la carrière de Rwaza. Une équipe de 35 personnes a livrée les pierres calibrées, selon le contrat. Un capita du PPCT suit les travaux pour surveiller le respect des règles de jeu de l'extraction. En total 920 tonnes de pierres calcaires sont extraites et transportées par camio d'un tiers au centre de production. Un problème rencontré c'est l'utilisation illégale de notre carrière par quelques exploitants locaux. Le PPCT, après négociations échouées, a dû les accuser devant le tribunal.

La chaux

La production de chaux a atteint 473 tonnes et c'est réalisé pendant la période :
janvier - mars : 125 t
août - novembre: 348 t
Pour un cuisson amélioré, la qualité de chaux a augmenté et les pertes sont diminuées. En moyenne 20 personnes ont trouvé un emploi, dont 4 sont des travailleurs permanents du projet.

Pouzzolanes

Une équipe sur place de 6 ouvriers prépare les pouzzolanes ~~dans la carrière de~~ Ngangare à Mutura. Les pouzzolanes sont transportées par un camion d'un tiers. Avec la production de 2057 tonnes de liant en 1986, les pouzzolanes transportées s'élèvent à environ 1600 tonnes (pouzzolanes humides). L'organisation de la production et transport des pouzzolanes est appréciée car elle ne donne pas de problèmes majeurs de discontinuité.

Ciment portland

Le ciment portland est acheté à Gisenyi par l'intermédiaire de Rwandex. Il nous arrive par camion d'un tiers et ici rien d'inconvénient. Cette année-ci, environ 515 tonnes de portland sont achetées à un prix qui varie entre 31.500 et 30.400 francs par tonne.

Les sacs d'emballage proviennent du Kenya et nous arrivent par l'intermédiaire d'un importateur. L'approvisionnement a connu quelques problèmes résultant en deux ruptures de stock. Une autre formule devrait être cherchée pour améliorer l'approvisionnement. Les sacs d'emballage nous reviennent à 49 Fr/sac.

Le liant pouzzolanique

L'objectif de 2000 tonnes de production en 1986 a été atteint et le chiffre exact c'est 2056,6 tonnes. On a pu arriver à ce niveau malgré les problèmes d'équipement de séchage. Le système de séchage ne paraît pas le plus économique et fiable. Une solution au problème de séchage s'impose, veut-on augmenter le niveau de production et diminuer les coûts d'entretien & réparation. Le nombre de travailleurs pour la production s'élève à 20.

4. VentesLiant pouzzolanique

Aussi l'objectif de vendre 2000 tonnes a été atteint par la vente qui s'élève à 2052 tonnes de liant pouzzolanique. Une analyse brute nous apprend que le liant est acheté par une clientèle diversifiée i.e. les entrepreneurs, les projets, les commerçants et les petits constructeurs. Ces derniers auront davantage accès au liant depuis que TRAFIPRO a commencé la distribution du liant dans ses succursales. La quantité de chaux vendue s'élève à 101 tonnes. En fait le seul client avec contrat c'est l'ELECTROGAZ à Gisenyi. Avec une production limitée, le PRCT n'a jamais entrepris les démarches pour la vente de sa chaux, étant donné sa consommation pour la production de liant. Depuis la production de la période août-novembre, il y a un changement de stratégie. Nous avons commencé des démarches pour la vente de chaux, qui est d'une très bonne qualité, aux entreprises de construction et à ELECTROGAZ-KIGALI. Les effets des démarches se font sentir au cours de l'année 1987.

Sous-produits

La disponibilité des produits tels que grappier de chaux, restes four à chaux, et cendres de tourbe nous a permis de les vendre aux projets agricoles surtout dans la région de Gikongoro. Une tournée d'évaluation nous a permis de voir les résultats. Ils sont satisfaisants là où ces produits de chaux ont été utilisés ensemble avec l'engrais chimique. Nous avons vendu :

- restes de tamisage de chaux : 28,50 t
- cendres de tourbe : 13,25 t

En 1987, nous prévoyons intensifier les contacts avec les projets agricoles de la région pour réaliser ^{le} nombre d'essais avec ces produits dans l'agriculture.

5. Aperçu financier

Un troisième objectif concret a été de réaliser un auto-financement o.à.d une situation dans laquelle les recettes de vente dépassent les dépenses pour la production.

Nous avons pu réaliser cet auto-financement grâce au chiffre de vente et le niveau des dépenses bien contrôlées.

Le compte d'exploitation du 1^{er} janvier au 31 décembre se présente comme suit :

Vente produits divers	321.666	
Stock vendu produit	267.349	
Marge brute		54.317
Total produit	38.860.517	
Total charge	28.097.366	
Valeur ajoutée		10.817.468
Autres revenus	1.476.565	
Autres charges	15.139.649	
Résultat d'exploitation		<u>-2.845.616</u>
Capacité d'autofinancement	1.553.221	
(Amortissements = 4.398.837)		

6. Autres activités

Relations extérieures

Nous avons pu accueillir plusieurs autorités, qui, dans le cadre d'une visite à la Préfecture de Ruhengeri, sont venus nous visiter. Le Ministre belge de la coopération accompagné du Ministre Rwandais des Affaires Etrangères sont venus nous rendre visite le 3 Juin 1986. Au mois de septembre, nous avons pu accueillir une délégation du sénat belge.

Le Ministre de l'habitat Ougandais avec son homologue le Ministre des Travaux Publics et de l'Energie sont venus visiter le projet au mois de novembre. S'agissant d'une visite officielle à la Préfecture de Ruhengeri, Monsieur le Préfet a chaque fois accompagné ces visiteurs.

Après la visite du Ministre Belge de la Coopération, nous avons l'espoir que les difficultés de financement et notamment le préfinancement des activités par Coopibo, Belgique seraient résolus. Cependant, nous attendons toujours un éclaircissement de cette situation.

Cestrar

Au sein du PPCT aussi, on peut signaler la création d'une unité de syndicat des ouvriers. Le CESTRAR du PPCT compte 45 membres et son bon fonctionnement ne peut être que dans l'intérêt de tout le monde appartenant au projet.

Umuganda et animation

Les rapports détaillés sont à rédiger par le responsable de la cellule et dans son cadre spécifique. A signaler ici que la cellule du PPCT s'occupe surtout du reboisement, la propreté et l'hygiène ainsi que l'aménagement de route. En ce qui concerne l'animation, à part le groupe choc, le PPCT s'intéresse au sport notamment le football. A son initiative avec l'autorisation des autorités de Ruhengeri, un tournoi de foot-ball a été organisé en août pour les cellules spécialisées.

./...

L'étude de préfactibilité rédigée sous la responsabilité du MINIMART devrait trouver sa suite en indiquant les études ponctuelles nécessaires pour pouvoir élaborer le dossier final. Le dossier final indiquera l'avenir du PPCT, l'échelle de ses activités et sa structure juridique future.

Le financement des investissements à réaliser et le remboursement de préfinancement de Coopibo/Belgique devra être résolu. Les engagements de l'AGCD, depuis la commission mixte en 1984 restent à être exécutés. L'exécution des études ponctuelles par un bureau belge peut être l'occasion pour le remboursement de Coopibo et la détermination du solde du montant disponible pour ces investissements.

La capacité de production est limitée à 2000 tonnes et en 1987, il n'y aura pas une augmentation; le remplacement de l'équipement indispensable pour la croissance de production ne peut être espéré que pour 1988.

Ceci veut dire que la vente du liant se limitera à 2000 tonnes. Vu les expériences de l'année passée, il reste assez de démarches pour faire accepter le produit par les entrepreneurs, consommateurs et les autorités. Malgré l'acceptation officielle du produit par le Ministre des Travaux Publics, les cahiers de charges ne le mentionnent souvent pas comme alternatif.

Aussi un soutien des autorités locales pour l'encouragement de l'utilisation du liant dans les bâtiments publics et semi-public ne peut nous être très utile.

Les contacts dans ce sens seront sollicités avec les autorités nationales et régionales.

Le PPCT prévoit également de produire de la chaux et propager son utilisation pour l'épuration d'eau (Electrogaz) étant donné sa qualité supérieure qui s'approche de la chaux importée au Kenya.

3. Projet Théicole Nkuli-Nyakinama

1. Introduction

Au cours de l'exercice 1986, les activités du projet théicole Nkuli-Nyakinama ont été axées sur l'agriculture et l'infrastructure. Suite aux difficultés rencontrées lors de l'exécution du programme prévu, le projet n'a pu accomplir qu'un tiers du calendrier prévisionnel des réalisations en matière de plantations théicoles. Les mêmes problèmes n'ont pas épargné le volet infrastructure dont l'objectif 1986 a été atteint partiellement; certains travaux étant reportés à l'exercice prochain.

2. Personnel

A la fin de l'année 1986, le personnel oeuvrant au projet théicole Nkuli-Nyakinama était le suivant :

- Un directeur expatrié AO
- Un chef de plantation AO
- Un vérificateur de chantiers
- Un comptable ES4
- 5 chefs de chantiers

./...

- Trois chauffeurs
- Un dactylo-archiviste et un magasinier
- 8 Monagris
- 3 aides-Monagri
- Un boy-Chauffeur

3. Objectifs du projet pour l'année 1986

a) Infrastructure

- Entretien des pistes d'accès aux plantations;
- Création de la route Mugogo-Gatovu;
- Construction de deux ponts sur la rivière Kinoni;
- Construction d'un bureau de chantier Runigi et achèvement d'un autre à Mugogo;
- Construction de cinq hangars de cueillette

b) Agriculture

- Entretien des plantations
- Extension des plantations (150 ha prévus en 1986)
- Création de pépinières pour 2.600.000 boutures
- Production de 153 tonnes de thé vert.

4. Réalisation du programme

a) Infrastructure

Un réseau routier, long de 3 Km a été entretenu avec épandage du gravier. Un autre a bénéficié d'un entretien léger et régulier, consistant en décompage d'herbes, creusement des rigoles et réparation des caniveaux. La construction d'un bureau à Runigi et l'achèvement d'un autre à Mugogo ont été exécutés entièrement. La construction des ponts et hangars ainsi que la création de la route Mugogo-Gatovu ont été reportés à l'exercice 1987.

b) Agriculture

- Entretien des plantations

En 1986, l'entretien des plantations a été couronné par des résultats satisfaisants. Il a consisté à l'exécution des travaux de sarclage, de curage des drains et des fossés anti-érosifs, de pegging tipping, regarnissage, application de la fumure minérale et les taille.

- Extension des plantations

Les prévisions de l'exercice 1986, en ce qui concerne l'extension des plantations, n'ont pas pu être réalisées complètement, vue la non-disponibilité du terrain à planter. Sur 150 ha. prévus, 54,55 ha seulement ont été plantés.

- Création des pépinières

Le programme de la création des pépinières prévu ainsi que leur capacité de stockage ont été exécutés conformément au plan de travail 1986, voire

.../...

dépassés, car 2.648.292 boutures ont été repiquées. Ces plants feront l'objet d'une mise en place pour l'exercice 1987.

- Production du thé vert

Au cours de l'exercice 86, 177, 785 tonnes de thé vert ont été récoltés, soit un surplus de 24,785 tonnes par rapport aux prévisions de 1986.

A noter que la superficie en production est 114,7 ha et le rendement annuel moyen est de 1.550 Kg/ha de feuilles vertes.

4. SOMIRWA - SECTEUR GIFURWE

a) Personnel

Le secteur Gifurwe a maintenu en place 90 personnes jusqu'au 31/12/1986 pour assurer seulement le gardiennage, alors qu'au 1/1/1986, il y avait 521 unités. Les hommes-jours prestés sont au nombre de 53.493.

b) Réalisations

La production industrielle a été de 22.792 Kg pour les 4 mois d'activité.

En effet, les travaux n'ont couvert que cette période de 4 mois parce que la SOMIRWA qui venait de faire faillite a arrêté ses travaux en Avril 1986.

La production de la sous-traitance a été de 12.021 Kg pour 3 mois d'activités au ralenti.

c) Difficultés et perspectives d'avenir

Les difficultés sont liées à la faillite de la SOMIRWA et au cours du Wolfram qui est très bas actuellement (de l'ordre de 32 à 38 US\$ par TMU).

Le souhait est que l'étude en cours puisse conclure à une possibilité de relance de l'activité. Toutefois, il est à noter que pour la mine de Gifurwe, aucune activité ne peut être rentable tant que le cours reste inférieur à 46 \$.

La fermeture de la mine affecte négativement l'activité économique de la région environnante : fermeture de petits centres qui s'étaient érigés ici et là, déplacement de certaines personnes vers d'autres régions du pays en quête d'emploi.

5. Projet KAMIRANZOVU

a) Personnel du Projet

Jusque fin 1986, le Personnel du Projet se compose de :

- Un Directeur du Projet
- Un Fonctionnaire-Dirigeant
- Un Agronome, Responsable des activités agricoles dans le marais
- Un hydrologue, Responsable de l'entretien des ouvrages dans le marais
- 10 Moniteurs Agricoles, Responsables de la vulgarisation
- Un Dactylographe
- Un Chauffeur
- 205 ouvriers dont 8 capitas, 7 zamu et 2 magasiniers.

./...

b) Avancement des travaux agricoles

Pour cette phase de mise en valeur, le marais KAMIRANZOVU a été divisé en 3 zones en fonction de leurs caractéristiques agro-pédologiques et hydriques. Les zones sont dénommées respectivement de l'aval à l'amont du marais : zone I, II, III. La zone agricole la plus productive est la zone III où toutes les cultures peuvent aisément se pratiquer grâce à un drainage aisé et un sol pas trop acide.

Les zones I et II possèdent une trop petite pente et connaissent par endroit des étangs de rétention sur sol argileux. Ces deux zones sont toutefois aptes à la culture de pomme de terre et la patate douce. Il y a lieu également de pratiquer des essais de culture de légumes là où le drainage a réussi.

Cultures pratiquées

Actuellement le projet vient de cultiver 196 parcelles (1 parcelle = 7,5 ares) de maïs, variété Bambou. La superficie totale occupée par le maïs est de 14,7 ha. Les semences, soit 750 kgs, ont été fournies par S.S.S. à raison de 45 Frs le kg. Les 14,7 ha cultivés et semés ont consommé 500 kgs (10 sacs), il en reste donc 250 Kgs dans nos magasins (5 sacs).

Dans le cadre de collaboration avec d'autres projets, il est à signaler que le Projet KAMIRANZOVU a prêté une parcelle (située dans la zone II) au projet PNAP pour y effectuer des essais d'engrais chimiques sur sol de marais.

Sur toutes les parcelles cultivées, la levée se fait normalement. Les travaux de champ actuels portent sur le sarclage du maïs, l'entretien des ouvrages dans le marais, la culture fourragère et la vulgarisation.

Occupation de parcelles

Il a été créé au total 5059 parcelles dont 1601 appartiennent au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts et 3.458 autres au paysans. Les tableaux ci-après montrent clairement l'état d'occupation des parcelles dans les trois zones du Projet.

Parcelles réservées au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts

Zone		Parcelles créées		Parcelles cultivées		Parcelles non cultivées	
I	:	191	:	16	:	191	
II	:	699	:	181	:	683	
III	:	711	:		:	530	
TOTAL	:	1.601	:	197	:	1.404	

./...

Zone	: Parcelles : créées	: Parcelles : distribuées	: Parcelles non : distribuées	: Parcelles : cultivées	: Parcelles non cul- : tivées
I	865	865	-	620	245
II	1.470	1.470	-	1.102	368
III	1.123	1.123	-	1.121	2
TOTAL	3.458	3.458	-	2.843	615

La superficie totale occupée par les parcelles destinées à l'Agriculture s'élève à 380 ha. Le reste du marais, soit 272 ha est occupé par :

- des zones destinées à la culture fourragère
- des zones d'habitation
- autres zones impropres à l'agriculture.

D'après les tableaux d'occupation des parcelles, il est heureux de constater que le monde des agriculteurs-éleveurs est animé d'une volonté manifeste pour la valorisation du marais.

c) Difficultés :

Le projet KAMIRANZOVU n'a pas pu démarrer ses travaux convenablement à cause de multiples difficultés que l'on peut résumer comme suit :

- Manque d'autonomie de gestion
- Absence de siège administratif
- Financement très peu disponible
- Absence de matériel et moyens logistiques.

6. Projet de Reboisement CYERU - BUTARO - NYAMUGALI

1. Sommaire

Au cours de l'année 1986, le projet a réduit le nombre de pépinières à 37; C'est à dire une pépinière par secteur administratif selon le document du projet. On a produit 1.309.578 plants d'essences variées soit une capacité moyenne de 35.394 plants par pépinière et par deux saisons. (Essences forestières et fruitières).

Le prix de revient d'un plant a été de 3,8 Frs.

Pendant l'année 1986, le projet a créé 45,5 hectares en commune Nyamugali et a distribué gratuitement 654.593 plants à la population de trois communes voulant créer son propre boisement.

On a continué la construction de trois logements et d'un bureau pour le projet mais ce n'est pas encore bien terminé. On a aussi continué la vulgarisation forestière en milieu rural tout en mettant un accent très particulier sur l'Agroforesterie.

Pour aboutir à ces réalisations, on a dépensé une somme de 11.680.586 Frs (7.663.088 Frs pour l'U.S.A.I.D. et 4.017.498 Frw de la part rwandaise).

./...

2. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au sein du projet pendant l'année 1986 sont semblables aux celles rencontrées au cours de l'année 1985.

Parmi ces difficultés on pourrait citer :

- Pendant la saison de plantation, un retard en transport de plants se fait sentir à cause d'un seul véhicule dont le projet dispose.
- Les sites à boiser sont inaccessibles aux véhicules à cause du manque de système routier. Il faudrait que les bailleurs de fonds voient les possibilités d'accélérer le dossier qui a été par le MINAGRI (Direction des forêts et produits forestiers) au cours de l'année 1986 pour pouvoir créer des pistes menant sur ces zones déjà boisées où à boiser.
- Le document du projet stipule que le gouvernement rwandais prendra en charge les moniteurs forestiers après six mois à partir de leur engagement. Mais ceci n'a pas été le cas pour les moniteurs forestiers. Car le projet a payé 19 mois ces moniteurs forestiers. On se demande si le gouvernement rwandais (MINAGRI) paiera l'équivalent de 13 mois. Puisque ça a énormément augmenté les dépenses sur les frais locaux (salaire du personnel) sur la contribution de l'U.S.A.I.D (Projet).
- On n'a pas eu assez d'essences agro-forestières au cours de la campagne octobre-novembre pour la bonne raison que les Cedrella serulata qui nous sont donnés par l'ISAR n'ont pas du tout germé. Les autres essences agro-forestières n'étaient pas disponibles à l'ISAR au moment de l'achat des semences fruitières.

7. Projet Club 2/3 : Projet de Développement Communal

1) Personnel

a) Ingénieur Civil chargé de projet

- gestion et suivi des projets du Club 2/3 au Rwanda
- assistance technique auprès des superviseurs de COFORWA sur les chantiers financés par le Club 2/3
- conseiller à la planification de la ressource en eau auprès des autorités communales

b) Conseillère en formation à l'hydraulique rurale

- assistance à l'élaboration des thèmes pédagogiques
- coordination et planification des activités de formation en hydraulique rurale
- développement de matériel didactique pour les CCDFP

2) Réalisations

Au cours de 1986, le Club 2/3 a injecté 13.729.972 FRW qui ont permis de terminer certains travaux amorcés en 1985 et de financer d'autres chantiers :

- aménagement de 45 petites sources en commune de Nyakinama et Ruhondo
- une adduction gravitaire en commune de Ruhondo, soit Kanzo
- 4 adductions gravitaires en Commune de Nyamutera, soit Rutarabana,

Mukirangwe, Kagano, Nganzo

- 3 adductions gravitaires en commune de Nyakinama, soit Gakongoro, Mugwata II, Rugeshi.
- 3 extensions d'adductions en Commune de Nyakinama, soit Kayaka II, Muko, Mutobo
- travaux de construction du CCDFP de Nyakinama

Comme en 1985, le Club 2/3 a fourni un appui technique aux communes grâce à la présence de deux coopérants volontaires OCSD respectivement ingénieur civil et conseillère à la formation.

3) Perspectives d'avenir

Le Club 2/3 prévoit poursuivre son appui au développement communal en 1987 et 1988 en finançant une troisième phase d'hydraulique rurale et la construction de bâtiments de CCDFP pour une valeur globale de près de 40.000.000 FRW.

8. Projet P.W.A.P

1. Introduction

Pendant l'année 1986, les activités du Programme National pour l'Amélioration de la Pomme de terre (PNAP) ont été articulées sur la production des semences saines et la recherche des techniques culturales appropriées de la pomme de terre.

Pendant l'exercice, le programme de la pomme de terre a mis un accent particulier sur l'introduction et la conservation du germoplasme, la recherche des variétés résistantes au mildiou et à la bactériose et les diffuser chez les agriculteurs à grande quantité selon l'adaptabilité de celles-ci dans différentes zones agro-écologiques.

L'impact des innovations du PNAP en milieu rural a retenu l'attention du programme ainsi que la formation tant des cadres étrangers que des nationaux oeuvrant ou appelés à oeuvrer dans le domaine agricole.

2. Objectifs prioritaires du PNAP pour l'exercice 1986

En 1986, trois principales charnières du PNAP ont guidé ses activités.

Il s'agit de :

- 1° La recherche appliquée sur les nouvelles variétés, le contrôle des maladies et pestes de la pomme de terre; les pratiques culturales tant en Station qu'en milieu paysan.
- 2° La production des semences améliorées à partir des variétés existantes et nouvelles pour la diffusion
- 3° La formation des cadres agricoles et la pré vulgarisation à partir des essais menés avec les agriculteurs dans leurs propres champs.

./...

3. Introduction, collection et sélection des variétés

Au cours de l'exercice 1986; le PNAP a mené la recherche sur les variétés tant exotiques qu'autochtones. Certaines des variétés récupérées du milieu rural ont montré une supériorité en production sur des variétés actuellement en diffusion. Cette collection permettra de mener une recherche sur le croisement intervariétal.

En plus de la recherche sur le croisement intervariétal, le PNAP a entrepris des essais sur la stabilité du milidjou, de la sélection pour la tolérance à la bactériose, de comparatif variétal multilocal en région des hautes moyennes et basses altitudes. De même, une étude de la rentabilité de l'utilisation combinée d'engrais et de fongicide sur la pomme de terre a été menée au PNAP Ruhengeri.

Enfin, le PNAP a songé aux essais de fertilisation et densité de plantation. Sur ces derniers, les conclusions suivantes ont été dégagées :

Pour l'azote, l'analyse statistique n'a révélé aucune différence significative ni entre les doses ni entre les densités. Il n'y a eu non plus d'interaction entre les différentes doses d'engrais et les différentes densités de plantation.

Concernant le phosphore, on a eu une différence significative entre l'application d'engrais et les différentes densités de plantation. La meilleure dose a été de 150 unités par hectare de phosphore P 205. L'accroissement des rendements en fonction de l'augmentation des quantités de P205 témoigne donc de la carence du sol de Kinigi en phosphore (c'est dans la station du PNAP Kinigi que ces essais se sont déroulés).

Pour le potasse, on a remarqué que les rendements augmentaient avec l'augmentation des doses d'engrais appliquées. Dans l'essai du potasse, toutes les doses appliquées semblaient insuffisantes pour une production optimale. Ceci justifiait les grandes exportations de la potasse par la pomme de terre ainsi que les risques de lessivage et la carence de potasse en sol volcanique.

Enfin, en ce qui regarde le fumier de la vache, c'est la dose de 20 tonnes/ha à la densité de plantation de 80 cm x 30 cm qui est optimale.

D'une façon générale, il a été remarqué que la densité de plantation de 80 cm x 30 cm est idéale pour la production de la pomme de terre à Kinigi. Cela peut s'expliquer par l'efficacité plus grande de l'utilisation de l'énergie solaire captée. Ce traitement a réalisé 100% de couverture de sol bien avant les autres. Cette couverture totale du sol a maintenu un taux d'humidité du sol élevé. Ce qui a favorisé la croissance de la pomme de terre.

S'agissant de l'étude de l'efficacité des fongicides contre le milidjou, cette étude se place dans le cadre des essais de contrôle du milidjou par des fongicides. Les études antérieures ont mis en évidence l'efficacité du Dithane M-45 sur la réduction du développement de la maladie.

./...

Comparés aux fongicides de contact, les fongicides systémiques (Ridomil) se sont montrés plus efficaces; tandis que le Dithane est techniquement plus efficace que le nouveau fongicide le Leltar.

4. Conclusions

- Le programme actuel du PNAP est de collecter chez les agriculteurs leurs meilleurs clones issus des semences botaniques et les tester en station.
 - Au cours de l'année 1986, plusieurs essais ont été menés à terme et les résultats sont prêts à être recensés et publiés pour la vulgarisation.
 - La production de semence s'est élevée à 800 tonnes et seulement 212 tonnes ont été diffusées aux projets multiplicateurs et aux agriculteurs.
 - La variété Gahinga est écartée du programme de multiplication car elle a été refusée par tous les projets et les agriculteurs.
 - Le faible taux de diffusion de cette année 1986 est la conséquence directe de la baisse catastrophique du prix de la pomme de terre.
- Cela a fait que de nombreux agriculteurs et projets ont gardé leur propre semence pour les futures plantations. D'autres n'ont pas du tout voulu réinvestir dans cette culture qui n'avait pas été rentable dans les saisons précédentes.

L'objectif du PNAP pour l'exercice 1987 est de multiplier à grande échelle la Sangema (variété appelée reine des variétés par bien de production) et d'autres variétés qui se montrent encore performantes.

9. OPYRWA

1. Introduction

L'OPYRWA est la seule unité de transformation du pyrèthre en extrait brut existant au Rwanda. La mission principale de cette office est le développement de la culture du pyrèthre, le séchage et l'usinage des fleurs ainsi que la commercialisation des extraits de pyrèthre.

Malgré les efforts déployés par les autorités de l'office tant administratives que techniques, la situation financière de l'office ne cesse de se détériorer suite au prix de vente de l'unité de l'extrait tellement inférieur au prix de revient de cette même unité. Les instances habilitées sont saisies du cas de cette entreprise de production à titre de cultures de rapport confrontée toujours au problème délicat de financement.

2. Production

a) Tableau évolutif de la production des fleurs fraîches et sèches (1983-86)

Année	:	Production F.F (en Kg)	:	Production F.S (en Kg)	!
1983	:	5.972.167	:	1.194.432	!
1984	:	5.740.500	:	1.148.734,4	!
1985	:	3.928.660	:	779.833,8	!
1986	:	3.009.563,4	:	596.349,6	!

./...

On assiste donc à une baisse de production des fleurs, et cela est dû généralement aux retards continuels dans les paiements des planteurs et à la faible rémunération au producteur. De là, résulte une concurrence farouche des produits vivriers.

b) Situation des intervenants et décision de l'administration de l'Office

- L'exercice 1986 a été marqué par des activités intenses de sensibilisation des pyrétriculteurs et du personnel ou autres responsables du cadre agricole pour une production accrue. Suite aux difficultés financières rencontrées par l'office, la direction a adopté une politique d'octroi des avances sur traitements ou prêts aux planteurs selon les demandes enregistrées. Priorité a été accordée aux planteurs désespérés et au personnel qui, avec raison, commençait à être dégoûté de la situation; cela dans le souci de stimuler ces deux catégories de travailleurs afin que leur travail puisse être plus fructueux.

3. Volet commercial

- Le chiffre d'affaire a passé de 162.093.355 FRW à 189.158.032 FRW en 1986. Ce fut une augmentation non négligeable quoique le prix de vente évalué en monnaie nationale ne s'est pas sensiblement amélioré.

• Tableau de production des produits finis et évolutif du chiffre d'affaire (1983 - 1986)

Année :	Production (en Kg)	Chiffre d'affaires (en FRW)				
		Extrait brut	Extrait pâle	Extrait brut	Extrait pâle	TOTAL
1983 :	-	-	-	: 88942200	: 8779200	: 97721605
1984 :	55.209,8	-	-	: 91693331	: 7224079	: 98917410
1985 :	22.525,0	-	-	: 158638727	-	: 162093355 *
1986 :	62.413	21.961,06	-	: 147288836	: 41869196	: 189158032

* Ce montant inclut la vente de l'extrait semi-raffiné s'élevant à 3.438.628 FRW

4. Conclusion et perspectives d'avenir

Financièrement, l'OPYRWA enregistre des résultats d'exploitation toujours négatifs. Il ne compte être rentable que si les conditions du marché lui sont favorables. Ce comportement du marché pyrétricole et les forces concurrentielles en jeu laissent l'administration de l'office dans l'impasse. Tout ce qu'on peut dire est que les démarches sont toujours entreprises pour atténuer des obstacles à l'entrée et à la sortie de cet environnement rude et chargeant. Malgré que la valeur ajoutée reste toujours négative, suite aux problèmes ci-haut cités, l'office a des points socio-économiques positifs qu'on ne pouvait sans doute négliger qui sont : l'importance du personnel embauché, le nombre des pyrétriculteurs dont la survie provient en partie du revenu pyrétricole, la conservation et la protection du patrimoine foncier et l'apport d'une part considérable des devises dans le pays.

./...

1. Introduction

C'est en Juin 1985 que le Projet d'Analyse et d'Aménagement des Ressources Naturelles dans la Préfecture de Ruhengeri (RRAM) a commencé ses activités au Rwanda.

Le Projet avait comme mission principale de constituer une base des données sur l'environnement à partir de laquelle des stratégies efficaces auraient été adoptées pour mieux gérer des ressources de la Préfecture de Ruhengeri.

Il était prévu que la réussite de cette phase, en une période de 18 mois, conduirait à une seconde phase dont la base serait les problèmes cruciaux identifiés lors de la première phase.

2. Exécution du programme

- Inventaire forestier de la Préfecture de Ruhengeri
- Inventaire des ressources en eau de la Préfecture
- Faire une étude socio-écologique des paysans et leur environnement
- Examiner l'état de l'agriculture selon différentes zones agro-écologiques de la Préfecture
- Faire une étude pédologique en Préfecture de Ruhengeri
- Conservation des sols et foresterie en Préfecture de Ruhengeri
- Législation et institution en matière d'environnement au Rwanda
- Les mines et les phénomènes d'érosion dans la Préfecture de Ruhengeri
- La pierre de lave comme matériau de construction
- L'habitat groupé des communes Butaro et Oyeru, et la gestion des ressources
- Etude morphodynamique de la rivière Mukungwa
- Les processus d'érosion dans les bassins versants Karago-Bihinga
- Les aspects socio-écologiques de l'exploitation des marais, le cas de Mukungwa
- Etude socio-écologique sur l'exploitation de la chaux à Ruhengeri
- Rédiger un rapport final sur Ruhengeri et ses ressources.

3. Conclusions de la première phase

De l'inventaire initial et l'évaluation du projet, les conclusions suivantes ont été dégagées. La situation de l'environnement à Ruhengeri est encore ~~relativement bonne~~. Les ressources régionales sont très variées et renferment une réserve forestière à caractère biologique unique, un réseau complexe de rivières, lacs et marais, ainsi que toute une gamme d'agro-écosystèmes extrêmement productifs. Il est à souligner que malgré des pressions humaines perpétuelles, tout l'écosystème de notre Préfecture a fait preuve d'une grande adaptation et continue à fonctionner et à offrir des services indispensables. Cependant, une population rurale d'une densité extrêmement élevée a fait qu'il y ait un impact négatif, suite à une pression importante exercée sur les ressources limitées.

./....

Les conséquences de cette pression sont l'érosion accélérée et la baisse de la fertilité des sols, la surexploitation de tous les marais et plaines, la surcharge des pâturages en bétail et le problème d'affecter des terres à la production alimentaire et à celle de bois de chauffage.

4. Objectifs de la 2ème phase : En Commune Nyakinama, Ruhondo et Nyarutovu

a) Conservation des sols

- Etablir un plan de gestion et conservation des sols de la Préfecture de Ruhengeri dont la base sera :
 - * les données quantitative issues des essais sur la lutte anti-érosive
 - * l'évaluation de l'importance et la pertinence des activités actuelles de lutte contre l'érosion
 - * les domaines prioritaires identifiés pour une lutte anti-érosive intensive
 - * les technologies d'amélioration des sols ayant un potentiel de conservation

b) Foresterie

- Créer des pépinières dans la zone couverte par le projet pour la conversion des vieux boisements (en majorité d'eucalyptus), la fixation des talus routiers et la création des boisements individuels groupés.

c) L'Agroforesterie

- Introduction et vulgarisation des essences agro-forestières à usage multiple, notamment : la réduction de l'érosion, l'amélioration de la fertilité des sols et la production du bois d'oeuvre, de chauffe et du fourrage.

d) Formation

- Dans le domaine de la formation, en 1986, le projet a déjà tenue à Ruhengeri un séminaire-atelier sur l'environnement et le développement en Préfecture de Ruhengeri. Il a organisé la formation sur le tas de son personnel, du personnel des communes et des agents du MINAGRI.

11. Projet Agro-Pastoral CYABINGO -- GATONDE -- NDUSU (CYGAND)

1. Introduction :

Le projet CYGAND est un projet d'intensification de la production vivrière et animale. Il a 4 volets dont trois de production et un volet d'appui. Ces volets sont : Agri-Sylviculture, Elevage, Groupements et Crédits et le Volet Formation et Vulgarisation. Ce projet est le fruit de la coopération Rwando-Autrichienne.

2. Personnel

- A la fin de 1986, le Projet CYGAND disposait d'un personnel suivant :
 - 1 chef de projet expatrié
 - 9 Agronomes A3 et 2 Vétérinaires A3
 - 1 Secrétaire A2 et 1 Comptable A2
 - 35 Monagris et 9 Aides infirmiers vétérinaires

- 3 Encadreurs des Coopératives
- 3 Animatrices Sociales

3. Réalisations

a) Agri-Sylviculture

Agriculture

En général, les principales cultures vivrières rencontrées dans la zone couverte par le Projet CYGAND sont : Bananes, Haricots, Petit pois, Sorgho, Maïs, Patates douces et Colocases.

En 1986, la production des cultures vivrières dans les communes encadrées par le Projet CYGAND a été quasi-stationnaire. Elle a été de 68.155 tonnes contre 68.323 tonnes en 1985; soit une légère diminution de 168 tonnes.

Pendant la même année, le projet a introduit les variétés sélectionnées du haricot volubile et main; du Maïs et de la patate douce, qu'il a multiplié pour ensuite les diffuser en milieu rural.

Au cours de l'exercice 1986, le Projet CYGAND a octroyé, à crédit les semences et intrants aux groupements agricoles. De même, une attention particulière a été accordée à l'aménagement des champs de multiplication et celui des bas-fonds.

* Sylviculture et arboriculture

- En 1986, appuyé techniquement par un Consultant Forestier, le Projet CYGAND a élaboré les plants forestiers des trois communes de son ressort.

- Pendant l'exercice 1986, le projet a intensifié la production des plants forestiers et fruitiers en augmentant le nombre des pépinières dans chacune des communes qu'il encadre et surtout en insistant sur l'efficacité et la rentabilité des pépiniéristes. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1986, le projet a produit 791.300 plants dont 717.612 plants forestiers et 73.688 plants fruitiers. Il est à signaler qu'avec la seule année 1986, le projet a créé 154,94 Ha de boisements.

b) Elevage

* Bétail

- Pendant l'année 1986, l'élevage a connu un bilan positif au Projet CYGAND, spécialement dans le remplacement des dipping tanks par un réseau de couloirs en dur pour mieux soutenir la lutte contre les tiques au niveau des secteurs. Aussi un calendrier des traitements a été établi par le Projet et l'a suivi scrupuleusement. Outre la lutte contre les tiques, le projet a traité 785 cas des bovins vermifugés.

- Aussi, la vaccination de 6.395 têtes contre le charbon et la peste bovine ont été assurées par le Projet pendant cet exercice.

- Pour encourager le métier d'éleveur, le projet a offert à l'éleveur un crédit pour la construction d'étable modèle. Les bénéficiaires de ce crédit sont des familles paysannes ayant un haut niveau d'entraide de collaboration dans le cadre du CCDFP.

A noter que cinq centres de saillie ont été construits en 1986.

En 1986, le Projet CYGAND a pensé à la variation du régime alimentaire du bétail; raison pour laquelle les champs fourragers du trypsaoum, du Sétaria, du French Cameroun, du Desmodium, de la Luzerne et du Leucaena ont été créés auprès de tous les centres de saillie.

Aussi, l'élevage des volailles n'a pas été négligé au Projet CYGAND durant l'année 1986, car, deux poulaillers pilotes pour les poules pondeuses ont été érigés.

- * Concernant l'apiculture, le projet a débuté à octroyer le crédit apicole avec le mois de Juillet 1986.

c) Grouperments et Crédits

Le Crédit matériel donné aux groupements socio-économiques avait été lancé en phase I, mais ce crédit a été reconduit en phase II du Projet CYGAND c'est à dire en 1986 suite à une forte demande de la part des groupements de la région. Cette action vise à appuyer les jeunes de la région à se créer eux-mêmes un emploi et surtout à les soutenir dans les débuts qui sont toujours difficiles car le capital de démarrage dans les groupements de jeunes fait défaut. La somme que le projet a allouée à cette activité est 821.112 FRW.

d) Formation et Vulgarisation

* Formation

En 1986, 35 Monagris, 9 aides-infirmiers vétérinaires et 3 Animatrices Sociales ont reçu la formation de l'INADES. Au cours de cette même année, des journées d'études et excursions sur terrains ont été organisées par le Projet CYGAND.

* Vulgarisation

En 1986, au Projet CYGAND, la priorité a été accordée à la vulgarisation des thèmes ci-après : L.A.E., étable fumièrre, lutte anti-tiques, apiculture et le drainage des bas-fonds. Dans ce programme de vulgarisation, le volet Formation et Vulgarisation a été épaulé par le volet Groupements et Crédit car ils sont deux volets complémentaires.

4. Difficultés rencontrés pendant l'exercice 1986

- Le Projet CYGAND a gravement souffert de manque du personnel suffisant et qualifié;
- Le problème d'acquisition des terrains sur lesquels il fallait installer les champs fourragers a obligé le projet à recourir aux terres marginales dont la production en herbes fourragers est très faible.

./...

- La race des petits ruminants accordée aux projet CYGAND par la Direction Générale de l'Elevage est difficilement ou non trouvable au Rwanda.

12. Projet D.P.E. - Centre Secondaire de RUHENGURI

1. Introduction

Au cours de l'exercice 1986, le projet Développement du Petit Elevage - Centre Secondaire de Ruhengeri a penché son programme sur l'élevage et la diffusion des volailles (Aviculture), des porcs (Porcinoculture), des lapins (Cuniculture) et la fabrication et la vente des aliments pour le bétail ainsi la commercialiation des oeufs fécondés.

2. Réalisations

a) Aviculture

Pendant l'année 1986, le Projet D.P.E. a diffusé 2.207 poulettes chez les agriculteurs-éleveurs.

b) Porcinoculture

Pour l'exercice 1986, la diffusion des porcins s'élève à 49 porcins. Ce qui fait une augmentation de 22 porcins par rapport à l'année précédente.

c) Cuniculture

Pendant la même année, le Centre Secondaire de Ruhengeri a diffusé 220 lapins contre 45 lapins pour l'exercice 1985.

./...

3. Mouvement du Cheptel

Selon les enregistrements du centre, en 1986, le mouvement du cheptel a été le suivant :

AVICULTURE										PORCINOCULTURE										CUNICULTURE																																		
Réception					: Diffusés :					Mort (es)					Porcins vivants					: Morts :					Lapins					: Morts :																								
Poussins:Poulettes:Pou-:					Poulettes:Pou-:					Pou-:					Coqs:Nais-:					Sevrés:Commer-:					Dif-:					Pou-:					Adu-:Nais-:					Sevrés:Commer-:					Dif-:					Lape-:Adultes				
:					:lets:					:ssins:lettres:deuses:					:sances:					:cialisés:fusés:celets:ltes:sarces:					:cialisés:fusés:reaux:																													
4207	:	369	:	35	:	2207	:	1751	:	498	:	26	:	2	:	115	:	90	:	14	:	49	:	42	:	4	:	163	:	338	:	115	:	220	:	146	:	36																

4. Difficultés rencontrées

- Il y a eu une forte mortalité des poussins âgés de 5 à 6 semaines suite à une carence des protéines animales, le sang.
- La cuniculture n'a pas été très acceptée par les agriculteurs-éleveurs car le prix du clapier est très élevé
- Pour le petit bétail, la superficie réservée aux cultures fourragères n'a pas de limites bien définies. Le bornage officiel de celle-ci par le MINISTRE donnerait solution à ce problème.

Introduction :

C'est dans trois domaines, dont la production végétale, production animale et l'Umuganda que la Station a consacré ses efforts pour aboutir aux certaines réalisations pratiques énumérées ci-après.

A. Production végétale1. Avocatier :

- Dans le domaine production végétale, la Station a distribué 202 jeunes plants d'avocatier non greffés et en a effectué le greffage de 54 avocats chez les paysans.

2. Cultures vivrières :

- Diffusion de semences sélectionnées de 821 Kg de blé, 1.954 Kg de sorgho, 2.080,5 Kg de haricot, 598,5 Kg de petit pois et de 118 Kg de maïs aux agriculteurs paysans habitant aux alentours de la Station ISAR-RWERERE

3. Foresterie :

- Une pépinière de plus de 2.000 plants de Pinus a été créée pour la diffusion de ce bois d'œuvre en milieu rural.

B. Production animale1. Caprin :

Au cours de l'exercice 1986, la Station a diffusé 13 chèvres (hybrides résultant du croisement Alpine X chèvre locale) laitières sevrées aux agriculteurs-éleveurs paysans.

2. Bovin :

La Station a diffusé un taurillon de race brun-suisse pur à un agriculteur-éleveur paysan.

C. Travaux Communautaires1. Umuganda

- Pour les travaux communautaires de développement, la Cellule ISAR-Rwerere a fait la culture de pommes de terre pour l'intérêt direct de ses membres. Le champ alloué à ce genre d'Umuganda, fut gratuitement offert par la Station. Jusqu'à ce jour, la caisse de cet Umuganda compte 149.103 Frs qui doivent être partagé selon le souhait de tous les membres.
- La Station a participé activement dans les travaux de lutte anti-érosive, en venant à l'aide de la Commune (Cyeru), dans les Cellules voisines de Gashoro, de Rwerere et de Gako.
- L'entretien des pâturages de la Station fut l'une des activités qui ont préoccupé l'action de l'Umuganda.
- L'entretien des routes de la Station a fait partie des activités de l'Umuganda dont un tronçon (1,5 Km) de la route Cyapa-Rugezi vient d'être très bien aménagé par le nouvel effort de l'Umuganda.

./...

2. Journée Nationale de l'Arbre:

La journée Nationale de l'Arbre fut honorée par notre cellule en créant une plantation de Pinus de 16,07 ares de sa superficie. Outre cette plantation, un boisement d'à peu près un quart d'hectare fut aussi entretenu à ce jour.

14. Projet Maïserie Mukamira

- a) Personnel : Le personnel permanent de la Maïserie de Mukamira était composé avec fin Décembre 1986
- d'un ingénieur Ao en technologie des Industries Alimentaires, Responsable du Projet
 - d'1 ingénieur A₁ Electromécanicien
 - ~~d'1 secrétaire comptable~~ (Humanités commerciales)
 - d'1 agent de bureau (Humanités techniques)
 - d'1 dactylographe (5ans post-primaire + formation en dactylographie)
 - d'1 réceptionniste (3 ans post-primaires)
 - d'1 magasinier (4 post - primaires)
 - Tandisque le personnel occasionnel ne dépasse pas généralement 40 personnes.

b) Réalisations.

- 1°/ le Projet a finalisé les travaux de constructions des bâtiments de production et administratifs.
- 2°/ le projet a accompli l'installation des machines et équipements de production.
- 3°/ Il a fait aussi les travaux d'essayage des machines
- 4°/ Il a commence la production provisoire
- 5°/ L'Immeuble Administratif a été électrifié
- 6°/ Le projet a mis en place tous les mécanismes d'exploitation effective de l'usine.

c) Difficultés rencontrées.

La seule difficulté cruciale est la fixation du prix d'achat du maïs.

.../...

Remarque: l'Inauguration de la Maïserie est programmée dans la prochaine quinzaine des projets en Juillet 1987.

15. Projet DERN.

a) Localisation des activités

Le Projet DERN travaille actuellement dans 3 Communes (Commune Mukingo, Commune Nyamugali et Commune Cyeru) en Préfecture Ruhengeri. En 1981, le Projet était établi à Busogo (Commune Mukingo). Depuis 1986, le projet a commencé les activités dans les deux Communes de la Sous-Préfecture Kirambo.

.../...

b) Réalisations en 1986

- CYERU

- 1) Construction: En 1986 le Projet pouvait achever presque tous les bâtiments prévus: une bergerie pour moutons centre de multiplication des béliers de race pure centre de saillie/ moutons centre de saillie/ vaches dipping tank/ moutons centre vétérinaire un magasin/ stockage.
- 2) Plantation: On a planté 4 ha de plants fourragers dont 3 ha du Pennisetum et 1 ha du Setaria. En plus on a installé 2,5 ha des pâturages. A Cyeru on fait aussi la multiplication des semences sélectionnées.

- NYAMUGALI

- 1) Construction: Jusqu'à la fin du 1986 le Projet a achevé tous les bâtiments prévus:
 - o une grande étable pour vaches Grises des Alpes
 - o centre de multiplication de la race pure
 - o centre de saillie/ vaches
 - o centre de saillie/ moutons
 - o une étable pour les génisses
 - o centre vétérinaire
 - o dipping-tank/ vaches
 - o mourin
 - o adduction d'eau/ population
 - o un grand centre multifonctionnel
 - o 2 maisons
- 2) Plantation: On a planté 6 ha de plants fourragers dont 2,5 ha du Pennisetum, 2,5 ha du Setaria et 1 ha du Tripsacum laxum. A Nyamugali le Projet installait 0,5 ha de pâturages.

- BUSOGO

- 1) L'élevage ovin: le cheptel ovin de la ferme de Busogo se compose de 2 races importées (Karakul et Moutons de Montagne), de la race locale et de moutons issus des croisements entre la race locale et les races importées. Le Projet possédait le 31 Décembre 1985, 138 moutons. Au cours de l'année 1986, l'élevage des races pures a été transféré à Cyeru. Seuls sont maintenus à la ferme de Busogo 6 béliers de race pure pour les croisements avec les brebis des paysans. La majorité des brebis locales ont été vendues à crédit aux paysans ou ont été réformées.

.../...

Le 31 Décembre 1986, le Projet possède 85 moutons dont 60 pour le volet croisement proprement-dit et 25 sont des b béliers croisés à l'engraissement et destinés à la boucherie.

Croisement des brebis des paysans:

Les paysans désireux de faire croiser leurs brebis avec les béliers de race Karakul ou Moutons de Montagne doivent remplir les conditions suivantes:

- Une étable terminée avec un toit qui ne perce pas, des murs, une porte, une mangeoire et une bonne litière;
- au moins 1 are d'herbes fourragères par brebis.

Un membre de l'équipe du projet ou un moniteur visite le paysan pour voir si le paysan remplit bien toutes les conditions.

Lorsque les conditions sont remplies, il amène sa / ses) brebis à la ferme pour le croisement. Les brebis sont vermifugées, passées au dipping-tank (lutte contre les parasites externes), numérotées, on leur coupe les ongles. Elles sont tondues si nécessaire. Au cours de l'année 1986, 131 saillies ont été réalisées dont 70 par le bélier Karakul et 61 par le bélier Mouton de Montagne.

- 2) L'élevage bovin: le projet possède à la ferme de Busogo un taureau de race Grise des Alpes.
Ce taureau est mis à la disposition des paysans pour le saillie des vaches moyennant les conditions suivantes:- étable

- 10 are herbes
- fourragères / vache

La vache reçoit un numéro et est vermifugée (Nilsan).

- 3) Vulgarisation: Comme l'année précédente, le projet a maintenu son objectif d'aider les paysans à améliorer leur conditions de vie.

Il n'a pas cessé de prendre contact avec eux pour les sensibiliser et conscientiser pour qu'ils améliorent leur élevage et leur agriculture. Ainsi, des réunions, des séances de travail ont été menées à cette fin.

On a toujours insisté sur les points suivants:

- entente entre les différentes familles
- entraide mutuelle dans le groupe
- les conditions requises pour le croisement
- le thème agricole de l'année : "L'intensification agricole".

.../...

Durant l'année 1986, le projet DERN avait à s'occuper de 19 groupes de paysans.

Les visites chez les paysans ont pour buts:

- de voir les réalisations chez eux
- apprécier et encourager les paysans
- conseiller chaque famille selon le cas
- traiter et soigner les bêtes des paysans.

Les points observés étaient généralement liés à l'aspect élevage-agriculture - hygiène- lutte anti érosive- entretien des cultures - étable - plantes fourragères - propreté du ruzo familial..

Ces derniers étaient menées par un membre technique, une animatrice et un moniteur agricole du projet DERN.

276 visites ont été faites dans les différents groupes.

- 4) Participation aux cours d'INADES: Au cours de l'année 1986, le projet DERN a continué d'encourager les paysans à suivre les cours d'INADES.

L'importance de ses cours est l'enrichissement des connaissances en agriculture et en élevage.

En 1986 il a 89 abonnements dont 51 en première année et 38 en seconde année.

Le nombre de certificats obtenus est de 122,113 en première année et 9 en deuxième année.

- 5) Traitement de la laine: La laine utilisée provient des moutons de Montagne blancs et bruns, des Karakul de différentes couleurs, et des moutons croisés.

Les fermes et filles participant au traitement de la laine sont au nombre de 93.

Elles ont commencé à apprendre à filer avec les rouets et en même temps de tricoter des pulls, gilets, ingobyi et crocheter des ingobyi et des chapeaux.

- C) Financement: Le projet DERN est aidé financièrement par les bien-faiteurs du DIOCESE de RUHENGIRI, par Misericord(RFA) et par IIZ (Autriche).

16. OFFICE DES CAFES RUHENGARIa) Activités de l'OCIR/CAFE

Les principales activités de l'OCIR/CAFE de Ruhengeri sont :

- L'entreposage du café provenant de l'ETIRU/RUHENGARI, l'usinage de ce café et son expédition vers les entrepôts de Kigali.
- La propreté dans la parcelle.

b) Personnel

Au cours de l'année 1986, le personnel de l'office des cafés Ruhengeri était au nombre de 28 personnes et organisées comme suit :

- 1 Gérant
- 1 Capita
- 1 Planton
- 5 Manoeuvres permanents
- 20 Manoeuvres temporaires

A cause de la diminution des activités, vers la fin du mois d'octobre 1986, l'effectif n'était pas en totalité.

Cette situation a pour conséquence de ne pas pouvoir créer un comité de cellule.

c) Réalisations

Durant toute l'année 1986, l'OCIR/CAFE Ruhengeri a fait entrer dans ses entrepôts un tonnage de 4.273.500 Kg de café. La production a été meilleure que celle de l'année 1985.

L'OCIR/CAFE RUHENGARI a fait sortir aussi 4.268.400 Kg.

On peut donc facilement dire que le rythme des entrées et des sorties pour l'exercice 1986 n'a accusé aucune difficulté.

d) Propreté dans la parcelle

Les travaux de couper les herbes et de tailler les arbres ont été faits, mais ils ont eu comme handicap la manque d'outils tels que haches, coupes-coupes, ciseaux etc.....

./...

G. AUTRES SERVICES

1. Service de l'Urbanisme et des Bâtiments Civils

Au cours de l'exercice 1986, le programme du Service Préfectoral de l'Urbanisme et des Bâtiments Civils a été axé sur la réparation des maisons officielles installées dans la circonscription urbaine ainsi que dans les S/Préfectures Kirambo et Busengo.

Problèmes rencontrés

- Le non aménagement de toute les zones de la circonscription urbaine favorise des constructions illicites.
- Le mesurage-bornage des parcelles rurales a été transféré du MINAGRI au MINITRAPE; ce qui a engendré une surcharge pour le seul topographe affecté au cadastre Ruhengeri
- Le parcellement du centre urbain de Kirambo n'est pas encore fait. Ce qui a endigué les constructions et le développement de centre en a été bloqué.
- Les déplacements pour détecter les conclusions illégales sont handicapés par le manque de carburant à la camionnette du service et surtout par la suspension du personnel journalier qui remplissait cette mission.
- L'approvisionnement en matériel, ne se fait pas en temps utiles.

Souhaits pour l'avenir

- Le budget alloué à l'entretien des bâtiments officiels est très maigre; une étude pour l'augmentation dudit budget devrait être menée.
- Le gouvernement devrait trouver un financement pour réfectionner ses bâtiments en vue de préparer le 25^e anniversaire de l'Indépendance de notre pays.
- Le Ministre des Travaux Publics et de l'Energie devrait dépêché une mission des topographes pour débiter le parcellement du centre urbain de Kirambo.
- Un quartier à habitat faible standing devrait être créé pour les gens sans revenus considérables.
- Le paiement des journaliers devrait être plus régulier pour stimuler leur rendement.

2. Atelier des Ponts et Chaussées

En 1986, l'Atelier des Ponts et Chaussées de Ruhengeri est intervenu sur deux cent quatre vingt onze véhicules. Il s'agit des véhicules affectés aux chantiers du Secteur Nord ou de passage.

./...

- Personnel

Pendant l'année 1986, l'atelier des Ponts et Chaussées de Ruhengeri disposait d'un personnel abondant mais avec beaucoup d'éléments inutiles.

- Réalisations et budget engagé

Au cours de l'exercice 1986, l'Atelier des Ponts et Chaussées a débloqué une somme de 4.644.304 FRW pour son ravitaillement en pièces de rechange, pneus et pour la réparation pneus.

Le personnel sous-contrat lui a coûté 4.546.922 FRW tandis que les salaires pour son personnel journalier ont atteint 2.552.748 FRW.

La consommation d'huile SAE 30 et SAE 40 Diesel a été de 1.423 litres, BV SAE 90 300 litres, SAE 30 et 40 - 400 litres ont été utilisés, les huiles texamatie et hydraulique SAE 10 ont été de 332 litres.

- Participation à l'Umuganda

En 1986, la plupart des travaux de l'Umuganda du personnel de l'Atelier des P & CH ont été consacrés à la réparation des véhicules.

- Difficultés rencontrées

Pendant l'exercice 1986, certains véhicules du service de l'Atelier des Ponts et Chaussées n'ont pas pu être réparés faute de pièces de rechange.

Les pneus des camions, roulant dans des endroits pierreux se détériorent vite ou se déchirent et sont rares ceux qui s'usent normalement.

En 1986, l'Atelier des P & CH a tellement souffert d'un manque d'outillage pour la réparation des véhicules

Pendant l'année, le problème du retard de paiement du personnel journalier a secoué l'Atelier des P & CH. Il en a résulté des cas de relâchement sur le travail et d'indiscipline pour certains agents moins patients.

Parmi le personnel journalier de l'Atelier des Ponts et Chaussées, il y en a qui ont deux à sept ans de service et restent sans contrat.

3. Aérodrome

1. Personnel

Le personnel est au nombre de 20 et leur tâche est répartie comme suit :

- 1 chef d'Aérodrome
- 1 agent de navigation (Zaïrois)
- 1 Capita
- 1 Planton
- 2 Pompier
- 1 Veilleur
- 3 policier
- 10 jardiniers (S/Contrat)

./...

2. Réalisations

Le service d'aérodrome a enregistré des recettes de 46.520 FRW en 1986. Après l'achèvement de la route macadamisée Kigali-Ruhengeri, la piste de l'aérodrome devient de plus en plus très rarement fréquentée en circulation des avions. Les ex-clients se contentent de voyager en véhicule.

Le service n'a compté que 135 atterrissages, 138 décollages, 185 passagers arrivés, 235 passagers départs et en cargo (tonnes) 0,058 T pour l'arrivée et 0,178 T pour le départ.

Egalement, à part que les saisons pluvieuses favorisent la poussée d'herbes, les travaux d'Aérodrome se sont déroulés parfaitement. Les gazons ont été coupés à ras du sol. On a essayé sans cesse de réduire les termitières et les taupinées dans la piste en employant des pierrailles qu'on met très souvent dans les endroits délabrés par ces insectes. Dès lors, la piste QFU 32 est en bon état et la piste QFU 14 reste toujours en mauvais état.

3. Projets envisagés

- Personnel : Engagement de 4 policiers
Engagement de 10 jardiniers
- Infrastructure :
 - La transformation du hangar-Dalquety
 - Réparation du bureau actuel d'Aérodrome
 - La clôture de la piste d'Aérodrome
 - La délimitation de l'Aérodrome
 - La construction d'un magasin

4. Difficultés rencontrées

- Personnel

Les 10 jardiniers sont très insuffisants à l'entretien de la piste de 1500 m de longueur et les bandes de sécurité. L'engagement de 10 autres est indispensable. L'engagement de 4 policiers est indispensable pour le travail qui leur est confié. 4 autres pour remplacer ceux qui ont été pensionnés en novembre 1983 devraient être engagés.

- Infrastructures

- La transformation du hangar-Dalquety est nécessaire pour abriter le service de la Météo et de la Régie. Le bureau actuel est étroit pour les 2 services.
- Le bureau de l'Aérodrome a été construit en 1962 et sa toiture est presque totalement vieille. Pendant la saison pluvieuse, l'eau s'infiltré dans toutes les chambres. Sa réparation est souhaitable dans les plus brefs délais.
- La clôture en fils barbelés est indispensable aux deux côtés de la piste d'Aérodrome pour éviter la circulation des piétons, animaux et de combattre surtout ceux qui laissent par méchanceté des grosses pierres, arbres coupés dans la piste d'Aérodrome pendant les heures de fermeture. On ramasse beaucoup de choses au moment de l'inspection régulière de tous les jours à

partir de 6h du matin.

- La délimitation de l'Aérodrome nécessite une étude approfondie. En réalité, la largeur de la piste est de 38 m et les bandes de sécurité de part et d'autre est presque 20 m. Comme prévu au plan directeur, les dépendances d'un aérodrome vont jusqu'à 150 m partant de l'axe de la piste de part et d'autre. Il est regrettable de voir des bananiers et beaucoup d'arbres prohibés à côté d'un aérodrome et gênent de temps en temps la circulation aérienne. Les habitants de part et d'autre endormagent les bandes de sécurité en cultivant et les autres plantent les poteaux d'arbres pour soutenir leurs bananiers penchés dans les bandes de sécurité. Ce qu'on demande aux autorités hiérarchiques, est la correction immédiate de la délimitation de l'Aérodrome sans oublier d'enlever ces bananiers et d'autres plantes prohibés tout près de l'Aérodrome.
- La construction d'un magasin en matériaux durables est toujours souhaitables. Celui depuis longtemps utilisé, en bois et couvert de tôles, n'est plus d'usage au développement de notre pays. Les autorités hiérarchiques devraient résoudre ce point qui est devenu défavorable aux yeux de tout le monde.

4. ONATRACOM

1. Introduction

L'ONATRACOM a une succursale à Ruhengeri qui s'occupe du transport en commun et est dotée d'un garage chargé de la réparation des autobus et des véhicules de l'Etat.

2. Personnel

- 1 Chef de garage : superviseur des activités
- 1 Sous-comptable : Percepteur des recettes
- 1 Secrétaire
- 1 Vérificatrice
- 4 Mécaniciens et 3 Aides-Mécaniciens
- 2 Veilleurs
- 2 agents pour entretien garage et celui des autobus

3. Exploitation

En date du 31 Décembre 1986, la succursale de l'ONATRACOM de Ruhengeri avait 7 lignes opérationnelles qui sont :

- Ruhengeri-Kigali : chaque jour
- Ruhengeri-Ngororero-Gitarama : chaque jour
- Ruhengeri-Ndiza-Gitarama : chaque jour
- Ruhengeri-Gisenyi : chaque jour
- Ruhengeri-Cyanika : 3 fois par jour
- Ruhengeri-Kirambo : Mercredi et Samedi
- Ruhengeri-Vunga : Mercredi et Samedi

./...

4. Réalisations

Au cours de l'année 1986, le garage de la succursale ONATRACOM-RUHENGERI est intervenu sur 384 véhicules Diesels dont en majorité des autobus et sur 162 véhicules étatiques à essence.

5. Difficultés rencontrées

Les pièces de rechange pour les véhicules à essence font défaut sur le marché local.

6. Perspectives d'avenir

La succursale de Ruhengeri envisage d'ouvrir deux lignes d'autobus : l'une qui passe à la S/Préfecture Busengo et l'autre sur la route Ruhengeri-Kirambo via Kidaho.

5. Service de la Perception Postale

1. Introduction

Actuellement, le service de perception postale enregistre des résultats satisfaisants contrairement aux litiges et détournements qu'a connus il y a quelques années.

2. Personnel

Pendant l'exercice 1986, le service de perception postale avait un personnel catégorisé comme suit : - 3 Sous-Statuts

- 5 Sous-Contrats

- 1 Journalier Veilleur

3. Transport du courrier

En général, le transport du courrier en provenance ou destination de Kigali, Kirambo, Gisenyi, Vunga et Mukingo est à charge de l'Office National des Transports en Commun (ONATRACOM).

4. Réalisations

Au cours de l'année 1986, le service de perception postale a connu certaines modifications notamment la séparation des fonctions de Percepteur-Comptable et de Caissier. Ce nouveau système date du fin octobre 1986 et se montre plus efficace par rapport à l'ancienne organisation.

La construction d'une chambre-forte a débuté et est presque achevée.

5. Problèmes enregistrés

En plus de la vieillesse du bureau, son étroitesse a fait qu'il n'y ait pas de place disponible à l'intérieur; les archives de place pour le classement, les agents sont étouffés, deux guichets n'ont pas de place pour accueillir le public et les boîtes postales sont épuisées alors qu'on continue à enregistrer plusieurs demandes de celles-ci.

La ligne d'autobus Ruhengeri-Kirambo a été supprimé, ce qui fait que le courrier à expédier ou à déposer dans l'une de ces deux villes souffre de cette fermeture.

6. Souhaits

- Le bureau perception postale aimerait qu'un planton et dactylographe y soient engagés.
- Il aimerait être doté de deux machines à écrire, d'un bureau pour le caissier et d'une armoire pour la conservation des archives.
- Qu'un grand immeuble administratif postal soit construit pour mieux répondre aux réalités du moment.

6. Service des Télécommunications

1. Personnel

En 1986, le service disposait d'un chef du centre, d'un responsable du service technique et IDA, d'un jointeur, d'une guichetière a.i, d'un aide jointeur, d'un aide installateur, d'un planton, d'un facteur, d'un standardiste, d'un télégraphiste responsable du guichet, de 5 journaliers permanents, 5 veilleurs dont 2 à Ruhengeri et 3 à Mugogo.

2. Réalisations

A. Service Technique

1° Central téléphonique (Philips UD 3.000)

Le central téléphonique de Ruhengeri a une capacité maximum de 250 abonnés, numérotés de 200 à 450.

Le Central UD 300 présente des pannes et quelques fois nécessitant des interventions techniques ont quatre ont été enregistrées au cours de l'année 1986.

Suite au manque de pièces de rechange, le Central s'use au fur et à mesure qu'il mène son travail, cela fait que les mêmes dérangements se répètent.

Parmi eux on peut citer les principaux défauts :

- Orienteurs
- Usine des contacts
- Mauvais sélecteurs

Enfin, le convertisseur est en panne depuis très longtemps. Les batteries ne servent à rien. D'autres pannes qui affectent le Central Téléphonique sont dues au manque de matériel d'entretien pour le nettoyage des équipements au Central.

La situation actuelle du Central UD 300 se situe comme suit :

- Equipement d'abonnés normaux
- Trois orienteurs normaux parmi quatre existants
- Traducteur de Marquage (ISO) normal
- Distributeur d'accès au traducteur de marquage (ISO-TW) normal
- Distributeur d'appel (TW) normal
- Les circuits de connexions se situent comme ci-après :
 - 1° baie : Quatre normaux parmi les six existants
 - 2° baie : Trois normaux parmi six existants
 - 3° baie : Quatre normaux parmi six existants
 - 4° baie : Quatre normaux parmi six existants
- Groupe de relais de connexions normal

./...

Le Central UH30 fut un Central privé reliant 35 abonnés. C'est à partir de mois d'Avril 1986 que ledit central est passé du régime "C" au régime "A".

3° Câble Téléphonique

Suite aux travaux de Compagnie Chinoise des Travaux Publics et des Ponts et Chaussées, les câbles du quartier commercial et ceux de l'avenue Nyamagumba ont subi plusieurs dégâts occasionnés par ces travaux. Les dégâts étaient tellement difficiles à dépanner sans pouvoir remplacer les parties endommagées; il a fallu attendre la réhabilitation qui vient d'être réalisée récemment.

4° Etat de liaison de transmission

Trois lignes téléphoniques et une ligne télex reliant Ruhengeri à Kigali sont dans l'équipement émetteur-récepteur CTR299 installé à 12 voies à Ruhengeri. Une liaison en morse est toujours en bon état et on utilise en cas de panne de la liaison télex.

B. Service d'exploitation

Le service d'exploitation a enregistré des recettes dues aux télégrammes et aux communications téléphoniques. Mais certains des abonnés ne payent pas leurs factures chaque mois sous prétexte que leurs propres téléphones ont été utilisés par des personnes étrangères ou inconnues.

5. Difficultés rencontrées et souhaits

- Le Centre de Ruhengeri souffre du manque d'un dactylographe et d'une machine à écrire. Pour écrire tout document, il faut faire intervenir des gens de bonne volonté pour le dactylographier.
Pour faire la comptabilité journalière et mensuelle, il faut empreinter une machine à calculer, et ceci handicape la bonne marche du service financier en cas d'erreurs de calcul manuel.
- L'emplacement d'un guichet convenable approprié pour la cabine publique est souhaité.
- Le moyen de transport pour les techniciens et leurs matériels sur le chantier devrait être octroyé.
- Il faudrait un autre veilleur à Rugogo car une personne sur garde ne doit pas non plus être utile à l'heure actuelle.

7. Service Météorologique

1. Personnel : La Station Météorologique de Ruhengeri compte un chef de station et 4 observateurs météorologiques.

2. Réalisations

Durant l'exercice 1986, le service météorologique de Ruhengeri a accompli bien ses tâches et a essayé de fournir des données exploitables. Ces données sont relatives au temps et au climat. La station a été ouverte tous les jours.

Elle a effectué 13 observations par jour dont 4 synops et 9 metars.

Elle a fait autant de spécis que les conditions météorologiques l'ont exigé.

Le dépouillement s'est fait chaque semaine après le retrait des diagrammes.

La station a envoyé chaque mois des dépouillements horaires de température, de pression, d'humidité relative, d'insolation et de pluviométrie à la Division de la climatologie.

Le tableau climatologique, le compte-rendu mensuel, les relevés climatologiques mensuels et l'imprimé mode 3/met se sont fait chaque mois et envoyés à la Division de la climatologie.

Les relevés journaliers de l'anémomètre totalisateurs du bac évaporatoire, de l'insolation des précipitations ont été transmis chaque mois au projet Hydromet.

La station a fourni des renseignements aux différents usagers de la météorologie tels que ISAR, PMB, les étudiants de l'UNR, les étudiants de Musanze, le INAP.

Les observateurs qui n'étaient pas retenus par la permanence ont fait l'animation et l'Umuganda tous les après-midi du Vendredi et tous les Samedi.

3. Difficultés rencontrées

Le chef de station devrait être logé pour suivre de près l'activité de la Station. Un tableau de repère pour la visibilité horizontale est souhaité.

Dans la soirée, les arbres qui se trouvent au N.W. et au N.E. empêchent l'enregistrement entre 1600 et 1800. Suite au rayonnement solaire qui tape sur le thermomètre attaché au baromètre, la température monte vite vers 1700.

4. Suggestions

L'appareil mesurant la force et la direction du vent est souhaité.

En cas de réglage de l'appareil B.L.U., l'ouverture se trouvant dans le mur commun aux bureaux Météo et Aviation devrait être élargie.

La station a besoin d'un cachet circulaire car il faciliterait l'envoi des documents techniques sans attendre que le Chef d'Aérodrome prête son cachet.

Pour faciliter des observations sous la pluie, il faudrait un imperméable et une parapluie.

Suite aux précipitations très abondantes à la station, un téléphone parallèle à celui de la Régie devrait être installé au bureau de la station.

8. Mines et Carrières

a) Personnel : Le service préfectoral des Mines et Carrières compte 1 responsable et un planton

b) Réalisations

La Préfecture dispose de deux mines à savoir la Mine de Gifurwe en Commune Cyeru et Nyamugali et la Mine de Bugarama sise en Commune Kidaho.

Elle abrite des carrières d'argile, de sable et des pierres. La carrière de fabrication de chaux a été exploitée par ETIRU, Ets BICAMUMPAKA et PPCT (Projet Pouzzolane, Chaux et Tourbe) à Masangano (Commune Ndusu), à Rwaza (Commune Ruhondo) et à Mpenge (Commune Kigombe).

Deux exploitations artisanales se créent sans cesse. On peut citer Hubona, Kiryi, Kara et Kambure (Commune Kigombe) représentées par les Coopératives et les particuliers.

: L'argile a aidé à la briquetterie, à la tuilerie et à la poterie.

Le sable a permis à la construction des maisons en dur et à bien aménager les routes. Les pierres également aident à la construction des maisons et des routes.

c) Difficultés rencontrées :

Le responsable des Mines et Carrières est obligé d'attendre le véhicule de Kigali envoyé par le MINIMART; ce qui handicape le contrôle et la prospection réguliers.

9. Service des statistiques

a) Personnel

Le Service des Statistiques Préfectorales compte à sa tête un Chef des Statistiques aidé par un planton. Le Chef des statistiques est aidé par un agent recenseur qui réside dans chacune des 16 communes de la Préfecture.

b) Réalisations

Les indicateurs socio-économiques suivant donnent des informations chiffrées sur la situation socio-économique des 16 communes de la Préfecture.

...

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

ANNÉE : 1985

A. INDICATEURS SOCIAUX
A.I. Démographie

A.II. Santé

Indicateur Commune	Effectif de la population										Nombre de									
	Totale	Masculine	Féminine	HUTU	TUTSI	TWA	EMBRANGE RE	Centres hospitaliers	Centre de Santé	Dispensaires	Centres de nutrition	Pharmacies	Latrines Publiques	Sources d'eau	Rois fonctionnaires	Bornes fontaines				
BUTARO	49.512	23.193	26.319	23014	26132	3	3:176	184	4	11	2	1	47	82	10	-				
CYABINGO	51.627	25.463	26.164	25444	26148	14	13	5	3	-	-	1	97	76	-	-				
CYERU	54.241	26.915	27.326	26850	27259	14	10	51	57	-	1	1	67	103	17	-				
GATONDE	33.823	16.715	17.108	16619	17031	78	60	18	17	1	-	1	256	156	20	20				
KIDAHU	31.096	14.827	16.269	14792	16210	4	6	31	53	73	1	1	40	-	-	-				
KIGOMBE	44.531	21.959	22.572	21846	22398	98	159	15	15	246	151	3	50	38	21	15				
KINIGI	36.936	16.739	20.197	15709	19478	81	6	49	21	22	7	1	76	4	34	-				
MUKINGO	31.234	14.379	16.855	14074	16519	29	4	31	4	11	22	2	101	1	20	6				
NDUSU	37.782	18.466	19.316	16393	19220	73	96	-	-	-	1	1	340	224	21	-				
NKULI	33.445	19.098	18.347	14582	17730	46	5	46	51	71	2	4	95	90	7	-				
NKUMBA	34.774	16.919	17.355	16878	17820	9	8	32	27	19	11	1	37	6	16	11				
NYAKINAMA	46.849	23.308	23.541	23303	23535	1	2	4	4	11	10	1	86	61	49	-				
NYAMUGALI	40.140	18.962	21.178	18933	21125	11	13	18	40	2	4	1	48	67	19	-				
NYAMUTERA	30.037	14.217	15.820	14205	15810	-	-	12	10	-	-	-	269	103	9	-				
NYARUTOVU	48.919	24.083	24.836	23891	24532	188	286	4	18	6	8	-	113	153	12	-				
RUHONDO	45.791	22.369	23.422	22367	23403	2	19	-	-	24	20	-	27	207	27	-				

A. III. Enseignement

	Personnes	Centres	CERAI	Ecoles	Ensei-	Elèves	Ele-Etu-	CSD	Per-	Per-	Emplo-	Empl	Emp	Ar-	Ar-	Char	Cou	Maçons				
	sachant	scolaires	Sec.	Sec.	gnants	à	ves	dants	CC	sonnes	sonnel	yés	sect.	Sala	Sal.	ti.	pent.	tu.				
	lire et	Primaires	publi	Pri-	à	l'école	à	au	DFP	inscri	com	Sect.	Privé	riés	Sec.	sans	for	et	riers			
	écrire		ques	vées	l'école	prim.	l'E	Sup.	et	tes	aux	munal	pub.	ori	Sect.	pub.	mi	ge	menui	et		
					Prim.		cole		CFJ	CSD	et	ori	ginai	Pri	ginai	de	la	vé	niens	rons	siers	tai
							Sec.		CCDFP			res	de	comm.	la	comm.						
BUTARO	30928	14	2	2	161	7776	144	14	2	1690	36	299	151	30	12	6	79	112	41			
CYABINGO	21652	12	2	2	129	6962	227	27	6	2075	26	372	125	-	13	65	264	88	80			
CYERU	12231	12	2	2	129	7038	146	10	5	1386	54	322	199	507	181	1	173	119	195			
GATONDE	14759	9	2	2	120	6318	182	29	3	9641	25	424	118	-	9	4	90	82	123			
KIDAHU	3918	13	2	2	81	4602	97	30	1	527	32	192	67	25	16	6	69	46	170			
KIGOMBE	27863	12	2	2	105	6149	153	27	1	3781	39	263	296	209	807	22	111	252	352			
KINIGI	9401	6	2	2	119	6642	389	14	4	2969	49	142	702	-	67	15	40	49	57			
MUKINGO	9569	11	2	2	117	6477	249	46	2	1049	25	321	145	34	133	11	75	96	121			
NDUSU	9571	8	2	2	158	5541	263	38	3	1504	22	293	364	5	8	10	65	7	40			
NKULI	8253	8	2	2	104	5364	438	45	5	861	32	398	312	8	26	9	105	140	389			
NKUMBA	18502	11	2	2	110	5118	156	20	3	1535	15	365	66	40	55	8	36	13	67			
NYAKINAMA	35055	6	2	2	92	4982	105	10	4	4452	21	543	205	-	97	16	250	91	215			
NYAMUGALI	7263	13	2	2	117	5893	160	16	2	2675	41	158	94	2	8	11	54	27	119			
NYAMUTERA	17262	7	2	2	78	4869	218	7	4	2487	24	232	102	2	-	14	38	8	41			
NYARUTOVU	22318	11	2	2	146	6956	134	15	3	685	30	207	178	220	212	1	122	92	181			
RUHONDO	26083	7	2	2	113	5540	138	23	1	11780	22	380	93	7	47	14	127	7	125			

A.IV. Emploi (Suite) A.V. Habitat A.VI. Religion A.VII. Autres indicateurs sociaux

Commune	Indicateur	Effectif de	Nombre d'habitats	Nbre de lieux de culte	Effectif d'adeptes	Nombre de
	Artistes					
	Pêcheurs agréés					
	Autres catégories d'artisans					
	Tuiliers et briquetiers					
	en chaîne ou en paille					
	en pisé et en tôles ou tuiles					
	en brique et en tôles ou tuiles					
	Catholique					
	Protestant					
	Adventiste					
	Musulman					
	Autres					
	Catholiques					
	Protestants					
	Adventistes					
	Musulmans					
	Autres					
	Tribunaux de Cantons					
	Postes radios					
	Terrains de Sport					
	Salle de spectacles					
	Bibliothèques					
	Autres infrastructures socio-récréatives					

B. INDICATEURS ECONOMIQUES

Page 68

B.I.1. Agriculture

B.I. Agriculture, élevage, sylviculture

Agriculture, élevage, sylviculture															
Indicateur Commune	de la Commune (en Km ²)	des cultures :		Bananes	Haricots	Petit pois :		Autres :		Sorgho :		Maïs :		Autres :	
		vivrières (en ha)	d'exportation (en ha)			Légumineu- : ses	céréales : les	Matates							
BUTARO	165,5	11.655,8	2.482,8	2.482,8	3.065,8	2.853,7	-	-	3.507,6	1.775	502,8	5.230			
CYABINGO	103,4	12.815	280	11,8	2.483,2	1,9	75,8	75,8	1.327,4	741,2	-	9.672			
CYERU	206,9	17.224	31,8	25,8	1.876,5	1.242	32,4	32,4	7.650	1.044	6944	12.750			
GATONDE	74,4	4.716,2	292,4	9.743	580	38	12	12	84	174	-	4.852			
KIDAHU	88,3	6.514,8	9,7	17.892	31.372,5	364,8	-	-	4.995,5	2.376,3	-	4.836,4			
KIGOMBE	77,3	9.428,5	21,6	47.025	2.648	247	-	-	2.982	2.511	-	11.534,4			
KINIGI	171,1	14.551,9	870,2	753,5	937,9	518,5	-	-	3.358,3	3.359,3	835,2	-			
LUKINGO	132,4	11.263,5	106,1	1.170	984,6	242,1	7,2	7,2	1.788,5	3.715,2	409,9	-			
NDUSU	76,9	14.762,4	370,9	9.537,9	3.655,7	97,9	77,3	77,3	682,7	1.619,2	144,3	-			
NKULI	121	4.183	-	-	7.130,3	131	-	-	183,6	1.143,8	92,4	-			
NKUNBA	112,6	12.083	14,3	17.498,4	5.738,5	387,6	-	-	5.384,4	2.384,4	48,4	-			
NYAKINAMA	63,5	9.827	56,4	33.072,7	1.948,9	126,2	-	-	1.056,2	1.142,2	497,1	-			
NYAMUGALI	96,6	7.527	0,8	10.566	1.045	324	-	-	1.473	789	875	-			
NYAMUTERA	69	7.383,5	191	19.353,6	2.002,8	102	38	38	509,3	944,3	250	-			
NYARUTOVU	134,6	13.895,1	110,5	20.023,2	3.343,4	768,8	7,2	7,2	2.373,7	416,9	135,8	-			
FUHONDO	68,5	5.818,9	175,9	10.494,9	12.248,5	107,9	-	-	229,5	197,7	-	-			

Commune	Production (en tonnes)		Nombre de												Centres: Nbre	
	Pommes de terre:	Manioc	Autres tubercules:	Café en production	Caféiers: en production	Avocats: en production	Bovins:	Caprins:	Civins:	Caprins:	Prociens:	Volailles:	Lapins:	Dispens:	Vétérin. de saillie:	Centres: Nbre d'abattages contrôlés de bovins
BUTARO	6.825,5	-	-	32,7	31.722	143	2.971	4.113	3.577	72	2.841	468	1	268		
CYABINGO	-	393,9	149,8	209,2	419.767	15.452	3.990	6.155	3.992	1.468	4.242	1.117	1	197		
CYERU	22.800	-	210	35,8	79.654	75	2.938	5.152	3.240	88	2.574	619	2	2		
GATONDE	-	287	-	197,3	468.141	1.175	3.347	4.726	4.280	406	5.177	2.150	-	96		
KIDAHU	5.514,5	-	-	8,7	16.303	55	1.278	4.024	5.776	65	5.868	456	1	68		
KIGOMBE	36	270	59,6	20,3	40.602	5.339	1.005	3.951	4.873	559	10.428	1.366	1	789		
KINIGI	38.989,9	-	-	-	-	-	1.406	5.792	5.770	14	5.408	332	-	20		
KWIKINGO	36.770	-	-	-	-	6.312	1.148	2.058	4.039	17	4.396	1.149	2	156		
KUDIST	89	2.515,9	452,6	570	711.799	3.513	3.860	4.542	6.103	397	5.995	1.361	1	428		
KULI	13.566	-	-	-	-	-	1.414	3.768	2.617	-	4.344	312	1	146		
KUMBA	10.285	-	-	12,2	27.175	250	1.536	2.817	4.305	479	6.649	254	1	42		
KYAKINAMA	6.569,7	365,7	798,1	103,1	116.558	8.080	489	3.675	5.533	151	7.551	744	-	192		
KYAMUGALI	8.399	-	-	-	-	318	1.960	4.225	4.440	116	2.804	533	-	39		
KYAMUTERA	1.771	-	108	133,2	295.064	2.376	749	6.374	3.893	95	5.414	1.070	1	45		
KYARUTOVU	197,9	1.063,3	421,8	59,1	160.398	2.615	2.468	4.133	4.361	214	4.637	948	1	59		
KYOHONDO	-	3.766,6	-	41,8	289.618	2.893	2.349	4.851	2.251	1.360	6.004	1.493	1	15		

B.1.2. Elevage (suite)

B.1.3. Sylviculture

B.1.4. Commerce et mouvement coopératif

Indicateur Commune	Nbre d'abatage :		NOMBRE DE		Superficie (en ha)		Nombre de																	
	contrôlés		Ovins	Caprins	Porcins	Fueries aménagées	Fueries non amén.	Ruches traditionnelles	Ruches modernes	Coulouirs de contention.	Bains détiqneurs	Marchés de bétail	Etangs piscicoles	Boisée au 31/12/85	Boisée au cours de l'année	Deboisée au cours de l'année	Marchés	Comm. avec mag.	Commer. avec regl.	Moulins à moteur	Coop. de prod.	Coop. de distrib.	Coop. agréées	Silos coopératifs
EUTARO	42	202	10	1	1358	11	1	1	1	1	1	1	7	17,1	95	0,7	5	10	14	64	1	1	1	1
CYABINGO	51	74	2	1	1528	6	1	1	1	1	1	1	4	42,1	42,1	0,8	2	18	18	8	1	1	1	1
CYERU	193	2	1	1	2639	15	1	1	1	1	1	1	9	43,6	606	0,8	2	18	11	40	1	1	1	1
GATONDE	20	14	2	1	1416	6	1	1	1	1	1	1	11	1,6	15,7	2	5	12	10	9	1	1	1	1
KIDAO	458	1	1	1	1812	2	1	1	1	1	1	1	1	10,6	3,7	7,2	5	20	13	5	1	1	1	1
KIGOMBE	675	1	1	1	1269	1	1	1	1	1	1	1	1	1,5	62,4	7,2	1	54	19	2	1	1	1	1
KINIGI	57	56	1	1	1523	2	1	1	1	1	1	1	4	6,8	29,4	2	2	8	18	10	1	1	1	1
UKINGO	56	1	1	1	785	2	1	1	1	1	1	1	1	10,4	15,8	2	2	5	18	24	1	1	1	1
IDUSU	26	43	1	1	2040	2	1	1	1	1	1	1	1	41,5	26	0,5	2	19	22	15	1	1	1	1
IKULI	1354	1	1	1	687	2	1	1	1	1	1	1	1	4,8	2,4	1,8	2	16	47	19	1	1	1	1
IKUMBA	240	3	1	1	814	1	1	1	1	1	1	1	13	86,9	55,8	1,8	2	11	8	6	1	1	1	1
INYAKINAMA	804	15	2	1	1311	8	1	1	1	1	1	1	52	1,5	30,5	21,4	2	4	12	12	1	1	1	1
INYAMUGALI	50	804	15	2	1124	1	1	1	1	1	1	1	1	56,3	67,4	2	2	9	11	16	1	1	1	1
NYAMUTERA	223	1	1	1	555	10	1	1	1	1	1	1	14	38,2	7,9	2	1	40	26	13	1	1	1	1
NYARUTOVU	6	60	2	1	1391	5	1	1	1	1	1	1	1	28,6	31	2	2	25	8	5	1	1	1	1
RUHONDO																								

B.III. Finances Communales et autres données financières

B.III.1. Recettes Communales

Indicateur Commune	Budget communal	Montant (en FRW) des impôts		Montant (en FRW) des taxes sur		Cotisation de la popu- lation (en FRW)	Subventions et dons de l'Etat (en FRW)	Autres dons (FRW)
		Ordinaire (1)	de dévelop- pement (2)	Total : (1)+(2)	C.P.M. : I.G.D. : Abatages : gros détail : petit détail : Abatages : Abatages : petit détail			
BUTARO	: 7085127	: 1371904	: 8457031	: 2251200	: 366250	: 2007358	: 1055800	: -
CYABINGO	: 6038148	: 7072409	: 13110557	: 2049480	: 532125	: 3403353	: 74890	: 5260000
CYERU	: 7661102	: -	: 7661102	: 2440080	: 331200	: 1743453	: 169600	: -
GATONDE	: 5476356	: 3816171	: 9292527	: 1923480	: 680175	: 794142	: 63700	: 3000000
KIDAFU	: 9328369	: 3235750	: 12564119	: 1841540	: 191340	: 63315	: 735750	: 500000
KIGOMBE	: 8411278	: 2206161	: 10617439	: 1654920	: 79200	: 10800	: 537710	: -
KINIGI	: 7059730	: 5371380	: 12431110	: 2302470	: 266940	: 2221498	: 600104	: 477276
MUKINGO	: 7228155	: 4129760	: 11357915	: 1649200	: 221850	: 20880	: 899660	: 3586956
MUSU	: 6772790	: 23284625	: 30057415	: 2583600	: 507000	: 1228536	: 1025900	: 9500000
MUKULI	: 5613420	: 568342	: 6181762	: 1851610	: 340750	: 146350	: 85048	: -
MUKUBA	: 9431487	: 2768084	: 12199571	: 2181200	: 144000	: 2228820	: -	: 4000000
NYAKINAWA	: 6058488	: 6012039	: 12070527	: 1600920	: 34650	: 1770582	: 890000	: 2500000
NYAMUGALI	: 8725835	: 2225753	: 10951588	: 1901520	: 204050	: 2970931	: 519525	: 1000000
NYAMUTERA	: 4063628	: -	: 4063628	: 1480680	: 63225	: 2100838	: -	: -
NYARUTOVU	: 6510343	: 2278335	: 8788681	: 2678040	: 262350	: 1702414	: 510700	: 500000
NYOHONDO	: 5046040	: 479612	: 5525652	: 1860840	: 340785	: 6705	: -	: -

* C.E.R. : Caisse d'Epargne du Rwanda.
* A.I.F. : Autres Institutions Financières

c) Difficultés rencontrées

Jusqu'à présent, les agents recenseurs des 16 communes de la Préfecture n'ont pas une compétence requise pour fournir des renseignements statistiques fiables désirés. Le Chef des statistiques est obligé de se rendre dans les communes pour vérifier. Le Chef des statistiques préfectorales devrait disposer d'un moyen de déplacement et être épaulé par un autre agent formé en matière des statistiques.

10. ELECTROGAZA. STATION DE RUHENGARI1. Exploitation EauIntroduction

En général, au cours de l'année 1986, la distribution a été bien assurée, tous les quartiers ont été servis. Les inconvénients au sein du Campus ont été moindres suite aux efforts déployés par ELECTROGAZ pour le remplacement des coudes, Tés, Tuyaux sans pression.

Alimentation en eau

Depuis le mois de Novembre 1986, le système d'alimentation en Eau de la Ville de Ruhengeri a changé. La ville est alimentée par gravité par l'Adduction Mutobo.

Système d'alimentation

Après la chambre collectrice, l'eau est conduite dans la station de traitement avec une conduite ϕ 500 mm, après le traitement, l'eau collectée dans un réservoir d'une capacité de 1.500 m³; ensuite elle est acheminée en ville par une conduite d'adduction de ϕ 200 mm jusqu'au réservoir de distribution d'une capacité de 600 m³.

Etat du réseau

Après l'avènement Projet Cinq Centres, le réseau Eau de la ville s'est agrandi, la longueur totale du Réseau Eau est de 70 Km. A part les tubes en P.V.C. PN 16 aux alentours de la ville quelques tubes en acier restent à remplacer, notamment ceux alimentant le quartier commercial ϕ 100 mm, ϕ 60 mm; alimentant le quartier musulman, ϕ 2; alimentant Groupement Ruhengeri, ϕ 1 1/2, alimentant une partie du quartier résidentiel.

Raccordements et Compteurs :Raccordements

Au cours de l'année 1986, 14 raccordements ont été exécutés

Compteurs

A part les raccordements exécutés, 5 compteurs supplémentaires ont été posés et 12 compteurs ont été remplacés

./...

Au cours de l'année 1986, l'exploitation a été bonne, mais le problème des fuites reste toujours délicat (terrain des laves); ce qui est malheureux, ces fuites sont décourvetes après un temps non négligeable impliquant une grande perte d'eau.

Difficultés rencontrées

Une seule difficulté est rencontrée, celle de la fuite d'eau.

Souhaits

Il faudrait qu'un appareil détecteur de fuites soit octroyé au service.

2. Réalisations en électricité

En 1986, la station d'électrogaz de Ruhengeri a distribué de l'électricité à ses clients comme à l'accoutumée. Elle a réalisé également pas mal de travaux notamment :

- des travaux d'entretien du Réseau Electricité pour la cabine M.T et B.T pour l'éclairage Public pour les lignes M.T et B.T.
- des travaux éventuels de raccordements électriques
- des travaux de dépannage en ville et aux alentours
- des travaux de réparation des câbles coupés par Télécoms
- des travaux d'installation de l'éclairage extérieur à la prison Centrale de Ruhengeri
- des travaux d'électrification de la Mission Rwankeli
- la Permanence des Electriciens à la station de Pompage et à la Prison Ruhengeri
- l'extension B.T. au Secteur Kabaya
- l'extension B.T. à Sodoma

B. CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE DE NTARUKA

La Centrale hydro-électrique de la Ntaruka a été mise en activité depuis 1959, dénommée "FORCES DE L'EST". Elle est en Commune de Nkumba et reliée à la grande route Ruhengeri-Cyanika par une piste de 8 Kms de long. Celle-ci a changé d'appellation quand les Centrales de la Société "FORCES DE L'EST" ont été nationalisées. C'est depuis lors qu'elle porta la dénomination de "S.N.E.L." Depuis que celle-ci fut concédée à la République Rwandaise en 1977, elle s'appelle "ELECTROGAZ", Centrale de la Ntaruka.

La Centrale de Ntaruka utilise la différence de niveau entre les lacs Bulera (lac supérieur) et Ruhondo (inférieur) auparavant reliés par la rivière Ntaruka déjà tarie suite à la forte diminution d'eau du lac supérieur.

a) Caractéristiques d'utilisation des chutes

Cote maximum de retenue : 1.864 m

Cote de restitution : 1.760,7 m

Hauteur de chute maximum brute : 103,3 m

./...

Débit maximum turbinable : $13,5 \text{ m}^3/\text{s}$

Réserve du lac Bulera : 200 millions de m^3
(entre les cotes 1.859,7 m et 1.864 m) soit environ 45.10^6 de Kwhs disponibles
au delà de la productibilité moyenne de 20 Gwhs par an.

- b) La Centrale comprend 3 groupes turbine-alternateur de 5.000 KVA, soit 3.750 KW sous un Cos ϕ de 0,75.

Au total, sa puissance installée est de 11,25MW. Dans le cadre du projet de réhabilitation de la Centrale, une des trois machines vient d'être achevée et a déjà commencé la marche industrielle depuis le 10 février 1987, à 15H30. Depuis bientôt huit ans, la Centrale de Ntaruka est tenue par du personnel autochtone sans assistance étrangère.

LES PRINCIPALES REALISATIONS

- a) Réalisations en augmentant le niveau du lac Bulera

La diminution continue du lac Bulera nous a exigé de diminuer la production d'énergie. Toutefois, cette diminution de la production d'énergie électrique se faisait par intermittence suite aux diverses difficultés techniques qu'a connues la Centrale Rusizi I. Outre ces diverses difficultés, il y a toujours le problème des eaux de la Rugezi déviées vers Mulindi à Nyagafunzo. D'autre part, la productibilité annuelle dépasse de loin la marge normale de 20 Gwhs que la Centrale doit fournir.

Tout cela étant, le niveau du lac supérieur ne peut pas avoir une amélioration appréciable. Néanmoins, une délégation importante représentée au plus haut niveau a décidé de résoudre la colline Nyagafunzo en vue de ramener les eaux en perdition vers Mulindi.

- b) Réalisation en production énergétique

Fourniture totale en Gwhs : 23,1450 répartie comme suit :

Mois	: Dép. 70KV : KIGALI	: Dép. 30 KV : RUHENGARI	: Dép. 15 KV : BUGARAMA	: Serv. Auxil. : Conco. NTARUKA	: TOTAL
Janvier	: 2,413	: 0,0082	: 0,00765	: 0,01456	: 2,44341
Février	: 2,392	: 0,00934	: 0,00715	: 0,01353	: 2,42202
Mars	: 1,932	: 0,00054	: 0,00672	: 0,01275	: 1,95101
Avril	: 2,083	: 0,000430	: 0,006220	: 0,013920	: 2,10362
Mai	: 1,789	: 0,062260	: 0,007600	: 0,013900	: 1,74824
Juin	: 1,759	: 0,00066	: 0,00499	: 0,01422	: 1,77887
Juillet	: 1,926	: 0,000300	: 0,00269	: 0,01379	: 1,94278
Août	: 1,768	: 0,000300	: 0,00268	: 0,01381	: 1,77098
Septembre	: 1,830	: 0,000640	: 0,003810	: 0,01381	: 1,83445
Octobre	: 1,623	: 0,000380	: 0,003320	: 0,01381	: 1,6267
Novembre	: 1,816	: 0,00096	: 0,00312	: 0,01381	: 1,820
Décembre	: 1,866	: 0,00048	: 0,00221	: 0,01381	: 1,86069
TOTAL GEN.:	:	:	:	: 0,16572	: 23,31077

- a) Réalisation en entretien

Au cours de l'année 1986, nous avons procédé à l'entretien technique des groupes de la Centrale, des postes extérieures 6,6KV/70KV, 70KV/30KV et 30KV/15KV, des machines-outils, des cuisinières et réchauds électriques, des circuits

d'éclairage, des véhicules et entamer de nouvelles constructions, fabrications et réparations comme suit :

- Construction d'une Cantine et de ses annexes;
- Vidange des W.C. des maisons d'habitations;
- Construction d'une piste allant à la Cantine et aménagement des caniveaux en vue de canaliser les eaux de pluie.
- Plantation d'une forêt en eucalyptus, reconstruction d'un bureau détruit par les pluies torrentielles d'octobre 1985; construction d'un château d'eau sanitaire de 10 m³; creusement d'une tranchée de 1.000 m de long pour la pose des conduites en PVC.
- Tournage des goujons pour lignes électriques de distribution du réseau national (sous poteaux en bois). Reconstruction d'un pilier au barrage, achèvement des travaux de réparation et d'élargissement du pont construit au dessus des bureaux, réparation du portail du magasin.

Pour toutes ses opérations, il a été dépensé un montant de deux millions de francs rwandais environ.

DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés sont surtout de l'ordre technique occasionnées par les pièces et appareils vétustes. Le pays y a porté remède en entamant la réhabilitation de la Centrale et de son poste.

C. CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE DE LA MUKUNGA

a) Réalisations

* Service Electrique

1. Centrale

- Nettoyage de toutes les armoires de la Centrale
- Nettoyage et graissage complet des disjoncteurs et sectionneurs en charge 6,6 KV (sorties groupes et départs vers différents transformateurs)
- Installation d'un système de traitement d'eau de refroidissement des groupes (les pompes doseuses) avec S.G.E.E.M.
- Raccordement d'un nouveau flotteur au puisard (arrêt des pompes de drainage), l'ancien étant hors service
- Intervention sur les Joints Bestobell (changement des sièges stationnaires et des garnitures sur les 2 groupes et remplacement du corps sur la turbine II) ensemble avec l'équipe mécanique et les experts français et anglais
- Remplacement des goupilles de toutes les fins de course de d'indicateur de vannage des 2 turbines (les premières étant défectueux) et réglage de certaines fins de course
- Raccordement définitif de la platine d'essais des relais et essais de quelques relais.

./...

2. Poste extérieur

- Nettoyage des bras de sectionneur 110 Kv, 70 Kv et 30Kv
- Nettoyage et graissage des articulations des disjoncteurs 110Kv, 70Kv et 30Kv
- Nettoyage et graissage complets des commandes regleurs en charge des transfo 6,6/110Kv et 6,6/30kv
- Intervention sur l'autotransfo 70/110kv : Nettoyage extérieur de la cuve, nettoyage des traversées et essai des différentes protections de ce transformateur.

3. Barrage

- Nettoyage de toutes les armoires du barrage
- Montage des relais défectueux dans l'armoire des vannes segments au barrage afin de mettre les installations en état de fonctionnement
- Elagage de la ligne B.T. Pêcherie - Prise d'eau

4. Poste de Gifurwe + lignes

- Inspection et entretien de la ligne 110/70kv MUKUNGWA-GIFURWE
- Nettoyage de toutes les armoires du poste
- Nettoyage et graissage des articulations et commandes du disjoncteur 110kv à Gifurwe
- Inspection et entretien de la ligne 70 kv NTARUKA-GIFURWE et de la ligne 110kv GIFURWE-JABANA
- Nettoyage et graissage complets des commandes du regleur en charge du transfo 110 - 70/kv à GIFURWE

5. Divers

- Montage et raccordement électrique du groupe moto-pompe pour la piscine de la Centrale
- Montage et raccordement électrique des 4 candélabres pour éclairage du terrain de basket-ball
- Raccordement d'alimentation électrique de l'atelier mécanique construit par Astaldi International

* Service Mécanique

1. Centrale

- Rectification des engrenages au tour plus montage des téflons de freinage pour la commande de la vanne batardeau de la prise d'eau
- Tournage au tour des deux mandrins coniques
- Remplacement des deux Joints au dessus du gobelet des deux Joints Bestobell
- Vidange d'huile du palier turbine G1 et réglage du corps du Joint Bestobell du même groupe
- Remplacement des deux roulements endommagés du moteur d'électrovanne du filtre phillipe pour le groupe G1
- Vidange du régulateur pilote du groupe G2 : Huile : Hydran 46, Q : ± 140 litres
- Intervention sur les 2 turbines G1 et G2 : Remplacement des 2 sièges stationnaires et 2 garnitures des 2 Joints Bestobell avec 2 spécialistes

./...

turbiniens de la S.G.E.E.M.

- Entretien de la portique et du batardeau à l'aval de la Centrale;
Nettoyage à Kérozène et graissage par la graisse ALVANIA III
- Intervention sur le G1 avec les spécialistes turbiniens de la S.G.E.E.M.
réglage du jeu du ventilateur inférieur de l'alternateur et de la tôle
fixée dans le béton
- Intervention sur le G2 : Remplacement du corps et de la garniture du Joint
Bestobell
- Entretien des 2 réducteurs de pression et des 2 préfiltres
- Démontage, nettoyage et remontage d'un moteur pour le ventilateur du
trafic 6,6/110kv
- Vidange et graissage du système de freinage de G1 et G2
Huile : Caltex SAE 30, Q : 1L x 2
- Intervention sur les groupes G1 et G2 : Vidange d'huile de bacs vanne papillon
et by-pass, compresseurs accumulateurs et compresseurs freinage
- Intervention sur G1 : Vidange et graissage du palier supérieur alternateur
Huile : Hydran 46 Q : 380 litres
- Intervention sur G1 et G2 : Vidange et graissage des bacs régulateurs
Huile : Hydran 46 Q : + 350 litres
- Graissage des 2 Joints O'RING des 2 Joints Bestobell G1 et G2
- Réglage des ressorts du Joint Bestobell du G2 de 64 à 66 mm

2. BARRAGE

- Dégriillage à la prise d'eau
- Nettoyage et graissage des installations hydro-mécaniques

3. Divers

- Rectification des 2 tambours du camion BENZ de la Direction d'Electrogaz
- Fabrication d'une barrière pour la route menant au barrage
- Fabrication de la pancarte pour le barrage
- Réaménagement de la piscine
- Vidanger la citerne à mazout par une pompe à main Q : 9 fûts
- Nettoyage du réservoir d'eau potable (ancien réservoir)
- Superviser le transport de matériel électrique de NTARUKA pour MUKUNGWA
- Inventorier et arranger le magasin partie mécanique
- Tournage au tour d'une vis et écrou du duplex pour la Direction d'Electrogaz
(service électrique : travaux ligne basse tension)
- Vidanger et souder le pont arrière de la camionnette TOYOTA 4WD A.40.55
- Carrelage des 3 fenêtres des 3 maisons d'habitation pour le personnel
de la Centrale
- Fabrication d'une charpente métallique du barza de la maison annexe
d'habitation du personnel de la Centrale
- Arranger les fûts des huiles au stock
- Réaménagement du terrain de basket-ball : fabriquer 2 poteaux candelabres
et 2 poteaux et leurs panneaux

- Dépannage de la camionnette TOYOTA 4WD A.40.55 souder le croisillon arrière
nettoyer le filtre à essence
- Etablissement du rapport annuel exercice 1986

b) Difficultés rencontrées

Deux problèmes majeurs ont été courus par la Centrale hydro-électrique de la Mukungwa. Ces problèmes sont :

- Des importantes fuites d'eau au niveau du Joint Bestobell qui ont conduit au noyade du groupe II
- Une fixation inefficace de la tôlerie, car le carter défectueux a une fois touché contre le ventilateur inférieur de l'alternateur I suite à un grand coup sur ce dernier.

Mais ces problèmes ont été vite remédiés.

c) Souhaits

Etant donné que le problème d'instabilité du réseau demeure important car à tout moment le personnel de conduite doit entreprendre des actions appropriées au maintien de la sécurité de fonctionnement des unités de production d'énergie électrique, évitant particulièrement d'effectuer des manoeuvres non conformes aux consignes d'exploitation et d'entretien de routine de la Centrale; étant donné le souci d'une exploitation davantage saine, efficace et une maintenance assurée de la Centrale, les suivantes recommandations et souhaits sont adressés à l'endroit de la Direction Générale d'Electrogaz.

1. Les pièces de rechange de première nécessité s'avère nécessaire afin de permettre une exploitation fiable de la Centrale compte tenu des imprévus techniques (liste de ces pièces de rechange urgentes déjà transmise)
2. Une solution définitive reste à préconiser pour la préservation des réserves hydriques du lac Bulera via les marais de RUGEZI à NYAGAFUNZO précisément.
3. La Direction Générale d'Electrogaz devrait permettre au personnel de la Centrale Mukungwa d'élargir les connaissances professionnelles en accordant des stages de perfectionnement aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays surtout que l'expérience déjà acquise s'avère non négligeable.

H. SERVICE DE LA PRESIDENCE. O.R.T.P.N1) Personnel

- Le personnel en place est au nombre de 12 ce personnel est assisté par 4 adjoints de section, 8 chef d'Equipe, 11 guides, 8 garde, pisteurs, 18 gardes simples, 2 gardes à la station de Kalisimbi 1 garde responsable à la station Bisoke et 2 jardiniers.
- Le personnel détaché dans la réserve de Gishwati est au nombre de de 7.
- Le personnel recruté au cours de l'année 1986 est au nombre de 11.
- Le personnel renvoyé est au nombre de 10
- Le personnel muté du P.N.V au P.N.A est au nombre de 2.
- Le personnel muté du P.N.A au P.N.V est au nombre de 2.

2) Réalisations:a) Tourisme:

- L'organisation du Tourisme au P.N.V. adoptée par la Direction de l'ORTPN depuis quelques années a été scrupuleusement respectée.

Le nombre de visiteurs a diminué par rapport à l'année passée 6.592 en 86 contre 6.942 en 85 et c'est surtout remarquable pour les Non Résidents 3.904 en 86 contre 4.943 en 85.

Depuis 1.977, le nombre de visiteurs du parc était en augmentation constante. Peut-on alors penser que le P.N.V. a atteint le plafond, ou que l'année 86 n'a pas été bonne partout du point de vue touristique ?

Malgré les difficultés, rencontrées, les visites en général se sont bien passées. Pour les 4 groupes de gorilles touristiques, il faut seulement signaler:

- L'éloignement du domaine vital pour le groupe 11, ce qui rendait parfois les visites difficiles.
- Le domaine vital du groupe susa est très vaste et tourmenté, ce qui fait qu'à certains moments, les visiteurs n'ont pas pu atteindre les gorilles.

b) Projet " gorilles de montagne "

Le projet "Gorilles de montagne " a poursuivi ses activités normalement du point de vue protection du parc, la collaboration avec le cadre du P.N.V. a été sans reproche. Seulement, l'Officier antibraconnage a connu quelques difficultés suite au manque de moyen de déplacement adéquat.

.../...

Le chef du projet a promis que la situation va bientôt s'améliorer.

Du point de vue tourisme, l'encadrement du tourisme aux gorilles a été efficace. Seul, la formation prévue pour les guides a connu des difficultés car il est presque impossible de les rassembler tous au même endroit et au moment voulu. Enfin, le programme de sensibilisation et éducation attendu depuis quelques années a revu le jour. Ces activités principales n'ont pas encore bien démarrées suite à l'insuffisance du matériel nécessaire mais pour le moment, il manque très peu de choses, ce qui fait que les Responsables sont prêts à suivre le programme prévu.

c) Recherche scientifique.

Le centre de Recherche de Kalisoke consacre des recherches surtout sur gorilles de montagne et la surveillance permanente des gorilles dans la région: Bisoke-Kalisimbi en collaboration avec le personnel du P.N.V. et les membres du P.G.M.

Pour l'année 1986, il n'y a pas eu beaucoup de chercheurs au centre même ceux qui sont venus n'y ont passé que quelques mois. Le centre recueille également les relevés météorologiques. Il faudrait diversifier la recherche et recruter d'autres chercheurs, car il ne reste qu'un seul chercheur à Kalisoke, qui est en même temps Directeur du centre: Docteur DAVID Watts.

.../...

Mois	Braconniers arrêtés	Pièges détendus	Animaux trouvés morts
Janvier 86	4	37	!1 Gorille femelle adulte !2 Buffles !1 Céphalophe à front noir
Février 86	1	82	!2 Céphalophes à front noir !1 gorille adulte mâle !1 Guib harnaché
Mars 86	2	128	!1 Céphalophe à front noir !1 Guib harnaché
Avril 86	5	200	!1 Buffle !1 Guib harnaché !1 Céphalophe à front noir
Mai 86	-	90	!3 Céphalophes à front noir !1 Guib harnaché
Juin 86	-	95	!4 Céphalophes à front noir !1 Guib harnaché
Juillet 86	4	255	!2 Guib harnaché !3 Céphalophes à front noir !1 Bébé gorille
Août	7	203	!2 Guib-harnaché !2 Buffles
Septembre	4	236	!12 Damans !2 Céphalophes à front noir !1 Bébé gorille
Octobre 86	-	477	!1 Damans !4 Céphalophes à front noir !1 Bébé gorille
Novembre 86	-	110	!2 Guib-harnaché !3 Céphalophes à front noir
Décembre 86	3	363	!4 Céphalophes à front noir
TOTAL	30	2.276	!-28 Céphalophes à front noir !-11 Guib-harnaché !-13 Damans !- 5 Buffles !- 5 Gorilles.-

3. Difficultés

Les infrastructures touristiques dans la P.N.V. ne se sont pas améliorées. Les gîtes à l'intérieur le P.N.V. ne se sont tous en mauvais état sauf pour les visiteurs du groupe Susa. Les pistes menant aux différentes pointes d'entrées au parc sont en permanence en mauvais état.

11. SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

1. GENERALITES

Selon l'Arrêté Présidentiel n° 443/03 du 27 Septembre 1983 modifiant l'Arrêté Présidentiel n° 68/03/1 du 11 Mars 1975 portant création et organisation des Services de l'Administration Préfectorale, le Service des Affaires Administratives et Juridiques est chargé des matières suivantes :

- Secrétariat et Personnel de l'Administration Préfectorale;
- Communes et institutions communales;
- Sécurité des personnes et des biens;
- Recensement, Etat-Civil et Mouvement migratoire;
- Notariat;
- Recueil des textes de lois et des instructions;
- Audition et instruction des requêtes;
- Règlement d'Administration et de Police;
- Secrétariat de la Conférence Préfectorale;
- Association sans but lucratif.

2. ADMINISTRATION PREFECTORALE

a) Etat du personnel (effectif, ponctualité, rendement, besoins).

Au début de l'année 1986, le personnel S/statut de l'Administration Préfectorale comptait 12 Agents dont 4 secrétaires sténodactylographes et 8 autres agents, mais les mutations au milieu de l'année de Mme MUKAMURENZI Agnès vers Kibungo et de Monsieur NDANGUZA J. Damascène vers Rwamagana a ramené ce nombre à 10 agents, car ces deux-là n'ont pas été remplacés.

Il y a eu également deux autres mouvements parmi ce personnel qui n'ont pourtant pas influencé son effectif; il s'agit de la permutation de HAKIZIMANA Apollinaire qui était affecté au Secrétariat du Service des Affaires Politiques avec Mme Thérèse MUKABADEGE qui venait de Gitarama et de la mutation de RWAMABONDO Laurent vers la S/Préfecture Busengo en novembre 1986; celui-ci a été remplacé par BYANDAGARA Etienne antérieurement affecté au Secrétariat du Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal.

Cependant, considérant qu'un agent à charge du M.R.N.D., en la personne de Mme NIYONSENGA Adèle, a été désigné à la Préfecture et affecté également au Secrétariat du Service des Affaires Politiques, on peut dire que le personnel de l'Administration Préfectorale comprenait, en fin de l'année 1986, 11 Agents S/statut.

Concernant le personnel s/contrat, il n'y a pas eu de changement dans son effectif qui comprenait toujours 1 dactylo, 3 chauffeurs, 3 veilleurs, 2 opérateurs Radio et 2 Plantons, soit en tout 11 personnes.

./...

Signalons seulement qu'un Opérateur Radio, Monsieur KAREKEZI Jean de Dieu, a été démis en mai 1986 et a été remplacé par KAYONGA Hesron depuis le 2 Octobre 1986.

En général, ce personnel possède les connaissances et l'expérience requises pour s'acquitter convenablement de sa tâche. Un encadrement soutenu ne vise qu'à encourager chacun à améliorer individuellement son rendement mais, celui-ci est pour l'ensemble satisfaisant.

Quant aux besoins en personnel, si l'on pouvait pourvoir aux remplacements cités ci-avant, le personnel serait bien suffisant pour le meilleur fonctionnement de l'Administration Préfectorale.

b) Réunions des S/Préfets

- * La réunion du 15 janvier 1986 avait pour objet de préparer celle des Préfets qui était prévue le lendemain à Kigali et de programmer la tournée du Préfet dans les Communes. Sur le divers, on a envisagé surtout la visite présidentielle des projets en action, le voyage à Kisaro (L.A.E.), la conférence-atelier du projet RRAM et la préparation de la réunion sur l'Umuganda qui était prévue au 18/1/1986.
- * Le 31/1/1986 la réunion a mis au point définitivement le calendrier de la tournée du Préfet dans les Communes. Quelques questions diverses ont été aussi examinées dont la productivité de l'Umuganda et le flash d'informations pour les S/Préfectures.
- * La réunion du 9/4/1986 a examiné le calendrier des réunions (administratives, politiques et autres) de l'année, a préparé la réunion du Conseil Préfectoral sur l'assainissement des Finances Communales, a étudié l'organisation des cérémonies d'inauguration des bureaux communaux de Cyeru et Nyamugali, a programmé la quinzaine des projets, a élaboré un plan de rapport annuel et trimestriel et a abordé sur le plan divers, les cas d'un Brigadier pour Nyamugali et d'un Chauffeur de la S/Préfecture de Kirambo.
- * La réunion du 29/5/1986 s'est penchée sur la situation des autorités de la Commune Butaro vis-à-vis des instances judiciaires, la gratification des Membres des Comités de Cellule pour 1985, la demande de parcelles par l'U.N.R. et l'Air Rwanda, ainsi que quelques questions diverses.
- * La réunion du 5/9/1986 a envisagé la constitution des Commissions Permanentes devant épauler les Services Préfectoraux et les participants se sont rappelés quelques dossiers importants à traiter.
- * La réunion du 12/9/1986 a élaboré 3 tableaux à remplir mensuellement pour un meilleur suivi de la gestion des Finances Communales; ensuite une fiche de l'Umuganda a été dressée. On a aussi programmé la présentation du nouveau S/Préfet de la S/Préfecture de Busengo à la population de la région.

./...

- * Le 10/10/1986 on devait organiser la participation au Jubilé de 25 ans du Diocèse de Ruhengeri qui était prévu le 15/10/1986 et préparer un dossier à présenter dans la réunion des Préfets du 13 octobre 1986.
- * La réunion du 31/10/1986 a dressé une fiche de présence à l'Umuganda, recherché la source de financement pour l'achat des cadres du nouveau portrait de S.E. Monsieur le Président de la République et a programmé la journée nationale de l'Arbre du 5/11/1986.
- * Le 14/11/1986, on devait entendre d'abord l'exposé de Monsieur BARDEL Philippe sur la commercialisation des produits vivriers au Rwanda. On a ensuite étudié les modalités de cotation des Bourgmestres pour 1987 et fixé la date de la réunion de la prochaine Conférence Préfectorale où l'on devait suivre un exposé des délégués du MINESUPRES sur la tradition culturelle et la métallurgie culturelle, exposé qui serait ensuite suivi par la décoration de de service.
 Cette réunion devait également examiner la part qu'aura la Commune KIGOMBE sur le nouveau marché de Ruhengeri pour permettre l'élaboration des prévisions budgétaires pour 1987.
- * A l'ordre du jour de la réunion du 12/12/1986 figuraient les factures impayées durant l'année 1986 pour la fourniture de bureau, l'ancienne propriété de Mr. CHAUVEAUX à Mukingo, la préparation du dossier pour la réunion des Préfets du 23/12/1986, la prochaine Conférence Préfectorale, le rapport de l'Umuganda pour le 2^e trimestre 1986, le dossier sur le procédé WASOL (eau potable des communautés isolées) et l'évolution de la situation en Commune Ruhondo.
- * La réunion du 19/12/1986 s'est penchée sur l'analyse du rapport-bilan d'activités (édition 1986), la préparation de l'inauguration du Stade et du Marché de Ruhengeri, le calendrier des réunions et visites pour l'année 1987, l'approbation d'un document présenté par le Directeur a.i. du C.P.D.F.P. relatif à la tenue d'un séminaire des agents des C.C.D.F.P. ainsi que la fixation des dates de réunion des Comité et Congrès Préfectoraux (28 et 29/12/1986).
- * La réunion du 26/12/1986 avait pour objet de compléter le rapport-bilan de l'année que le Comité Préfectoral devait présenter pour approbation au Congrès Préfectoral (voir ci-dessus).

Réunions de la Conférence Préfectorale

- * Le 25 Avril 1986, la Conférence Préfectorale a examiné les modèles d'une fiche sur le comportement des Conseillers et Agents Communaux et leur impact en milieu rural en matière de développement et d'une autre fiche sur l'inventaire du patrimoine de la population. Les méthodes d'entretien et de récolte du café ont été aussi abordées.
- * Le 9/9/1986, la Conférence Préfectorale a aligné les questions des Agents du MININTERDECO a soumettre au Chef de l'Etat lors de sa rencontre avec les Agents qui était programmée en décembre 1986.
- * En date du 21/10/1986, la Conférence Préfectorale a étudié les problèmes de la Jeunesse et des Coopératives dans la Préfecture de Ruhengeri et programmé l'exécution de la Journée Nationale de l'Arbre. Il fut décidé qu'on délimiterait le Parc National des Volcans de Kidaho à Nkuli, soit sur une longueur de 65 Km où l'on devait planter des cyprès.
- * Le 1/12/1986, la Conférence a fait une rétrospective des réalisations de l'année 1986 dont le thème était "L'intensification agricole".
- * Dans la Conférence Préfectorale du 31/12/1986, le Ministre des Transports et des Communications qui y était invité a fait un exposé très intéressant sur les stratégies de son Ministère pour réaliser ses nouveaux programmes, surtout en matière des télécommunications. Ensuite, la Conférence a été l'occasion de remise des médailles de service à plusieurs agents de l'Etat de diverses catégories et s'encourager mutuellement à persévérer dans l'amour du travail pour mieux servir la nation.

Réunions du Conseil Préfectoral

- * Le 26 Avril 1986, le Conseil Préfectoral a examiné le calendrier des différentes réunions de toute l'année et la situation des Finances Communales.
- * Le 12 Juillet 1986, la réunion du Conseil Préfectoral a eu lieu à la S/Préfecture KIRAMBO pour aligner les projets à lancer ou à inaugurer dans la Préfecture. Le Conseil devait spécialement examiner l'évolution des projets oeuvrant dans la S/Préfecture et visiter sur place quelques-uns de ces projets.

Réunions du Conseil de Sécurité Préfectoral

- * La réunion du 1 Avril 1986 a étudié l'état d'avancement des travaux de construction de l'Ecole Secondaire de Kagogo par le Diocèse de Shyira et a décidé d'arrêter momentanément ces travaux en attendant que quelques formalités soient d'abord remplies.

./...

- * Le Conseil de Sécurité du 3 Mai 1986 s'est penché sur le problème de la sécurité frontalière et les relations de bon voisinage avec nos voisins de l'Uganda. Il a aussi proposé des mesures pour lutter contre la fraude frontalière.
- * Le 12 Mai 1986, le Conseil a encore une fois examiné le problème de la sécurité sur la frontière Rwando-Ugandaise.
- * Le 14 Mai 1986 le Conseil de Sécurité est revenu sur le même problème de sécurité et de fraude frontalières, en regrettant cette fois-ci qu'un Militant du Secteur BUTENGA en Commune Kidaho avait été fusillé par les militaires ugandais en rentrant du Bufumbira et que les autorités locales ugandaises restaient imperméables à tout contact pour élucider ce cas.
- * Le 21 Juillet 1986, le Conseil de Sécurité s'est réuni pour discuter sur le cas de trois soldats (3) ugandais qu'on venait d'arrêter dans la Commune Butaro, Secteur Kindoyi, Cellule Kindoyi. L'un des militaires était reconnu comme étant originaire de la région, parti depuis 1979 en quête d'emploi en Uganda et qu'il était rentré à l'insu de toute personne prétendant venir visiter sa famille.
- * Le 17 Octobre 1986, le Conseil de Sécurité s'est réuni en vue de chercher les voies et moyens pour étouffer la grève déclenchée dans la nuit du 16 au 17 Octobre 1986 à l'U.N.R., Campus de NYAKINAMA.
- * En date du 20 Août 1986, le Conseil de Sécurité s'est rassemblé pour arrêter des mesures pour assainir la situation qui prévalait à la Prison Centrale de Ruhengeri après la grève des prisonniers du 10 au 11 août 1986.
- * Le 25 Octobre 1986, le Conseil de Sécurité a examiné les modalités de réponse à l'invitation du S/Préfet de Sous-District de KISORO à une rencontre qui était prévue à Cyanika le même jour. L'invitation étant parvenue trop tard à Ruhengeri, la rencontre fut, de commun accord, reportée à une date ultérieure à convenir.
- * La réunion du 30 Octobre 1986 du Conseil de Sécurité avait à fixer la position préfectorale sur les points inscrits à l'ordre du jour et à désigner la délégation préfectorale devant participer à la rencontre de Kisoro (voir ci-avant).

Autres réunions

- * Du 22 au 25 Janvier 1986, une Conférence-Atelier sur l'Environnement a été organisée à Ruhengeri; l'on a abordé les problèmes de l'érosion, de l'eau et des marais, des forêts et reboisements, du Régime Foncier et de la Gestion de l'Espace, ainsi que des Institutions et de la Législation en matière d'Environnement.
- * Une réunion a eu lieu le 7/4/1986 animée par une délégation du MRND et regroupant des Militantes de tous les coins de la Préfecture pour les sensibiliser à la prise de conscience pour promouvoir davantage l'émancipation de la femme.

./...

a) Etat du Personnel1. Commune BUTARO

Les Conseillers communaux sont pour la plupart jeunes et grands travailleurs, mais trois parmi eux commencent à manifester une faiblesse, notamment SERWAKIRA Assanassie du Secteur Musama, HAKIZIMANA Thaddée du Secteur Kinyababa et Kamali Laurent du Secteur Ruliba.

Suivant l'instruction du Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal, visant à mettre en chômage technique les agents qui ne peuvent pas être supportés par les budgets communaux, le personnel communal a été réduit de 7 unités en octobre 1986 dont 3 Monagri, 3 Monisociales, 1 fontainier et 1 policier pour ne rester qu'avec 22 personnes jusqu'à la fin de l'année 1986.

Les monitrices du CCDFP et celle du centre nutritionnel doivent faire preuve de plus de dynamisme pour pouvoir doter le grand nombre de la population paysanne d'une formation de base.

Le corps de la police communale est dirigé par un Brigadier compétent et sérieux. La plupart des policiers sont dynamiques et consciencieux à l'exception de BIMENYINANA Daniel et KARUHIJE Emmanuel qui accusent beaucoup d'irrégularités.

L'agronome de la Commune est un cadre formé à cette fin, mais il devrait organiser plus de sorties sur terrain et ce dans tous les secteurs administratifs. Il doit également collaborer avec les responsables des Cellules et ceux des Secteurs.

Le Recenseur se montre de plus en plus faible, malgré les stages dont il a bénéficié ainsi que divers conseils que les autorités communales ne cessent de lui prodiguer.

L'Encadreur de la jeunesse et des coopératives reste un élément actif, mais il devrait arrêter un plan de travail et considérer toute la Commune comme zone d'activités et ne pas se limiter à quelques secteurs seulement.

Le fontainier vient de bénéficier d'une formation à Murambi. Il doit cependant sillonner toute la Commune avec un programme bien élaboré mais surtout se montrer dynamique et entrepreneur.

Le responsable du service vétérinaire n'est pas à la hauteur de ses attributions, non seulement parce qu'il n'a pas de formation, mais tout simplement parce qu'il est fainéant et ne veut presque jamais quitter ses environs.

Le Receveur Comptable est à la hauteur de ses fonctions mais il doit faire preuve de régularité et de ponctualité.

Le Secrétaire Communal est tout nouveau à ce poste et il se montre déjà dynamique et consciencieux.

Le dactylographe Muganga Albert reste loin d'être sérieux et consciencieux malgré son ancienneté. Il brille par des retards répétés.

./...

2. Commune CYABINGO

Le personnel de la Commune, au nombre de 21 à la fin de l'année 1986, a en général fourni des efforts remarquables dans l'accomplissement de sa tâche; le dévouement et la discipline sont les qualités qui ont distingué le personnel communal au cours de l'année sous revue.

Conformément à l'instruction visant la mise en chômage technique de certains agents que la Commune ne peut pas payer, le dactylographe, bien que indispensable et un policier ont été frappés par la mesure.

Le personnel en place devrait être recyclé, ceci pour porter à un certain niveau la coefficient intellectuel de ce personnel afin que le rendement escompté soit atteint.

3. Commune CYERU

Au cours de l'année 1986, cinq (5) agents sur 33 dont 2 policiers, 1 fontainier, 1 monagri et 1 monisociale ont été suspendus suivant l'instruction visant la mise en chômage technique. L'encadreur des coopératives a changé de poste et est devenu percepteur des taxes communales depuis le 1/10/1986 en remplacement de BAHIZI Antoine qui est décédé. Son poste a été fusionné avec celui de l'encadrement de la jeunesse.

D'une façon générale, malgré cette réduction, le personnel prend de plus en plus conscience de ses responsabilités et depuis l'inauguration du nouveau bureau communal, ce personnel travaille avec un ordre qui lui permet de se retrouver facilement dans les documents. Toutefois, des cessions de formation à l'intention du secrétaire nouvellement engagé, du recenseur et des policiers s'avèrent indispensables pour permettre un meilleur rendement.

La comptabilité communale a fourni d'énormes progrès puisqu'elle a payé le personnel toute l'année et est parvenue à achever les travaux de construction du nouveau bureau communal.

4. Commune GATONDE

Le personnel de l'administration communale, bien que insuffisant, a fourni beaucoup d'efforts pour assurer le bon fonctionnement des services de la Commune. L'instruction du MININTERDECO visent la mise en chômage techniques de quelques agents a touché cinq parmi lesquels 2 policiers, 1 monisociale, 1 percepteur et 1 veilleur. La Commune restait ainsi avec 19 agents seulement.

La discipline, le zèle, telles sont les qualités qui ont caractérisé la police communale grâce au sérieux et au dynamisme du Brigadier. Les seuls 3 cas d'indiscipline enregistrés ont été sévèrement punis et depuis lors, les coupables se sont redressés jusqu'à être exemplaires.

Le service agricole est actuellement tenu par le projet Agro-Pastoral Cyabingo-Gatonde-Ndusu (CYGAND en sigle). Son rendement est satisfaisant car les travaux de LAE sont presque terminés, et la vulgarisation se fait convenablement si bien qu'elle touche toute la masse paysanne.

./...

Le Service Vétérinaire est également encadré par le projet CYGAND; la Commune a été dotée d'un vétérinaire qui lui est propre.

L'encadreur de la jeunesse et des coopératives n'est pas à mesure d'exercer ses fonctions, non seulement parce qu'il n'a pas un niveau de formation mais aussi parce qu'il accuse une certaine lenteur et un manque de dynamisme.

Le CCDFP n'est qu'en ses débuts puisque le responsable n'a été affecté qu'en Novembre 1986.

5. Commune KIDAHU

Par rapport à l'équipe de 1985, celle de la fin d'année 1986 était réduite de 5 personnes; l'Encadreur de la Jeunesse et des Coopératives et deux agents du CCDFP pour incompétence professionnelle, tandis que le policier SERUGENDO Bernard et L'A.I. Vétérinaire KARORERO Charles ont été renvoyés respectivement pour indiscipline et suppression de poste. Le policier NZABANITA Jackson est quant à lui décédé au cours de cette année. Jusqu'à la fin de l'année, le personnel n'était resté qu'à 21 personnes tout en laissant 2 places vacantes; celle de l'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives ainsi que celle d'un formateur du CCDFP.

A part certaines exceptions, le personnel communal est discipliné et certains ont fournis un effort pour bien remplir les tâches qui leur incombent. Ici, il faut louer les efforts des agents de la comptabilité et ceux de la police communale qui se sont dépensés durant toute l'année, les premiers pour assainir la caisse communale, les seconds pour assurer l'ordre et la tranquillité de la population.

Le service agricole manque un responsable dynamique et compétent pour encadrer le personnel sous ses ordres, en vue d'un meilleur rendement. Le personnel de ce service manifeste un esprit de manque de collaboration totale et un mépris prononcé pour les membres du conseil communal.

La Commune souffre du manque du personnel qualifié, ce manque est très sensible surtout dans les services du secrétariat. Il est grand temps que la Commune fasse des remplacements par d'autres agents compétents et consciencieux.

L'Agent Recenseur manifeste une négligence au service et se contente de manipuler les documents de ce service suivant son propre gré, en changeant soit les noms ou les âges. Il va sans dire que ce comportement résulte de l'incompétence totale; il ignore complètement l'importance d'avoir des données statistiques les plus exactes que possible.

6. Commune KIGOMBE

La Commune n'a pas fourni d'éléments à synthétiser sur la rubrique de l'esprit, la compétence et la discipline du personnel.

./...

7. Commune KINIGI

Partant de l'instruction visant la mise en chômage technique, 7 agents dont 2 aide-percepteurs, 2 policiers, 2 monagri et 1 encadreur de la jeunesse ont été suspendus de leurs fonctions. La monitrice nutritionniste NYIRAKA-LIRE Thérèse est décédée au cours de l'année. Quant à la dactylographe MUKASINE Laurence, elle a été renvoyée pour être remplacée par l'ancien secrétaire communal qui venait d'être lui aussi remplacé à ce poste par BIZIMANA Eliphaz qui, de part sa formation "A3", a été jugé plus apte d'assurer le bon fonctionnement du service du secrétariat. Jusqu'à la fin de l'année, le personnel n'était ainsi resté qu'à 21 personnes seulement.

- Le CCDFP est resté sans personnel qualifié, si bien que son programme proprement dit n'a pas encore bien démarré.
- L'Encadreur des coopératives assure en même temps les fonctions d'encadreur de la jeunesse faute de budget. Il devra cependant mener un programme pouvant concilier les 2 services pour leur bonne marche.
- En général, le manque du personnel qualifié handicape le bon fonctionnement de certains services communaux. Un recyclage à cet effet reste souhaitable.

8. Commune MUKINGO

En général, l'état d'esprit du personnel communal a été très bon au cours de l'année 1986. Il a été caractérisé par un climat d'entente et de collaboration. Deux réunions regroupants les agents ont été tenues pour résoudre les quelques cas de malentendu qui visaient la division entre les agents communaux.

Le service de la police communale a connu 3 renvois pour indiscipline et manque de conscience professionnelle vers le début de l'année.

Le service du secrétariat vient d'être doté d'un élément nouveau de niveau D5 et d'un dactylographe pour assurer son bon fonctionnement.

Le service d'encadrement de la jeunesse et des coopératives manque un élément compétent et formé en la matière, car depuis bien quelques années, la Commune a connu une régression dans l'animation et même dans les activités des coopératives.

Le service de recensement a passé toute l'année sans titulaire. Un élément consciencieux et honnête devrait y être affecté pour relever ce service et corriger les erreurs du premier agent recenseur renvoyé pour ces fautes.

Jusqu'à la fin de l'année, la Commune n'avait pas encore envisagé la mise en chômage technique et son personnel comptait 27 personnes.

9. Commune NDUSU

Au cours de l'année 1986, le personnel communal a fait preuve d'un esprit de travail dans une bonne entente et discipline. L'administration des secteurs a connu des améliorations tant au niveau technique que politique.

./...

Le travail sur le terrain a occupé une grande place sur le calendrier annuel et les différents services communaux y ont joué un rôle très important.

Le secrétariat s'est acquitté valablement de ses devoirs malgré l'insuffisance du personnel. Ce n'est que vers la fin de l'année qu'un agent de niveau D7 a été affecté dans ce service pour le renforcer.

Le service de recensement est tenu par un élément ponctuel et discipliné. Cependant, il lui est demandé de poursuivre sur le terrain les cas irréguliers au service de recensement et statistiques.

La comptabilité est confiée à un receveur comptable faisant preuve d'un esprit de collaboration, de dynamisme et de clairvoyance. Cependant, il lui est demandé de tenir compte du patrimoine communal et d'en faire un recensement en vue d'établir un bilan conforme et de connaître exactement la propriété réelle de la Commune.

Les 2 agents affectés au service de l'encadrement de la jeunesse et du mouvement coopératif sont disciplinés, ponctuels et collaborent avec les autorités pour l'intérêt du service. Seulement, ils doivent améliorer leur méthode de travail pour un meilleur rendement.

Le corps de la police communale a témoigné une collaboration avec les autres services. Certains policiers ont reçu des demandes d'explication pour des retards à la garde et un laisser aller au service. Le policier KONTAKI Emmanuel qui s'est montré récalcitrant a été exclu au cours de l'année.

Le responsable du CCDFP a fourni des efforts non négligeables dans l'encadrement. L'alphabétisation et la formation ont été bien suivies avec un contrôle sérieux. Toutefois, la formation permanente ne doit seulement occuper des chefs d'équipes mais aussi de ces groupes importants de la population. Ici, le sens d'initiative semble faire défaut.

Concernant la mise en chômage technique de certains agents, le personnel communal au nombre de 36 personnes n'a pas été frappé par cette mesure au cours de l'année 1986.

10. Commune NKULI

En général, le personnel communal de la Commune Nkuli a un esprit de travail et de collaboration. Il faut noter que tout le personnel, à l'exception de l'assistant du Bourgmestre, bien que animé d'un esprit de dévouement, il n'est pas suffisant et plusieurs de ses éléments ont besoin d'une formation pour pouvoir s'acquitter convenablement de leurs fonctions. La mesure visant la mise en chômage technique n'a pas touché le personnel de la Commune au nombre de 34 à la fin de l'année.

11. Commune NKUMBA

Le personnel communal a été caractérisé par la discipline et la conscience professionnelle. Il faut cependant souligner que beaucoup de cadres manquent de formation suffisante pour répondre aux exigences de leur tâche.

./...

La mise en chômage technique n'a touché que 2 agents, dont 1 policier et 1 monagri. La Commune étant incapable de payer tout son personnel, elle souhaite que le personnel des différents services techniques, tels que les Monagri, les Encadreurs de la Jeunesse et des Coopératives, soit payé par les départements titulaires de ces services.

12. Commune NYAKINAMA

Le personnel communal bien que insuffisant, car au nombre de 21 jusqu'à la fin de l'année 1986, a fait preuve d'un dévouement et d'une conscience professionnelle remarquables pour s'acquitter de sa tâche.

Le Conseil Communal a été très actif dans l'exécution des jugements et des projets programmés et a fait rentrer les recettes dans la caisse communale.

Le secrétariat vient d'être doté d'un nouveau élément qui va améliorer son fonctionnement.

Le service de la comptabilité et de perception, aidé par les nouveaux conseillers très dynamiques, a fait rentrer toutes les recettes prévues par le budget communal de l'année 1986.

Le service de recensement présente certaines erreurs dans les rapports transmis aux instances supérieures. A cet effet, un recensement général de la population pour pouvoir corriger les données fausses avait été programmé. Mais les résultats ne sont pas encore sortis.

Le nouveau responsable du CCDFP est dynamique et courageux. Les activités de ce centre semblent donner des résultats satisfaisants, surtout que les infrastructures nécessaires sont déjà en place.

La police communale a manifesté en 1986, un manque de sérieux et de conscience professionnelle. Les récidivistes sont été proposés au chômage technique pour l'année prochaine 1987.

Le personnel de l'encadrement de la jeunesse et des coopératives s'est bien organisé en ce sens que les associations des jeunes et précoopératives ont été augmentées en nombre et leurs activités donnent des résultats satisfaisants suite à l'encadrement des gérants de ces associations.

Jusqu'à la fin de l'année, la Commune n'avait pas encore mis d'agents en chômage technique.

Commune NYAMUGALI

En général, le personnel communal manifeste une conscience professionnelle. Ils ont fourni un grand effort pour s'acquitter de leur tâche. Malgré son insuffisance, la Commune a été obligée de réduire encore de 5 personnes son personnel, soit 1 policier, 1 aide-vétérinaire, 1 recenseur, 1 monagri et un veilleur puisque le budget communal ne pouvait pas les supporter. A la fin de l'année, elle n'était restée qu'avec 29 personnes. La discipline dans la Commune NYAMUGALI est de rigueur et tout manquement entraîne une sanction réglementaire. Ainsi, 3 agents ont été frappés par diverses sanctions disciplinaires, notamment un retrait d'un quart (1/4) du traitement et 2 suspensions d'un mois accompagnées du retrait de la moitié du traitement.

La plupart du personnel communal fait son possible pour s'acquitter convenablement de ses fonctions. Cependant, quelques agents, notamment la police communale et l'encadrement de la jeunesse et des coopératives sont accusés du manque de sérieux et de ponctualité au service.

Le CCDFP est resté sans titulaire durant toute l'année puisque le responsable est allé poursuivre ses études à l'U.N.R. Son remplacement s'avère nécessaire pour bien mener l'action assigné à ce centre.

L'instruction visant la mise en chômage technique devra frapper 5 agents du personnel communal, notamment 1 policier, 1 monitritionniste, 1 monagri, 1 encadreur de la jeunesse et 1 chauffeur pour ne rester qu'avec 27 agents. Le chauffeur surtout doit être suspendu parce que la Commune ne dispose pas d'un véhicule.

15. Commune NYARUTOVU

Dans l'ensemble, le personnel communal fait son possible pour s'acquitter de ses fonctions, l'esprit de collaboration et d'entente étant aussi bon. Malheureusement, beaucoup d'agents n'ont pas les connaissances requises pour les services leur confiés et des recyclages à leur intention sont d'une grande nécessité.

Sept (7) agents ont été touchés par la mesure de mise en chômage technique; parmi eux, 2 aide-vétérinaires, 3 monagri, 1 veilleur et 1 monitrice sociale.

16. Commune RUHONDO

Le personnel de la Commune Ruhondo s'acquitte suffisamment bien de ses fonctions.

Le Secrétaire Communal assure lui seul les activités du secrétariat et de dactylographie, mais malgré cette lourde tâche, il s'en tire bien. Il faudrait l'épauler d'un autre agent, mais les finances communales ne peuvent pas le supporter.

Le recenseur fait bien son travail et les registres ad hoc sont bien tenus.

Le receveur-comptable est un élément de grandes expériences. Il fait rentrer la grande partie des recettes communales et les gère convenablement.

Le percepteur continue à rembourser mensuellement le déficit contracté en 1981.

Les policiers sont en général disciplinés, grâce au sérieux et au dynamisme de leur Brigadier qui ne cesse de les rappeler la discipline à laquelle ils doivent se soumettre.

Le reste des services marchent normalement, quoique quelques agents nécessitent un recyclage.

Par ses faibles ressources financières, la Commune ne parvient pas à supporter d'autres engagements; au contraire, elle a procédé à la mise en chômage technique de 4 agents dont 2 monagri, 1 monitrice sociale et 1 fontainier pour ne rester qu'avec 22 personnes seulement. ./...

Conclusion générale

Dans l'ensemble, le personnel de toutes les Communes a fait des efforts remarquables pour s'acquitter de ses fonctions, et cela grâce à la discipline, au dynamisme et à la conscience professionnelle qui ont caractérisé la plupart des agents communaux au cours de l'année 1986, ainsi qu'à la clairvoyance des Bourgmestres qui n'ont cessé de redresser en bon père de famille tout agent qui manifestait un manquement à son devoir.

Suivant l'instruction du Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal visant la mise en chômage technique des agents qui ne peuvent pas être supportés par les budgets communaux, 13 Moniteurs Agricoles, 8 Monitrices Sociales, 11 Policiers, 3 Fontainiers, 2 Encadreur de la Jeunesse, 1 Encadreur des Coopératives, 1 Dactylographe, 3 Percepteurs, 4 Aide-Vétérinaires, 3 Monitrices Nutritionnistes, 1 Recenseur et 3 Veilleurs ont été suspendus de leurs fonctions et probablement que d'autres seront frappés par cette mesure l'année prochaine 1987.

La Commune étant la cellule de base du développement, elle devrait être dotée d'un personnel compétent et qualifié dans divers domaines pour épauler le Bourgmestre dans sa lourde tâche.

Le personnel communal, bien que animé d'un esprit de dévouement, il n'est pas suffisant et plusieurs parmi les agents ont besoin d'un supplément de formation pour mieux s'acquitter de leurs fonctions.

La Préfecture de Ruhengeri est divisée en 16 Communes et 177 Secteurs Administratifs

Noms des Communes	Noms des Bourgmestres	Noms des Conseillers Communaux	Secteurs Administratifs
1. BUTARO	SINAMENYE	1. SEMPABWA Balthazar	KAYANGE
	Gervais	2. HAKIZIMANA Thaddée	KINYABABA
	!	3. UZARIBARA Michel	RUTOVU
	!	4. BATEREYE Faustin	KINDCYI
	!	5. BAVAKURE Fontien	BUHITA
	!	6. HATEGEKIMANA Bernard	BUKARAGATA
	!	7. KAMALI Laurent	RULIBA
	!	8. KANANI Fierre	RUGENDABARI
	!	9. SERWAKIRA Assanassie	MUSAMA
	!	10. REKAYABO André	BUTANDI
2. CYABINGO	NKIRANUYE	1. MUYAKAZI Donat	RUREMBO
	J. Damascène	2. KAZAYIRE Fierre	MUHAZA
	!	3. BITANGARO Philippe	BUGARAGARA
	!	4. MANIRAGUHA	NYUNDO
	!	5. NERETSE Augustin	MURAMBA
	!	6. BIPFUBUSA André	KAVUMU
	!	7. HAVUGIMANA Simon	RUGIMBU
	!	8. KALIMUNDA Antoine Char.	RUKORE
	!	9. NYIGERO Thomas	MUHORORO
	!	10. RWABAKIKA Boniface	CYABINGO
	!	11. NTAMUGABUMWE Innocent	KIGANDA
	!	12. SIMPALINKA Christophe	BUSHOKA
	!	13. NZITADAKUZE Faustin	NGEGE
	!	14. KANANURA Léodomir	RUKORE
	!	15. RUHUMULIZA Issac	Gitwa
	!	décédé le 13/8/86 mais remplacé par	
	!	NZITABINFURA Jean	
3. CYERU	MUNYANEZA Ezéch.	1. BARASEBANYA Vincent	KIBOGA
	!	2. BIGIRANKANA Mélan	RUGENDABARE
	!	3. BIZIMANA Augustin	RUHENDO
	!	4. GAKUNGE Félicien	RUHANGA
	!	5. HAKIZIMANA Lazare	BUTARE
	!	6. KAMALI Faustin	KAMUBUGA
	!	7. KARAHABAYE Festus	MUGAMBA
	!	8. MAHAKANIRO Isaac	KABONA
	!	9. MUGANGA Léonidas	GACUNDURA
	!	10. NDUNGUTSE Bernard	KINIHIRA

./...

Noms des Communes	Noms des Bourgmestres	Noms des Conseillers	Secteurs Administratifs
CYERU(suite)	!11	!11. NKULIKIYINKA Déodat.	! RUYANGE
	!	!12. NSHUNGUYINKA Pierre	! RUSARABUGE
	!	!13. NTAMUSHOBORA Venant	! RWERERE
	!	!14. NYANGEZI Etienne	! NDAGO
	!	!15. RUSATSI Jean	! KARINGORERA
4. GATONDE	! NIZEYIMANA J. Bosco	! 1. MUNYARUHANGO Léonidas	! BUSENGO
	!	! 2. NTIBUMVIRAHU L.	! CYIBUMBA
	!	! 3. HABAGASANI Théogène	! GAHANGA
	!	! 4. NGERAGEZE Abraham	! GAKENKE
	!	! 5. DATUNGUNWE Antoine	! KIVUNE
	!	! 6. NSHIZIRUNGU Anastase	! MUGANDU
	!	! 7. KANDEKWE André	! MUNANIRA
	!	! 8. BIRAGIRWA J. Christ.	! NYAKAGEZI
	!	! 9. NDUWAYEZU Ferdinand	! RUSASA
5. KIDAHU	! BYIRINGIRO Charles	! 1. KARUHIJE Gaëtan	! BURAMBI
	!	! 2. BAZIRA Christophe	! KAGOGO
	!	! 3. NGAYABAREZI Philippe	! RUGARAMA
	!	! 4. MUKANKUBANA M. Rose	! BURERA
	!	! 5. KWIZERA Eliakim	! BUTENGA
	!	! 6. MUKUTANGABO David	! BUTETE
	!	! 7. SEBIREMBO Boniface	! CYANIKA
	!	! 8. MUTUNWA Josias	! GITARE
	!	! 9. MUSEKURA Simon	! GITARAGA
	!	!10. SEBAPOLISI Festus	! KIDAHU
6. KIGOMBE	! GASORE Louis	! 1. SEMUHIRE Apollinaire	! MUHIZA
	!	! 2. RUKEMA Etienne	! MUBONA
	!	! 3. NSABIMANA Thomas	! GAHONDOGO
	!	! 4. SEBAGENI Aloys	! KABAYA
	!	! 5. ZIRAGABA Canisius	! GACACA
	!	! 6. BANEGU Methusela	! CYUVE
	!	! 7. SERIVUMBI André	! MUSANZE
	!	! 8. HABIYAMBERE Etienne	! RUBANGE
	!	! 9. NYIRINKWAYA Léopold	! GASANZE
	!	!10. BAZIRAKE Laurent	! GASHANGIRO
7. KINIGI	! GASANA Thaddée	! 1. MASHAMI J. Bosco	! RWANKUBA
	!	! 2. MPAKANIYE Mathieu	! GASIZA
	!	! 3. KANYARWUNGA Charles	! KAGANDU
	!	! 4. BWERERE Enock	! NYANGE
	!	! 5. MUNYAMBANZA Zéphanie	! GIHCRA
	!	! 6. SEMANANA Joseph	! MUSANZE
	!	! 7. BAYOBOKE Stanislas	! TERC

Noms des Communes	Noms des Bourgmestres	Noms des Conseillers Communaux	Secteurs
KINIGI(suite)	!	! 8. NKULIYINGOMA J. Bosco	! NYARUGINA
!	!	! 9. RUCYAHANA Amiel	! BISATE
!	!	! 10. GATSINBANYI Gaspard	! NYABITSINDE
!	!	! 11. BAZIGA Jonathan	! KANYAMIHETO
!	!	! 12. NTAGANDA Faustin	! KABWENDE
8. MUKINGO	! BAHEMBERA Alphonse	! 1. NDISETSE Assiel	! BUSOGO
!	!	! 2. MURARA Amos	! RWINZUVU
!	!	! 3. GAFUNBA Etienne	! SHINGIRO
!	!	! 4. NTIBIRAMIRA Elie	! KIMONYI
!	!	! 5. DATUNGURU Dismas	! GIKORO
!	!	! 6. SEBUHINDOLI Manassé	! MUHINGO
!	!	! 7. GASORE Zéphanie	! NYABIREHE
!	!	! 8. MUYARUBUGA J.B.	! GATARAGA
!	!	! Il a eu souvent des crises psychiques au cours de l'année	!
9. NDUSU	! BIGILIMANA J. Sauv.	! 1. KAZUNGU Laurent	! KABINGO
!	!	! 2. RUTAMUJANYE Noël	! MUGUNGA
!	!	! 3. MANITEZE Amiel	! KILINGA
!	!	! 4. IYAMUREMYE Jean	! JANJA
!	!	! 5. BIZOZA Protas	! RUSORO
!	!	! 6. KABILIGI Damien	! KILIBA
!	!	! 7. KAREMBO Tharcisse	! MUZO
!	!	! 8. DITABIRE Amiel	! MWUMBA
!	!	! 9. NDUHIRABANDI Balthe.	! MATABA
!	!	! 10. NZABARITA Félicien	! TANDAGURA
!	!	! 11. HATEGEKIMANA Job	! Buhunga
10. NKULI	! MHIRANYA Mathias	! 1. HAKUZIMANA Denys	! GATOVU
!	!	! 2. KARYORA Aaron	! GITWA
!	!	! 3. RUKANIKA Eliel	! JENDA
!	!	! 4. KAMALI Canisius	! KAREBA
!	!	! 5. SEMIKORE Ezéchiel	! KINTOBO
!	!	! 6. KAREBANA Augustin	! LYINYO
!	!	! 7. MBETA Enéas	! MUKAMIRA
!	!	! 8. DIRYAHUSE Ezéchiel	! MUSUMBA
!	!	! 9. NKUNDABAKURA Silas	! RUKOMA
!	!	! 10. NTIBAGILIRWA Pierre	! RUNIGI
11. NKUMBA	! MATEMANE Faustin	! 1. BAHUFITE Jonathan	! RUTAMBA
!	!	! 2. BAREMEJE Bernard	! GITINDA
!	!	! 3. BISHUKANO Claver	! MWIKO
!	!	! 4. KAGULIRO Philippe	! MUSANZU
!	!	! 5. RUKAKA Stanislas	! KABAYA

Noms des Communes	Noms des Bourgmestres	Noms des Conseillers Communaux	Secteurs Administratifs
NKUMBA (suite)	!	! 6. RWABUTIGO Paul	! MUYA
!	!	! 7. MUNYAWERA Justir	! GAHUNGA
!	!	! 8. NGIRABAKUNZI Frédéric	! RUHONDO
!	!	! 9. NKURIKIYINKA Abel	! GATETE
!	!	! 10. SENZIGA Jean	! GIHETA
!	!	! 11. TUBALIMO François	! NYANGA
!	!	! 12. TURAT9INZE Emmanuel	! KINONI
12. NYAKINAMA	NKIKABAHIZI Donat	! 1. BALIKUNDA Eliachim	! GISORO
!	!	! 2. RUKAKA Phocas	! KABERE I
!	!	! 3. NTIBAZILIKANA Ezéch.	! KABERE III
!	!	! 4. NYAMUGANYA Manassé	! KABERE II
!	!	! 5. NDUUMUREMYI Déograt.	! KANZA
!	!	! 6. RUTIKANGA Pierre	! KITABURA
!	!	! 7. UWIMANA Amos	! MUGULI
!	!	! 8. NDUUMUREMYI Callixte	! MUKO
!	!	! 9. NKUNDAKOZERA J. Bosco	! NKOTSI
!	!	! 10. BAGIRURUBWA Stanislas	! RUBONA
!	!	! 11. HADYALIMANA Pierre	! RUGALIKA
!	!	! 12. MAZEYOSE Enias	! RUSANZE
!	!	! 13. DIGILIMANA Samuel	! RUTUYI
13. NYAMUGALI	NTARWANDA Célestin	! 1. KANYEFERU André	! GASEKE
!	!	! 2. KARANGWA Mathias	! GICUBA
!	!	! 3. KAVUTSE Mathias	! KABINGO
!	!	! 4. MPAYIMANA Hesron	! KIDOMO
!	!	! 5. RUHANYAMBUGA Léonard	! KIVUNU
!	!	! 6. RUHANDA Jean	! MUSHONGI
!	!	! 7. NTEZIRYAYO Léodomir	! MUSHUBI
!	!	! 8. TULIKUNKIKO Aloys	! MUVUNO
!	!	! 9. RENZAHU Jpseph	! NEMBA
!	!	! 10. KAYUMBA Jean	! RUBONA
!	!	! 11. NZAMBITA Anastase	! RUKORE
!	!	! 12. SEBINYENZI J. Baptiste	! RUSHARA
14. NYAMUTERA	HABIYAKARE Stenis.	! 1. RUZIRAGUHUNGA Sébast.	! CYANIKA
!	!	! 2. BITILIKI Gad	! TUBUNGO
!	!	! 3. BITILIKI Eliphaz	! RUGERA
!	!	! 4. GACINYA François	! KAGELI
!	!	! 5. SIFBASHOBOYE Denis	! MARANGARA
!	!	! 6. TULIKUNKIKO Célestin	! MUKIRANGWE
!	!	! 7. RUHATA Jean	! MURAMA
!	!	! 8. SENDEGEYA André	! NYARUTEMBE

Noms des Communes	Noms des Bourgmestres	Noms des Conseillers Communaux	Secteurs Administratifs
15. NYARUTOVU	KAREKEZI Pierre	1. HIGIRO Léopold	BWISHA
!	!	2. NIZEYIMANA Thomas	KAJWI
!	!	3. BWAYI Etienne	RUHINGA II
!	!	4. MPAKANIYE Lazare	GAKENKE
!	!	5. MURASANDONYI Paul	GASHENYI
!	!	6. BALIGIRA Seleman	RUHANGALI
!	!	7. NSHINGARUTEMBA Bernard	KILIBA
!	!	8. KABERA Michel	GIHINGA
§	§	9. GASHANDAGAZA Sylvestre	KARAMBO
!	!	10. RUKIRURURAME Bernard	RUHINGA I
!	!	11. NIZEYIMANA Sylvain	KINYOMA
!	!	12. MUREGO Antoine	GITOVU
16. BUHONDO	NIZEYIMANA P. Damien	1. RUKWEND J. Baptiste	GASHAKI
!	!	2. MULINDANGABO François	RYANDINZI
!	!	3. NGANYIRABAMPEMA Gervais	NTARAMA
!	!	4. SEMILYANGO Anastase	RUSAYO
!	!	5. NKUNDIYE Gaspard	MUKONO
!	!	6. RUBERANZIZA Mathias	REMERA
!	!	7. RUSHIGAJIKI Innocent	KIRULI
!	!	8. TANGISHYA Louis	KIGARAMA
!	!	9. BAGIRIMPINDUKA Adrien	RWAZA
!	!	10. NTAMUSURURUHC Mathieu	RUHINGA

c) Réunions des organes communaux (dates et thèmes)

- Les tableaux qui suivent montrent que le nombre réglementaire des réunions n'a pas été respecté dans toutes les Communes. Certaines Communes n'ont même pas tenue une seule séance de la Commission Technique (Ndusu, Nyakinama et Ruhondo) et du Conseil de Développement (Gatonde) si ce n'est en-dessous de la moyenne (surtout Cyabingo, Gatonde, Kigombe et Lukingo pour le Conseil Communal).
- Les principaux sujets abordés se retrouvent dans les débats des séances de toutes les réunions. Il s'agit de :
 - 1) Le thème de l'année 1986, "Intensification agricole";
 - 2) La poursuite des travaux de L.A.E.;
 - 3) Le recensement des contribuables de la cotisation du M.R.N.D.
 - 4) La vigilance pour augmenter les recettes communales et réduire les dépenses (la perception des impôts et des taxes, la mise en chômage technique du personnel communal;
 - 5) Le paiement du personnel communal;
 - 6) La planification de l'Umuganda;
 - 7) La célébration des différents anniversaires
 - Journée Nationale de l'Arbre;
 - Umuganda;
 - Fête de la Moisson
 - Marche de Soutien en souvenir du 5/7/1973;
 - Journée Nationale de la Culture et de l'Alphabétisation;
 - 8) Le recyclage des responsables des Comités de Cellules Rurales;
 - 9) L'exécution des jugements
 - 10) Le recrutement des candidats militaires et gendarmes;
 - 17) Le recrutement des intermédiaires de l'ONAPC dans les Cellules Rurales;
 - 12) La quinzaine des Projets, édition 1986;
 - 13) La construction des logements des Bourgmestres.

Mais et dates

COMMUNES	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1. BUTARO	15 21	10 28	-	4	1 13-19 17 21	10 17 25	11 14 25	-	8 13	11	22	
2. CYABINGO	10 31	-	10	4	9 30		21		17	19	20	
3. CYERU	16 21-24	6	3 27		5 23	7 23	6 29	4	1 13-31	22	16	
4. GATONDE	20 30	26				9	27	22	20	5		
5. KIDAHU	14 23-30	22	22 31	10 29-30	12 28	11 25	26	29	4	16	10 23	
6. KIGOMBE	22		18			15	26	11	26	17		
7. KINIGI	20 30	11 26	11 27-29	30	6 30	16 26	10 20	6 25	30	7	4	15
8. MUKINGO		21		2			14	17	10	26	8	
9. NDUSU	10	28	7	4	9 30	6 27	25	8 29	5 26	3 31	7	5
10. NKULI	21	17	11	4 30	2	4	23	26	27		4 26	
11. NKUMBWA	31	28	14	3 30	19 26	10 30	17	29	24	25		
12. NYAKINAMA	14 21	4	11 19	29	7	17 26	7 12	19	17	8-27 24	24 25	24
13. NYAMUGALI	16-27 24-31	27	23	6 18-30	6	19	3-20 11-31	5 29		4-22 16-23	11	
14. NYAMUTERA	10 31	12	7 31	29	23	19	8	29	1	26	12	
15. NY. RUTOVU	8 29	5		9-30 21	6 30	6	6	13	20	19-29 127	15	
16. RUHONDO				17		30	17	3		24-26	12	

Mois et dates.

COMMUNES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1. BUTARO	22 31	24			10							24
2. CYABINGO	31									22		
3. CYERU				18				20			3	
4. GATONDE												
5. KIDAHU		21 25										
6. KIGOMBE						30						
7. KINIGI		27	26				14					
8. MUKINGO		20 28	7	17		25				13		
9. NDUSU	18				2	13						
10. NKULI		19	8			29		26				
11. NKUMBA										18 23		
12. NYAKINAMA			6							7	14 16	
13. NYAMUGALI	40		4									
14. NYAMUTERA				14								
15. NYARUTOVU		17		5	5		29					
16. RUHONDO		10 17	10	3 7-30	26				12 23			17

d) SITUATION DE LA POPULATION PAR COMMUNE AU 31.12.1986

COMMUNE	POPULATION AU 31.12.1985	SUPERFICIEL (Km ²)	SEXES (31.12.86)	POPULATION TOTALE AU 31.12.1986	DENSITE (HABIT/Km ²)
			MASCULIN	FEMININ	
1. BUTARO	47 807	165,5	23 193	26 319	49 512
2. CYABINGO	51 144	103,4	25 463	26 164	51 627
3. CYERU	52 501	206,9	26 915	27 326	54 241
4. GATONDE	32 827	74,4	16 715	17 108	33 823
5. KIDAHU	30 203	88,3	14 827	16 269	31 096
6. KIGOMBE	43 373	77,3	21 959	22 572	44 531
7. KINIGI	35 956	171,1	16 739	26 197	36 936
8. MUKINGO	28 273	132,4	14 379	16 855	31 234
9. NDUSU	37 437	76,9	13 466	19 316	37 782
10. NKULI	32 730	121	15 098	18 347	33 445
11. NKUMBA	34 192	112,6	16 919	17 855	34 774
12. NYAFUTERA	46 206	63,5	23 308	23 541	46 849
13. NYAMUGALI	39 735	96,6	18 962	21 179	40 140
14. NYAMUTERA	29 327	69	14 217	15 820	30 037
15. NYARUTOVU	47 226	134,6	24 083	24 836	48 919
16. RUHONDO	44 596	68,5	22 369	23 422	45 791
TOTAUX	633 533	1 762	313 612	337 125	650 737
					369

e) MOUVEMENT DE LA POPULATION ANNEE 1986

COMMUNE	NAISSANCE			DECES			ENTREES			SORTIES			MARIAGES
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
1. BUTARO	940	877	1 817	67	40	107	5	13	18	10	22	32	
2. CYABINGO	360	377	737	100	119	219	7	23	30	9	54	63	85
3. CYERU	1 009	1 030	2 039	144	123	267	13	19	32	15	49	64	
4. GATONDE	555	592	1 147	68	46	114	11	30	41	25	53	78	
5. KIDAHU	539	498	1 037	95	63	158	15	18	33	4	15	19	
6. KIGOMBE	747	779	1 526	208	154	362	25	34	59	18	47	65	73
7. KINIGI	549	581	1 130	82	61	143	5	19	24	8	23	31	45
8. MUKINGO	1 673	1 525	3 198	148	111	259	18	50	68	23	23	46	38
9. NDUSU	249	268	517	72	69	141	2	14	16	13	34	47	101
10. NKULI	422	414	836	41	28	69	-	5	5	35	38	73	41
11. NKUMBA	47	58	105	23	21	44	-	-	-	6	4	10	
12. NYAKINAMA	428	435	863	124	110	234	7	23	30	5	11	16	27
13. NYAMUGALI	327	354	681	152	145	297	44	20	34	3	10	13	
14. NYAMUTERA	445	419	864	71	64	135	5	18	23	16	26	42	
15. NYARUTOVU	984	990	1 974	135	131	266	48	95	143	74	98	172	266
16. RUHONDO	768	757	1 525	157	144	301	6	37	43	23	49	72	
TOTAUX	10.042	9 954	19 996	1 687	1 429	3 166	181	418	599	287	556	843	

f) REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPES DE 5 ANS.

S E X E

<u>COMMUNE BUTARO</u>	<u>S E X E</u>		
	<u>M</u>	<u>F</u>	<u>T</u>
0 à 4 ans	2 256	2 630	4 886
5 - 9 ans	1 386	1 782	3 168
10 - 14 ans	2 011	2 095	4 106
15 - 19 ans	2 969	2 935	4 904
20 - 24 ans	2 648	2 691	5 339
25 - 29 ans	2 718	3 044	5 762
30 - 34 ans	1 891	2 118	4 009
35 - 39 ans	770	893	1 663
40 - 44 ans	744	819	1 563
50 - 54 ans	539	657	1 196
55 - 59 ans	884	885	1 769
60 - 64 ans	850	939	1 789
65 -et plus	2 870	4 037	6 907
TOTAUX	23 193	26 319	49 512

POPULATION PAR TRANCHE D'AGES ET PAR SEXES
AU 31 DECEMBRE 1986.-

COMMUNE CYABINGO

A G E S	MASCULINS	FEMININS	TOTAL
0 - 4 ans	3 663	3 842	7 505
5 - 9 ans	3 127	3 379	6 506
10 - 14 ans	2 606	2 863	5 469
15 - 19 ans	2 476	2 643	5 119
20 - 24 ans	1 881	1 761	3 642
25 - 29 ans	2 132	1 896	4 028
30 - 34 ans	1 790	1 775	3 565
35 - 39 ans	1 550	1 611	3 161
40 - 44 ans	1 496	1 351	2 847
45 - 49 ans	1 230	1 372	2 602
50 - 54 ans	1 085	1 136	2 221
55 - 59 ans	947	967	1 914
60 - 64 ans	973	1 017	1 990
65 ans et plus	507	551	1 058
ENSEMBLE	25 463	26 164	51 627

REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPE DE 5 ANS.

S E X E

COMMUNE CYARU

	M	F	T
0 à 4 ans	3 166	3 365	6 531
5 - 9 ans	2 038	1 739	3 777
10 - 14 ans	3 637	2 925	6 562
15 - 19 ans	2 720	2 727	5 447
20 - 24 ans	2 850	2 556	5 406
25 - 29 ans	2 554	2 788	5 342
30 - 34 ans	2 452	2 494	4 946
35 - 39 ans	1 607	1 518	3 125
40 - 44 ans	1 123	1 555	2 678
45 - 49 ans	956	1 198	2 154
50 - 54 ans	1 012	980	1 992
55 - 59 ans	793	909	1 702
60 - 64 ans	1 626	2 164	3 790
65 et plus	381	408	789
TOTAUX	26 915	27 326	54 241

COMMUNE CYARU

	M	F	T
0 à 4 ans	3 166	3 365	6 531
5 - 9 ans	2 038	1 739	3 777
10 - 14 ans	3 637	2 925	6 562
15 - 19 ans	2 720	2 727	5 447
20 - 24 ans	2 850	2 556	5 406
25 - 29 ans	2 554	2 788	5 342
30 - 34 ans	2 452	2 494	4 946
35 - 39 ans	1 607	1 518	3 125
40 - 44 ans	1 123	1 555	2 678
45 - 49 ans	956	1 198	2 154
50 - 54 ans	1 012	980	1 992
55 - 59 ans	793	909	1 702
60 - 64 ans	1 626	2 164	3 790
65 et plus	381	408	789
TOTAUX	26 915	27 326	54 241

REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPE DE 5 ANS.

COMMUNE GATONDE		M	F	T
0 à 4 ans		1 984	1 982	3 966
5 - 9 ans		2 141	2 070	4 211
10 - 14 ans		1 190	1 116	2 306
15 - 19 ans		900	804	1 704
20 - 24 ans		801	877	1 678
25 - 29 ans		889	945	1 834
30 - 34 ans		1 031	882	1 913
35 - 39 ans		841	1 025	1 866
40 - 44 ans		922	1 062	1 984
45 - 49 ans		1 106	1 206	2 312
50 - 54 ans		1 055	1 086	2 141
55 - 59 ans		1 182	1 164	2 346
60 - 64 ans		912	1 038	1 950
65 et plus		1 761	1 841	3 602
TOTAUX		16 715	17 103	33 818

REPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE
D'AGES AU 31/12/1986.

S E X E

COMMUNE KIDAHO	M	F	T
1an	412	441	853
1 - 4 ans	1 436	1 310	2 746
5 - 9 ans	2 329	2 825	5 154
10 - 14 ans	2 052	1 990	4 042
15 - 19 ans	1 699	1 844	3 543
20 - 24 ans	1 610	1 656	3 266
25 - 29 ans	1 514	1 479	2 993
30 - 34 ans	943	1 182	2 123
35 - 39 ans	454	682	1 136
40 - 44 ans	502	540	1 042
45 - 49 ans	576	640	1 216
50 - 54 ans	372	528	900
55 - 59 ans	270	378	648
60 - 64 ans	288	373	661
et plus	370	401	771
TOTAUX	14.827	16.269	31 096

REPARTITION DE LA POPULATION PAR .
SEXE ET GROUPE DE 5 ANS.

COMMUNE KIGOMBE	M	F	T
0 à 4 ans	3 288	3 802	7 090
5 - 9 ans	2 670	2 388	5 058
10 - 14 ans	2 245	2 148	4 393
15 - 19 ans	2 016	1 928	3 944
20 - 24 ans	2 145	2 045	4 190
25 - 29 ans	2 087	2 241	4 328
30 - 34 ans	1 941	1 917	3 858
35 - 39 ans	1 303	1 499	2 802
40 - 44 ans	840	931	1 771
45 - 49 ans	665	779	1 444
50 - 54 ans	645	788	1 433
55 - 59 ans	551	549	1 100
60 - 64 ans	410	493	903
65 et plus	1 153	1 064	2 217
TOTAUX	21 959	22 572	44 531

REPARTITION DE LA POPULATION PAR :
SEXE ET GROUPES DE 5 ANS.

COMMUNE KINIGI	M	F	T
0 à 4 ans	2 090	2 423	4 513
5 - 9 ans	1 142	1 136	2 278
10 - 14 ans	1 198	1 285	2 483
15 - 19 ans	1 144	1 527	2 671
20 - 24 ans	1 186	1 642	2 828
25 - 29 ans	1 140	1 432	2 572
30 - 34 ans	1 072	1 453	2 527
35 - 39 ans	1 191	1 343	2 534
40 - 44 ans	1 081	1 275	2 356
45 - 49 ans	1 147	1 325	2 476
50 - 54 ans	1 175	1 330	2 505
55 - 59 ans	1 313	1 369	2 682
60 - 64 ans	1 118	1 249	2 367
65 et plus	742	1 406	2 148
TOTAUX	16 739	20 197	36 936

REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPES DE 5 ANS.

				<u>S E X E</u>		
<u>COMMUNE MUKINGO</u>				<u>M</u>	<u>F</u>	<u>T</u>
0	à	4	ans	3 079	2 846	5 925
5	-	9	ans	2 145	2 560	4 705
10	-	14	ans	1 063	1 417	2 480
15	-	19	ans	1 340	1 536	2 876
20	-	24	ans	1 309	1 681	2 990
25	-	29	ans	1 001	1 081	2 082
30	-	34	ans	657	830	1 487
35	-	39	ans	675	765	1 440
40	-	44	ans	598	749	1 347
45	-	49	ans	517	663	1 180
50	-	54	ans	592	716	1 308
55	-	59	ans	608	711	1 319
60	-	64	ans	520	819	1 339
65	et plus			275	481	756
TOTAUX				14 379	16 855	31 234

REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPES DE 5 ANS.

S E X E

COMMUNE NDUSU	M	F	T
0 à 4 ans	2 538	2 555	5 093
5 - 9 ans	1 683	1 909	3 597
10 - 14 ans	1 578	1 675	3 253
15 - 19 ans	1 545	1 689	3 234
20 - 24 ans	1 616	1 813	3 434
25 - 29 ans	1 279	1 455	2 734
30 - 34 ans	1 273	1 325	2 598
35 - 39 ans	1 535	1 683	3 218
40 - 44 ans	1 603	1 412	3 015
45 - 49 ans	1 137	953	2 090
50 - 54 ans	832	807	1 639
55 - 59 ans	682	782	1 464
60 - 64 ans	780	877	1 657
65 et plus	380	376	756
TOTAUX	14 466	19 316	37 782

REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPES DE 5 ANS.

S E X E

COMMUNE NKULI	M	F	T
0 à 4 ans	1 694	1 620	3 314
5 - 9 ans	1 587	1 702	3 289
10 - 14 ans	1 354	1 515	2 869
15 - 19 ans	1 760	2 023	3 783
20 - 24 ans	1 968	2 600	4 568
25 - 29 ans	2 008	2 746	4 754
30 - 34 ans	1 189	1 507	2 696
35 - 39 ans	1 411	1 738	3 149
40 - 44 ans	865	1 164	2 029
45 - 49 ans	382	556	938
50 - 54 ans	244	327	571
55 - 59 ans	227	338	565
60 - 64 ans	184	197	381
65 et plus	225	314	539
TOTAUX	15 098	18 347	33 445

REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPE DE 5 ANS.

COMMUNE NKUMBA	S E X E		
	M	F	T
0 - 4 ans	1 287	1 479	2 766
5 - 9 ans	1 588	1 624	3 212
10 - 14 ans	1 705	1 785	3 490
15 - 19 ans	1 860	1 830	3 690
20 - 24 ans	1 498	1 787	3 285
25 - 29 ans	1 479	1 508	2 987
30 - 34 ans	1 314	1 348	2 662
35 - 39 ans	1 271	1 290	2 561
40 - 44 ans	1 108	1 131	2 239
45 - 49 ans	1 110	1 151	2 261
50 - 54 ans	989	1 045	2 034
55 - 59 ans	773	847	1 620
60 - 64 ans	732	720	1 452
65 et plus	1 012	1 235	2 247
TOTAUX	16 919	17 855	34 774

REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPE DE 5 ANS.

COMMUNE NYAKINAMA	M	F	T
0 à 4 ans	2 440	2 383	4 823
5 - 9 ans	1 236	1 309	2 545
10 - 14 ans	1 226	1 469	2 695
15 - 19 ans	1 721	1 878	3 599
20 - 24 ans	1 558	1 713	3 271
25 - 29 ans	1 876	2 058	3 934
30 - 34 ans	1 694	1 724	3 418
35 - 39 ans	1 550	1 450	3 000
40 - 44 ans	1 498	1 524	3 022
45 - 49 ans	1 451	1 428	2 879
50 - 54 ans	1 385	1 318	2 703
55 - 59 ans	1 429	1 312	2 741
60 - 64 ans	1 541	1 526	3 067
65 et plus	2 703	2 449	5 152
TOTAUX	23 308	23 541	46 849

REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPES DE 5 ANS.

S E X E.

COMMUNE NYAMUGALI	M	F	T
0 à 4 ans	1 932	2 189	4 121
5 - 9 ans	2 413	2 752	5 165
10 - 14 ans	2 435	2 599	5 034
15 - 19 ans	2 757	2 806	5 563
20 - 24 ans	2 642	2 696	5 338
25 - 29 ans	1 771	1 755	3 526
30 - 34 ans	1 254	1 410	2 664
35 - 39 ans	837	1 038	1 875
40 - 44 ans	704	761	1 465
45 - 49 ans	640	819	1 459
50 - 54 ans	528	633	1 161
55 - 59 ans	448	583	1 031
60 - 64 ans	352	519	871
65 et plus	249	618	867
TOTAUX	18 962	21 178	40 140

COMMUNE NYAMUGALI	M	F	T
0 à 4 ans	1 932	2 189	4 121
5 - 9 ans	2 413	2 752	5 165
10 - 14 ans	2 435	2 599	5 034
15 - 19 ans	2 757	2 806	5 563
20 - 24 ans	2 642	2 696	5 338
25 - 29 ans	1 771	1 755	3 526
30 - 34 ans	1 254	1 410	2 664
35 - 39 ans	837	1 038	1 875
40 - 44 ans	704	761	1 465
45 - 49 ans	640	819	1 459
50 - 54 ans	528	633	1 161
55 - 59 ans	448	583	1 031
60 - 64 ans	352	519	871
65 et plus	249	618	867
TOTAUX	18 962	21 178	40 140

REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPES DE 5 ANS.

COMMUNE NYAMUTERA	S E X E			XUMOT
	M	F	T	
0 à 4 ans	1 635	1 639	3 274	
5 - 9 ans	1 719	1 960	3 679	
10 - 14 ans	2 217	2 363	4 580	
15 - 19 ans	1 932	2 317	4 249	
20 - 24 ans	1 550	1 632	3 182	
25 - 29 ans	1 107	1 134	2 241	
30 - 34 ans	712	850	1 562	
35 - 39 ans	669	806	1 475	
40 - 44 ans	624	738	1 372	
45 - 49 ans	632	675	1 307	
50 - 54 ans	610	724	1 334	
55 - 59 ans	423	494	917	
60 - 64 ans	342	433	775	
65 et plus	45	55	100	
TOTAUX	14 217	15 820	30 037	

POPULATION PAR TRANCHES D'AGES ET SEXE
SITUATION AU 31 DECEMBRE 1986

S E X E

COMMUNE NYARUTOVU	M	F	T
0 à 4 ans	3 420	3 421	6 841
5 - 9 ans	2 946	2 992	5 938
10 - 14 ans	1 710	1 749	3 459
15 - 19 ans	1 924	1 672	3 596
20 - 24 ans	1 517	1 557	3 074
25 - 29 ans	1 611	1 600	3 211
30 - 34 ans	1 559	1 621	3 180
35 - 39 ans	1 481	1 696	3 177
40 - 44 ans	1 668	1 637	3 305
45 - 49 ans	1 653	1 608	3 261
50 - 54 ans	1 504	1 595	3 099
55 - 59 ans	1 387	1 458	2 845
60 - 64 ans	1 105	1 235	2 340
65 et plus	598	995	1 593
TOTAUX	24 083	24 836	48 919

REPARTITION DE LA POPULATION PAR
SEXE ET GROUPES DE 5 ANS.

				<u>S E X E</u>		
				M	F	T
COMMUNE	RUHONDO					
0 à 4 ans				2 973	2 958	5 931
5 - 9 ans				2 669	2 650	5 319
10 - 14 ans				1 774	1 954	3 728
15 - 19 ans				1 866	2 014	3 880
20 - 24 ans				1 666	1 828	3 494
25 - 29 ans				1 655	1 724	3 379
30 - 34 ans				1 561	1 507	3 068
35 - 39 ans				1 379	1 543	2 922
40 - 44 ans				1 304	1 359	2 663
45 - 49 ans				1 300	1 541	2 841
50 - 54 ans				1 126	1 103	2 229
55 - 59 ans				1 159	1 311	2 470
60 - 64 ans				1 257	1 232	2 489
65 et plus				680	698	1 378
TOTAUX				22 369	23 422	45 791

III. SITUATION POLITIQUE

1. Introduction

Au cours de l'année 1986, différentes activités ont été menées au sein du Service chargé des Affaires Politiques. Ces activités sont axées en grande partie sur la sensibilisation de la population aux idéaux du M.R.N.D. Ces activités ont été enregistrées de la façon suivante :

- Des tournées ont été effectuées par le Président de la République, par le Secrétaire Général du M.R.N.D., par les Ministres, les Visiteurs des Pays amis et par le Préfet de Préfecture de Ruhengeri;
- Des réunions politiques ont été tenues à la Préfecture ou à l'intérieur de la Préfecture;
- Des formations de gens du cadre politique, tels que les Responsables des Comités de Cellule;
- L'exécution des Travaux Communautaires de Développement "UMUGANDA";
- L'animation;
- La cotisation du M.R.N.D.;
- Les primes des membres des comités de Cellule.-

Toutes ces activités ont été bien accomplies et ont laissé à la Préfecture de Ruhengeri un souvenir évident dans son développement socio-économique et politique.

2. SENSIBILISATION DE LA POPULATION AUX IDEAUX DU M.R.N.D.

a) Les visites et les tournées

- Les tournées du Président de la République :

Ces tournées se situent dans le cadre du développement régional et de l'encouragement de la population aux réalisations accomplies par leurs propres efforts dans les travaux communautaires de développement "UMUGANDA".

* Le 21/5/1986, le Président de la République a visité l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama dans le but de voir personnellement les problèmes que connaît cet Etablissement et d'essayer d'y trouver solution. Il a soutenu ce Campus en lui donnant un véhicule pour le déplacement. Il a également promis une route asphaltée reliant à la ville de Ruhengeri à l'UNR de Nyakinama.

* Le 18/7/1986, le Président de la République a lancé le Projet agro-sylvo-pastoral en Communes Cyahingo, Gatonde et Ndusu (CYGAND).

A la même date, le Chef de l'Etat a inauguré les nouveaux bureaux des Communes Gatonde et Nkuli. Il a encouragé la Commune Gatonde en lui apportant une aide de 4.000.000 Frw.

En Commune Nkuli, il a laissé à l'Ecole des Lettres de Gatovu une aide de 4.000.000 Frw également.

* Le 15/10/1986, le Président de la République a rehaussé de sa présence les festivités du Jubilé de 25 ans du Diocèse de Ruhengeri. A cette occasion, il l'a encouragé en lui donnant une somme de 10.000.000 Frw pour la construction de son propre petit Séminaire dans la Commune Nkumba près de L'ISCAPA.

* Le 4/11/1987, le Président de la République a visité le Projet Maïs ayant son siège à Tamira en Préfecture de Gisenyi. Ce Projet étend ses activités dans 5 Communes de Ruhengeri, à savoir : Nkuli, Mukingo, Kinigi, Nkumba et Kidaho.

- Tournées du Secrétaire Général du M.R.N.D.

Dans le cadre de la sensibilisation aux idéaux de notre Mouvement, le Secrétaire Général du M.R.N.D. a également effectué une tournée dans l'une des Communes de Ruhengeri.

* Le 7/10/1986, le Secrétaire Général du M.R.N.D. a visité la Commune NDUSU et a assisté à la compétition des différents groupes d'animation venant des secteurs et des établissements scolaires. Il les a encouragés en leur promettant des uniformes d'animation.

- Tournées des Ministres

Au cours de l'année 1986, la Préfecture de Ruhengeri a eu le privilège d'accueillir différents Ministres de notre Pays.

* Le 20/5/1986, le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal a inauguré les nouveaux bureaux des Communes Cyeru et Nyamugali.

* Le 11/6/1986, le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a visité la Préfecture de Ruhengeri et y a tenu une conférence.

* Le 16/6/1986, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts a visité les Communes Nyskinama et Nyamutera dans le cadre de voir les travaux de L.A.E.

* Le 18/6/1986, le Ministre de la Justice a visité la Préfecture de Ruhengeri et a tenu une réunion des Magistrats qui lui ont exposé les différents problèmes inhérents à leur travail. Les solutions à ces problèmes ont été trouvées et l'occasion lui a été offerte pour donner les diverses instructions relatives à la bonne marche du service.

* Le 12/9/1986, le Ministre de la Justice a visité la Prison Centrale de Ruhengeri dans le but de trancher le différend qui avait surgi entre les prisonniers et leurs surveillants.

- * Le 21/10/1986, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a visité la Préfecture de Ruhengeri et a pris la parole dans la réunion de la Conférence Préfectorale en expliquant le souci de son Ministère à l'égard du développement de la Jeunesse et des Coopératives.
- * Le 19/11/1986, le Ministre des Travaux Publics et de l'Energie en compagnie du Ministre Ugandais des Travaux Publics et de l'Habitat ont visité la Préfecture de Ruhengeri et la Cimenterie de Cyabaralika.
- * Le 26/11/1986, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts a visité la Commune Butaro dans le cadre des travaux de la L.A.E. et a fait l'Umuganda avec la population de cette Commune.
- * Le 20/12/1986, le Ministre de la Justice a visité la Préfecture de Ruhengeri et a ouvert un séminaire des magistrats au Collège de Musanze. Ce séminaire a duré quatre jours.

Les visites des personnalités des Pays amis

Ces visites ont été effectuées dans le cadre de la Coopération qui réside entre notre Pays et les Pays amis.

- * Le 17/2/1986, l'Ambassadeur de Belgique au Rwanda a visité la Préfecture de Ruhengeri et les ressortissants belges qui vivent dans la Préfecture.
- * Le 18/2/1986, le Ministre de l'Intérieur et du Sport de la Rhénanie Palatinat a visité la Préfecture de Ruhengeri et l'Ecole Primaire de Gahondogo en Commune Kigombe.
- * Le 15/5/1986, la Délégation de l'Amnisty International" est venue à la Prison Centrale de Ruhengeri pour se rendre compte de l'état de santé des prisonniers.
- * Le 1/7/1986, le Ministre-Président de la Rhénanie-Palatinat a visité la Préfecture de Ruhengeri dans le cadre du jumelage entre notre Pays et le Land qu'il dirige. Il a visité l'école primaire de Byumba en Commune Nyamugali et la Commune Cyabingo.
- * Le 16/10/1986, l'Ambassadeur du Kenya au Rwanda a visité la Préfecture de Ruhengeri et s'est entretenu avec les autorités préfectorales. Il a visité également le marché de Ruhengeri.
- * Le 4/11/1986, la Délégation du Parti du Travail nord-coréen a visité la Préfecture de Ruhengeri et la maïserie de Mukamira en Commune Nkuli.
- * Le 19/11/1986, comme dit plus haut, le Ministre Ugandais des Travaux Publics et de l'Habitat a visité la Préfecture de Ruhengeri et la cimenterie de Cyabaralika.

./...

Tournées du Préfet de Préfecture en Communes

* Du 7 février au 7 mars 1986, le Préfet de Préfecture a visité toutes les Communes de la Préfecture de Ruhengeri. Ses tournées avaient pour but de soutenir et mettre en pratique la Politique du Président HABYARIMANA Juvénal, Président de la République et Président-Fondateur du M.R.N.D., politique de contact entre dirigeants et dirigés. Le Préfet de Préfecture s'entretenait avec les membres du Conseil Communal de Développement et traitait avec eux les problèmes ayant trait au Développement Communal.

Pour mieux répondre aux diverses questions posées par les membres du Conseil Communal de Développement, le Préfet de Préfecture se faisait chaque fois accompagner par une équipe de Chefs de Service comprenant notamment :

- le Président du Tribunal de 1ère Instance;
- le Procureur de la République;
- le Commandant du Groupement GD de Ruhengeri;
- l'Agronome de Préfecture;
- le Vétérinaire de Préfecture;
- le Responsable du C.P.D.F.F.;
- la Responsable du C.S.D.;
- le Directeur de la Région Sanitaire;
- l'Encadreur de la Jeunesse et des Coopératives;
- le Statisticien de Préfecture;
- l'Inspecteur d'Arrondissement.

En outre, le Préfet de Préfecture était accompagné par les S/Préfets de Préfecture et de S/Préfectures, sauf celui chargé des Affaires Administratives et Juridiques qui restait à la Préfecture pour assurer les affaires courantes.

D'autre part, le Préfet de Préfecture tenait une réunion populaire dans chaque Commune en vue de sensibiliser davantage toutes les militantes et tous les militants aux idéaux du M.R.N.D. et à l'objectif de l'Année 1986 que le Chef de l'Etat a baptisé "Année de l'Intensification Agricole". Il profitait de l'occasion pour leur donner les directives de s'unir à leurs dirigeants pour le développement de leurs Communes dans tous les domaines : économique, social, éducationnel et culturel et s'imprégner des idéaux du M.R.N.D. centrés sur la Paix, l'Unité et le Développement.

Il demandait surtout aux dirigeants et agents de tous les échelons de donner l'exemple concret en observant les instructions en provenance des autorités supérieures.

./...

* Du 15/9/1986 au 25/11/1986, le Préfet de Préfecture en compagnie de ses collaborateurs a encore une fois visité toutes les Communes de la Préfecture de Ruhengeri pour voir si l'objectif de la Préfecture de Ruhengeri de terminer les travaux de L.A.E. à la fin de 1986 a été respecté. Il en profitait pour faire l'Umuganda de L.A.E. avec les Militantes et Militants du Secteur visité et prenait la parole de sensibilisation de la population aux idéaux du MRND et à l'objectif de la Préfecture de terminer les travaux de la L.A.E. à la fin de l'année 1986.

Dans chaque commune, le Préfet se joignait au Bourgmestre, aux Conseillers Communaux, aux membres du Conseil Communal de Développement, à tous les agents communaux, aux membres des Comités de Cellule et faisait avec eux l'Umuganda en montrant à la population du secteur visité la meilleure méthode de lutter contre l'érosion.

Le Préfet demandait instamment les Bourgmestres de continuer dans cette voie dans les autres secteurs de la Commune; chaque Conseiller devant faire de même dans chaque Cellule et chaque Responsable de Cellule dans toutes les collines de la Cellule.

Dans cette tournée, le Préfet de Préfecture était accompagné des S/Préfets, des Chefs de Service ou d'autres personnes désignées pour suivre de près les travaux de préparation du programme de L.A.E.

* Du 4 au 24/12/1987, la Commission Préfectorale chargée des travaux de LAE a été envoyée par le Préfet pour aider les agents du MINAGRI qui devaient voir l'évolution des travaux de LAE dans toutes les Communes de la Préfecture.

b) Les Réunions Politiques

Au niveau de la Préfecture :

* Le Comité Préfectoral

Le 23/10/1986 a eu lieu une réunion du Comité Préfectoral qui a examiné les points suivants :

- Confirmation du Procès-Verbal du 11/12/1985 qui avait pour mission de :

' Examiner ensemble les remarques que le Comité Préfectoral a relevées dans le rapport du Comité Central à soumettre au Congrès National Ordinaire du MRND;

' Soumettre aux membres du Comité Préfectoral le programme de déplacement de Ruhengeri à Kigali pour le Vème Congrès National Ordinaire du MRND.

Après l'examen du Procès-Verbal, le Comité Préfectoral l'a adopté.

./...

- Examen des décisions du Vème Congrès National Ordinaire du MRND: vu que le Procès-Verbal de ces décisions a été écrit en Français et traduit en Kinyarwanda après, la réunion du Comité Préfectoral a douté de cette traduction et a demandé à l'un des membres de corriger le texte qui sera envoyé aux échelons supérieurs concernés.

- Confirmer les listes définitives des candidats à la CESTRAR : trois points suivants ont été retenus pour les candidats qui devaient se trouver sur la liste définitive :

- . Niveau d'études faites
- . Fonctions diverses
- . Equilibre des sexes.

- Examiner comment la cotisation du MRND a rentré dans la Caisse du Mouvement au cours de l'Année 1986.

La réunion du Comité Préfectoral a constaté que le nombre de ceux qui doivent cotiser qui a été fixé par la Présidence du MRND, ne correspondait pas à celui présenté par les Communes. La réunion a alors décidé que les Bourgmestres procèdent au nouveau recensement de leurs populations dans toutes les Cellules et présentent un nombre exact de la population de leurs Communes respectives qui doit donner la cotisation de 100 frs.

- Problème de l'OPYRWA

Ce problème a été examiné par le Comité Préfectoral pour voir le bien fondé des rumeurs qui circulaient selon lesquelles l'OPYRWA ne fonctionne pas convenablement et qu'il ne vit que grâce aux subventions du Pays reçues chaque année et qu'en conséquence, il devait être dissout.

Le Comité Préfectoral a donc constaté que cet office ne devait pas être dissout parce qu'actuellement il commence à se relever et qu'il était d'une utilité évidente pour la population de la région des laves où le Pyrèthre est cultivé.

Il a été alors décidé que cette question soit soumise au Président du C.I.C. chargé de l'Industrie pour examen avant de l'envoyer aux instances de décision.

- Etat d'avancement du Programme de la L.A.E.

Vu que l'objectif de la Préfecture de Ruhengeri est de terminer les travaux de la L.A.E. à la fin de 1986 et que les travaux avancent bien, le Comité Préfectoral s'est réjoui de cet objectif qui doit continuer car il va dans la voie tracée par le Chef de l'Etat.

./...

- Publication des nouvelles à la Radio par les Journalistes

Les membres du Comité Préfectoral ont constaté que de temps en temps, tel ou tel journaliste se plaint de publier les nouvelles qui ne sont pas en relation avec ce qui a été dit ou fait, et ils ont souhaité qu'avant de publier des nouvelles à la Radio, le journaliste doit d'abord les faire approuver par l'autorité d'où elles sont issues.

Le 28/12/1986, la réunion du Comité Préfectoral a examiné les points suivants :

- Voir ensemble les réalisations de la Préfecture de Ruhengeri pendant l'année 1986;
- Voir ensemble comment le Marché et le Stade de Ruhengeri seraient inaugurés;
- Elaborer le programme d'activités pour l'année 1987.

* Le Congrès Préfectoral

Comme prévu par le Statut du MRND, le Congrès Préfectoral se réunit une fois par an et chaque fois que le besoin urgent se fait sentir. En 1986, le Congrès Préfectoral s'est réuni le 29/12/1986 et a examiné les points qui avaient été étudiés par le Comité Préfectoral du 28/12/1986.

Au niveau des Communes

* Comités Communaux et Congrès Communaux

Les Statuts du MRND prévoient trois séances du Comité Communal et deux séances du Congrès Communal. Cette réglementation n'a pas été suivie par toutes les Communes suite à de multiples raisons. La situation de ces Communes est la suite pour toute l'année :

<u>Commune</u>	<u>Comité</u>	<u>Congrès</u>	!	<u>Commune</u>	<u>Comité</u>	<u>Congrès</u>
Butaro	-	3/2	!	Ndusu	1/3	1/2
Cyabingo	4/3	1/2	!	Nkuli	-	-
Cyeru	-	1/2	!	Nkumba	1/3	1/2
Gatonde	1/3	1/2	!	Nyakinama	1/3	3/2
Kidaho	2/3	1/2	!	Kigombe	-	-
Kinigi	2/3	1/2	!	Nyamugali	1/3	1/2
Mukingo	1/2	2/2	!	Nyamutera	1/3	2/2
Nyarutovu	1/3	-	!	Ruhondo	3/3	2/2

Les réunions des organes intégrés au MRND

a) La CESTRAR

Le 29/4/1986, l'Equipe Syndicale provisoire de la CESTRAR a effectué une tournée de sensibilisation à Ruhengeri. Après, l'on a commencé l'inscription des adhérents à la CESTRAR.

Le 7/11/1987, il y a eu les premières élections de la CESTRAR dans les cellules spécialisées et les Communes; ci-après, le liste de ceux qui ont été élus :

Liste des Elus pour le CESTRAR des cellules
spécialisées et des Communes.

A. Cellules Spécialisées

1. Cellule de la Préfecture.

1. RUGAYA Mathias, Directeur du C.F.N.R
Président (136 voix)

2. BALIYANGA J. Damascène, Maçon à l'Inspection des Bâtiments
Civils Vice-Président (85 voix)

3. NIYONSENGA Adèle, Agent de Préfecture, Secrétaire (76 voix)

2. Cellule du P.N.V. (Parc National des Volcans)

1. KANAKUZE Amir Gérant du Gîte de Kinigi, Président

2. HAVUGIMANA Aloys, Brigadier Chef, Vice-Président

3. NYIRABAKOBWA Agnès, Caissière, Secrétaire.

3. Cellule de la Justice à Ruhengeri

1. MUSEKURA Jean Damascène, Substitut au Parquet
Général, Président

2. NTEZISONI André, Greffier-Huissier Près la
Cour d'Appel, Vice-Président

3. NSENGIYUMVA Enoch, Magistrat au Tribunal Secrétaire.

4. Cellule des Ponts et Chaussées

1. BAKANDA André, Surveillant des Ponts et Chaussées,
Président.

2. SERUSHAGO Boniface, Capita routier aux Ponts et
Chaussées, Vice-Président

3. RWABUKUMBA Augustin, Chef d'Equipe aux Ponts et
Chaussées, secrétaire.

5. Cellule de l'hôpital

1. HANYURWIMFURA J. Damascène, agent du service
de Radiologie, Président

2. Dr MUNYABAHUNGU Edison, Médecin, Vice-Président

3. NTABIGWIRA Vincent, Capita, Secrétaire.

6. Cellule de l'ETIRU

1. Mme MUKANSANGA Emerita, Employée de Bureau, Président

2. RWAKAZINA Laurent, Secrétaire comptable Vice-Président

3. RUJUKUNDI Sabin, Mécanicien, Secrétaire

7. Cellule de la Ferme laitière de Kinigi

1. SAMVURA Elaste, sentinelle, Président

2. MAZEZE Félicien, Chargé des veaux, Vice-Président

3. RUZINDANA Alexis, agent de ferme, secrétaire

.../...

8. Cellule de COMECARU
 1. SEBUTOZI Léonard, Manoeuvre, Président
 2. MIKIKO Noël, Machiniste, Vice-Président
 3. KARAMUKA Joseph, Manoeuvre, secrétaire
9. Cellule du Projet Nkuli-Nyakinama (SODEPARAL)
 1. NTABANGANA Emmanuel, Agronome A3, Président
 2. MUNYAMPALIRWA Thomas, Chauffeur, Vice-Président
 3. NSHIMIYIMANA Michel, chef de chantier, secrétaire
10. Cellule du P.P.C.T. (Coopibo)
 1. NKUSI Jean Baptiste, Secrétaire Caissier, Président
 2. RUTIKANGA Muhamud, Manoeuvre, Vice-Président
 3. MVUKIYEHE Joseph, Manoeuvre, Umwanditsi
11. Cellule de la S/Préfecture de Kirambo
 1. ZIRABONEYE Hesron, Agronome de S/Prefecture, Président
 2. TEGERA Prosper, secrétaire du Parquet, Vice-Président.
 3. BIRUSHYA Safali, Contrôleur des Finances, Secrétaire
12. Cellule de l'Economat Général
 1. MUNYAMASHARA J. Baptiste, agent de l'Economat Général, Président
 2. HAKIZIMANA Hortulin, chauffeur Mécanicien Vice-Président
 3. NIBISHAKA Vincent, Menuisier, Secrétaire.
13. Cellule de l'U.N.R. Campus de Ruhengeri à Nyakinama
 1. MUNYAKAZI Léopold, Professeur à l'U.N.R. Campus de Nyakinama, Président
 2. NDAGIJIMANA Côme, Chef de Bibliothèque, Vice-Président
 3. KAGIMBANGABO Athanase, Technicien Topographe, Secrétaire
14. Cellule de l'école des Lettres de Gatovu
 1. MUDENGE Guide, Professeur, Président
 2. HATEGEKIMANA Luc, Professeur, Vice-Président
 3. AYIGIHUGU Jean de Dieu, Secrétaire
15. Cellule de l'Electrogaz-Centrale Ntaruka
 1. NTAWURIHUNGA Jean de Dieu, Comptable Caissier, Président
 2. KAMANZI Sylvestre, Electricien, Vice-Président
 3. NGANGO Grégoire, Mécanicien, Secrétaire
16. Cellule de l'OPYRWA
 1. GASHUMBA Alphonse, Ingénieur Agronome chargé de l'Aménagement des marais, Président
 2. KAYIRANGA Florent, Vulgarisateur Agricole, Vice-Président
 3. GATURUTSE Charles, Aide Contentieux, Secrétaire

.../...

17. Cellule de Somirwa Gifurwe

1. NSENGA Joseph, Responsable dans le chantier, Président
2. RUKERIBUGA Japhet, travailleur, Vice-Président
3. NKERABIGWI Anastase, travailleur, Secrétaire

18. Cellule de la Centrale Mukungwa

1. TWAGIRAMUNGU Bernard, wattman, Président
2. HAKIZIMANA Augustin, Caissier, Vice-Président
3. BUKUBA Ernest, Secrétaire de la Central, Secrétaire

19. Cellule de l'Electrogaz Station de Rubengeri

1. BWENGE Symaque, Agent, Président
2. NSHIMIYIMANA Usiel, Magasinier, Vice-Président
3. NYIRABAKARANI Phoïbe, Dactylographe, Secrétaire

20. Cellule du P.N.A.P

1. MUNYANKUSI Emmanuel, Travailleur permanent, Président
2. NDAMIYE Fidèle, permanent, Vice-Président
3. NKUNDIZANA Apollinaire, Travailleur permanent, Secrétaire

21. Cellule l'Hôpital de Namba

1. NIZEYIMANA, agent, Président
2. HARELIMANA J. Baptiste, agent, Vice-Président
3. NAKABONYE Marie, agent, Secrétaire

22. Cellule de l'ISAR Rwerere

1. NYANDWI Frédéric, Agent, Président
2. NTAMUHANGA, observateur-Météo, Vice-Président
3. BALINDA Philémon, secrétaire-comptable, secrétaire

23. Cellule de la Mine Bugarama

1. MUNYAKAJUMBA Xavier, Agent, Président
2. MBURANUMWE André, Agent, Vice-Président
3. NIYOYIGILIRA Léonidas, Agent, Secrétaire

24. Cellule du Minitransco

1. MULINDA Gaspard, comptable, Président
2. BIRASA Samuel, Météorologiste, Vice-Président
3. NGILIRA Emmanuel, Chef Météorologiste, Secrétaire

25. Cellule du groupe Scolaire de Rwaza

1. BWISISI Stanislas, Professeur, Président
2. MUNYARUBEGA Tharcisse, Chauffeur, Vice-Président
3. HABARUGIRA Valeurs, Cuisinier, Secrétaire.

B. Cellules Communales.

1. BUTARO

1. HAKUZUMUREMYI Victor, Brigadier, Président
2. MUKAMUSONI Félicité, agent CCDFP, Vice-Président
3. MWISENEZA Jean, I.P.J., secrétaire

.../...

2. Cyabingo

1. NTUYENABO Pierre, Responsable du Centre Scolaire, Président
2. NEMEYE François, Directeur du Centre Scolaire, Vice-Président
3. HABİYAREMYE Gabriel, Agronome, Secrétaire

3. Cyeru

1. NTIVUGURURWA 3. Capistran, enseignant, Président
2. GASANA Félicien, enseignant, Vice-Président
3. KANYAMIHIGO Augustin, Moniteur Agri, Secrétaire

4. Gatonde

1. MATABARO Alexis, agent du dispensaire, Président
2. NTAWUSHIRAGAHINDA A., agent du dispensaire, Vice-Président
3. MUSABYIMANA Jean de Dieu, Enseignant, secrétaire

5. KIDAHU

1. GASANA Esdras, Enseignant, Président
2. NTAHOMPAGAZE Cassien, Greffier de Canton, Vice-Président
3. MUBERUKA Appollinaire, Brigadier, Secrétaire

6. Kigombe

1. MAKAKA J. Baptiste, Inspecteur de secteur
Kigombe-Kinigi, Président
2. SEKABANZA Michel, Brigadier, Vice-Président
3. MUNYARUYENZI Téléphore, Directeur de C.E.R.A.I
Karwasa Secrétaire

7. KINIGI

1. BAGIRUBWIRA Casimir, Enseignant, Président
2. BIMENYIMANA Gervais, statisticien, Vice-Président
3. GASIGWA Emmanuel, Enseignant, Secrétaire

8. Mukingo

1. KAJERIJERI Juvénal, comptable, Président
2. NTAWIRINGIRA Eliseaphan, Juge de canton, Vice Président
3. KAGABO Simon, agent du service Agri, Secrétaire

9. Nkumba

1. NTIBALIKURE Eneas, Directeur du centre scolaire, Président
2. RWIKANGURA Augustin, Directeur du CERAI, Vice-Président
3. KANYABUGOYI Adrien, Directeur de centre scolaire, Secrétaire

10. Ndusu

1. HABYALIMANA Laurent, secrétaire, Président
2. RUSEBAGIRA Stanislas, Juge Président de canton
Vice-Président
3. NDUHUYE Nicolas, Encadreur, Secrétaire

11. Nkuli

1. MUNYANEZA Gaspard, Fonctionnaire Assistant, Président
2. NGAYUBWIKO Thaddée, Recenseur, Vice-Président
3. NYIRANKERA Rachel, Monitrice Sociale, Secrétaire.

.../...

12. Nyakinama

1. NTAWURUHUNGA Frédéric, Enseignant, Président
2. NTAKOBATAGIRA Epimague, Enseignant, Vice-Président
3. NZABALIRWA Jacques, Brigadier, Secrétaire

13. NYAMUGALI

1. MUGEMANYI Froduald, Inspecteur de Secteur, Président
2. KABEZA Ildephonse, Directeur du centre scolaire, Vice-Président
3. NKILIYEHE Faustin, Directeur de CERAI, secrétaire

14. Nyamutera

1. HITIMANA Alphonse, Enseignant, Président
2. RUTEBUKA Léopold, Juge, Vice-Président
3. SENYOMBYA Innocent, agent du CCDFP, secrétaire

15. NYARUTOVU

1. DUSABE Paul, Recenseur, Président
2. NTAMPUNZI Vincent, Agronome, Vice-Président
3. NIYONSABA Joseph, Recenseur comptable, Secrétaire

16. Ruhondo

1. LYABONYENDE A., Secrétaire communal, Président
2. HABIMANA Sébastien, Juge Président de canton
Vice-Président
3. NTAHONTUYE Etienne, Recenseur, Secrétaire.

b) L'URAMA

Le 7/4/1986, la Militante NYIRANDIKUBWIMANA Béatrice, Agent du Bureau Provisoire de l'URAMA a effectué une tournée de sensibilisation à Ruhengeri et a expliqué aux Femmes de cette Préfecture l'objectif de cet organe qui est l'épanouissement de la Femme et de la Fille Rwandaise.

Elle leur a dit de suivre l'exemple des Militantes des Cellules Kiyovu en Préfecture de Kigali et Mweya en Préfecture de Gisenyi.

c) Des formations (séminaires)

Au niveau politique, il y a eu la première partie de la formation des Responsables des Comités de Cellule dès le 19/8/1986. Elle a duré + 2 semaines et elle s'est déroulée dans de bonnes conditions, si bien que les participants ont souhaité que cela se fasse régulièrement. La deuxième formation a eu lieu du 29/12/1986 au 17 Janvier 1987.

3. U M U G A N D A3.1. Au niveau de la Préfecture

Pendant l'année 1986, la Préfecture de Ruhengeri s'est attelée aux travaux communautaires de développement "Umuganda". Parmi les réalisations dans ce cadre, il y a eu une forte production de pommes de terre récoltées au champ de la Préfecture de Busogo. La récolte s'est élevée à 83,627 tonnes. Mais à cause du marché qui a fait défaut, le prix a été très bas et la valeur en argent s'est élevée à + 681.016 Frs.

3.2. Au niveau des Communes

Pendant l'année 1986, les autorités Préfectorales ont fait de leur mieux pour que l'Umuganda soit amélioré au niveau des Communes, Secteurs et Cellules. Les rapports sur l'Umuganda ont été donnés par les Bourgmestres et les rappels en la matière ont été fait à l'une ou l'autre autorité communale qui aurait oublié de s'exécuter. Ces rapports indiquaient les réalisations ainsi que la valeur de l'Umuganda.
Ce suivi a permis aux Militantes et Militants de poursuivre inlassablement les travaux de l'Umuganda sans oublier de vaquer à leurs propres occupations habituelles.

Le tableau suivant résume la valeur estimée de l'Umuganda réalisé au cours de l'Année 1986 par les Cellules Spécialisées et par les Communes respectives de la Préfecture de Ruhengeri :

./...

REALISATIONS DE L'UMUGANDA DES COMMUNES ET DES CELLULES SPECIALISEES

Page 136

Communes	Valeur de l'Umuganda	Cellules Spécialisées	Valeur de l'Umuganda
1. BUTARO	21.484.040	PREFECTURE	1.363.670
2. CYABINGO	275.524.025	ECOLE DE MUSANZE	97.300
3. CYERU	17.426.347	SODEPARAL	1.645.276
4. GATONDE	12.433.725	HOPITAL NENBA	169.750
5. KIDAHU	8.368.800	S/PREFECTURE KIRAMBO	168.120
6. KIGOMBE	13.530.430	ATELIER DES PONTS ET CHAUSSEES	274.100
7. KINIGI	9.781.808	ECOLE DE GATOVU	166.925
8. MUKINGO	24.534.949	COOPIDO (P.P.C.T.)	65.600
9. NDUSU	42.491.672	ETIRU	66.350
10. NKULI	8.008.150	ISAR RWERERE	252.653
11. NKUMBA	6.435.250	ECOLE DE RWAZA	224.540
12. NYAKINAMA	23.126.001	MINES DE BUGARAMA	244.900
13. NYAMUGALI	67.177.535	ECOLE DE JANJA	307.880
14. NYAMUTERA	9.634.180	O.R.T.P.N. KINIGI	16.650
15. NYARUTOVU	28.371.550	MINES GIFURWE	198.080
16. RUHONDO	137.567.535	ECOLE DE RWANKERI	183.000
TOTAL	456.715.812		5.444.794

TOTAL GENERAL : 456.715.812 + 5.444.794 = 462.160.606

4. A N I M A T I O N :

Au niveau de la Préfecture

Au cours de l'Année 1986, la Préfecture de Ruhengeri a continué sa mission de sensibilisation et de soutien des idéaux du MRND en s'appuyant sur l'animation.

Des séances d'animation ont eu lieu comme d'habitude tous les Vendredi après-midi au niveau de chaque Cellule spécialisée. Les différents responsables profitent de l'occasion pour faire des réunions réglementaires pour communiquer de nouvelles directives et instructions politico-administratives. Le 11 Juillet 1986 a lieu au Collège de Musanza un concours d'animation regroupant 37 concurrents venant des Communes et des Cellules spécialisées de la Préfecture Ruhengeri.

Les idéaux du MRND ainsi que les mots d'ordre du chef de l'Etat étaient considérés comme thèmes d'inspiration. Les critères de sélection étaient les suivants:

- Présentation	: 5/100
- Expression	: 10/100
- Fond	: 25/100
- Forme	: 10/100
- Originalité	: 15/100
- Mélodie	: 10/100
- Rythme et harmonie	: 20/100
- Durée maximale (10 min.)	: 5/100

Voici les cinq premières cellules:

1) Cellule de l'OPYRWA	: 89,6%
2) Abaticumugambi de Ndusu	: 82,2%
3) Cellule Batallon Comando	: 81 %
4) Commune BUTARO	: 80,6%
5) Commune NYAKINAMA	: 76,7%

Nous faisons remarquer que chaque commune possède un groupe d'animation. Quelques Secteurs possèdent également leurs groupes d'animation qui concurrencent souvent avec ceux des communes. Quelques cellules en détiennent également.

5. La cotisation du MRND

- Comme il est devenu une habitude chez les Militantes et les Militants du MRND dans la Préfecture de Ruhengeri, la perception de la cotisation du MRND s'est effectuée dans toutes les Communes de la Préfecture. Cependant un problème relatif au nombre de gens qui devaient cotiser est survenu dans ces Communes.

Les autorités Communales ont contesté les chiffres qui avaient été relevés par les agents du MRND, car ces chiffres ne correspondaient pas à la réalité de ceux qui devaient réellement cotiser. Pour lever cette équivoque, la réunion du comité Préfectoral tenue à Ruhengeri en date du 23.10.1986 a demandé aux Bourgmestres des Communes de revoir ces chiffres à partir des cellules, puis les secteurs et donner après la situation exacte de ceux qui doivent cotiser.

.../...

Conclusion :

En général, tous les organes politiques du MRND au niveau communal et Préfectoral de Ruhengeri fonctionnent bien et remplissent sans faille la mission qui leur est confiée.

Cette mission principale est de soutenir la politique du Mouvement qui est ancrée sur l'Unité, la Paix et le Développement.

En peu de mots, il faut signaler que la Préfecture de Ruhengeri n'a pas rencontré de problèmes politiques cuisants.

Le bilan politique reste réellement positif.

IV. SITUATION SOCIALE

A. DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT

1. Carte scolaire 1986-1987

D'après la carte scolaire de l'Enseignement Primaire pour l'exercice 1986-1987, le taux d'accroissement des effectifs en 1ère et 8ème année montre que les parents ont été sensibilisés et ont répondu à l'appel lancé pour faire inscrire leurs enfants à l'école :

* Effectifs prévus en 1ère année	: 23.009
Effectifs réels	: 23.408
Réalisation	: 100,7%
* Effectifs prévus en 8ème année	: 6.165
Effectifs réels	: 6.275
Réalisation	: 101,78%
* Effectifs prévus au primaire	: 95.962
Effectifs réels	: 92.434
Réalisation	94,32%

Concernant le personnel enseignant, on compte 59,3 élèves pour 1 maître, tandis que pour les infrastructures on compte 43,2 élèves par classe. Pour les classes de 8ème année, la ration est de 38,4 élèves par classe.

Par ailleurs, la répartition des cartes scolaires dans la Préfecture de Ruhengeri est bien faite. Le nombre de postés budgétaires a passé de 1.546 pour l'année scolaire 1984/85 à 1.594 pour l'année scolaire 1985/86 dans l'enseignement primaire, soit une augmentation de 48 enseignants ou un accroissement de 0,3%

2. Situation générale

Le nombre d'enfants scolarisés de 7 à 15 ans est de 105.043 élèves dont 50.420 garçons et 44.623 filles. L'Arrondissement de Ruhengeri est subdivisé comme suit :

- 13 secteurs scolaires
- 68 directions scolaires
- 165 centres scolaires
- 97 ateliers scolaires
- 1.663 salles de classe
- 2.168 classes
- 33 CERAI.

Le taux de scolarisation n'a pas pu être calculé par l'Inspecteur d'Arrondissement, car les Communes CYERU, KIGOMBE, KINIGI, MUKINGO et NKULI n'ont pas pu fournir le nombre d'enfants scolarisables. Le nombre d'élèves au CERAI pendant le 1er trimestre scolaire est de 2.206.

./...

La taux de qualification des enseignants est de 46,08 %, légèrement inférieur par rapport au pourcentage (47,5%) paru dans notre rapport annuel 1985.

1.594 enseignants oeuvrent dans les établissements scolaires publics tandis que 27 autres se trouvent dans les établissements scolaires privés appartenant à l'Eglise Adventiste du 7ème jour.

3. Test et étude sur la qualité de l'enseignement

Un concours a été organisé au niveau de l'Arrondissement de Ruhengeri en date du 11 février 1986 pour tous les élèves qui sont dans la dernière année du primaire dans les branches suivantes : mathématiques, étude du milieu, Kinyarwanda et Français.

2.452 élèves sur 5.852 qui ont participé au concours ont obtenu une note supérieure ou égale à 50 %, soit environ 41,9 %. Ce résultat est nettement supérieur à celui de l'année passée où 33 % des élèves qui avaient participé au concours ont obtenu la note supérieure ou égale à 50 %/ Cette amélioration est à encourager. Pour cela, l'Arrondissement de Ruhengeri compte organiser le concours similaire pour l'année scolaire 1986/87 dans les classes de niveau plus bas, par exemple en 7ème ou en 6ème années.

Au sujet de ce concours, on ne passera pas sous silence l'appui matériel et moral de la part du Militant Député RUCAGU Boniface qui, pour stimuler le travail sérieux des élèves, a distribuer des prix intéressants (houes, tissus avec effigie du Président HABYARIMANA, cahiers ...) aux 20 premiers élèves dans ce concours et ce, dans chaque Commune de la Préfecture de Ruhengeri, soit plus de 320 élèves (une place pouvant être occupée par plus d'un élève).

4. Journée pédagogique

Il est organisé mensuellement une journée pédagogique au niveau de chaque Direction du Centre Scolaire. Pour chaque cycle, une leçon didactique ou une conférence sur un sujet choisi est donnée par un enseignant. Après l'exposé, des observations ou critiques permettent, entre les enseignants, d'échanger des réflexions dans le domaine de la pratique de l'enseignement.

Au cours de l'année scolaire 1985/1986, les journées pédagogiques eurent lieu dans les 6 secteurs scolaires sur 11 : KINIGI-KIGOMBE, NYAMUTERA-NYAKINAMA, NKUNDA-KIDAHU, NYAMUGALI, MUKINGO et BUTARO.

5. Recyclage des enseignants des CERAI

Quatorze (14) enseignants ont été recyclés en 3ème et 4ème sessions de Formation au Centre de Formation Pédagogique de Butare, respectivement du 12/2/86 jusqu'au 12/4/86 et du 28 avril au 28 Juin 1986. Au cours de la formation à la carte 1986 allant du 14/7 au 1/8/1986 à Nyanza, 82 enseignants furent recyclés.

./...

6. Emission scolaire

Les émissions scolaires sont organisées de la même façon dans tous les secteurs scolaires de l'Arrondissement de Ruhengeri. Chaque mercredi et vendredi après-midi, tous les enseignants suivent les émissions scolaires. Les absences non justifiées sont considérées comme un manquement au service et peuvent conduire à des sanctions disciplinaires.

En effet, toutes les émissions sont notées dans un cahier approprié. Ces cahiers sont régulièrement vérifiés et signés par les autorités scolaires locales. Les cahiers de chaque année sont collectionnés et déposés dans les archives de chaque établissement.

7. Observations sur les recettes et dépenses des CERAI

Les recettes et les dépenses réalisées par les Centres d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré au cours de l'année scolaire 1985/1986 montrent que les finances de ces centres proviennent :

- Premièrement, de la contribution des parents qui s'élève à 3.033.428 Frw, soit 47,2 % des recettes totales;
- Deuxièmement, les produits des ateliers qui totalisent 1.509.544 Frw, soit 23,5 % des recettes totales;
- Troisièmement, l'élevage qui fait entrer dans les caisses des CERAI un montant de 831.658 Frw, soit 12,9 % des recettes totales.

Dans ce domaine, le CERAI de NYAKINAMA seul a réalisé les entrées de 699.218 Frw, soit 84,07 % desdites recettes.

- Quatrièmement, l'agriculture avec des recettes de 589.260 Frs, soit 9,1 % des recettes totales.

Pour arriver à l'autofinancement, l'agriculture, l'élevage et les produits des ateliers devraient être plus développés puisque la situation actuelle montre que nos CERAI sont loin de leur autofinancement.

./...

8. BATIMENTS SCOLAIRES ET LEUR MOBILIER (1985/86)

Page 142

COMMUNES	SALLES DE CLASSES								MOBILIERS				
	Britu	Brito	Piertol	Lata	Late	Pitu	Pito	Pipa	Total	Nbre Pupitres	Nbre bancs	Nbre trones arbres	Nbre, Etagères
1. BUTARO	5	22	9	-	-	-	98	-	134	162	998	35	-
2. CYABINGO	50	46	-	-	-	-	2	-	98	334	581	90	11
3. CYERU	34	27	-	-	-	40	24	-	125	261	450	463	-
4. GATONDE	38	60	-	-	-	-	-	-	98	110	307	405	-
5. KIDAHU	5	-	36	6	-	-	30	-	77	65	344	145	3
6. KIGOMBE	40	45	-	-	-	-	20	-	105	599	279	495	-
7. KINIGI	10	32	-	-	-	-	63	-	103	599	279	495	-
8. MUKINGO	9	40	38	-	-	-	14	-	101	143	242	398	-
9. NDUSU	21	64	-	-	-	-	11	-	100	355	134	390	-
10. NKULI	11	75	-	-	-	-	4	-	90	130	-	110	11
11. NKUMBA	8	3	29	4	-	-	45	-	95	176	356	77	-
12. NYAKINAMA	-	80	-	-	-	1	12	-	93	360	-	-	-
13. NYAMUGALI	45	66	13	-	-	-	5	-	129	27	389	621	9
14. NYAMUTERA	-	27	-	-	-	-	58	-	186	50	368	532	-
15. NYARUTOMU	62	48	-	-	-	-	6	1	117	247	25	482	-
16. RUHONDO	77	3	-	-	-	4	6	-	90	390	756	356	17
TOTAL	415	638	125	10	-	45	398	1	663	4 008	5 507	5 122	55

ooo/ooo

9. Paiement du personnel

Le paiement du personnel enseignant a été régulier : il se terminait avant le dernier jour du mois. Les sommes excédentaires (6.530.213 Frw de septembre-octobre 1986) ont été versées au Trésor Public par le canal du Comptable de la Préfecture de Ruhengeri.

10. Frais de scolarité

Dans la perception des frais de scolarité, certaines communes comme celles de CYERU, de NYAMUGALI et de BUTARO éprouvent des difficultés de retirer la somme de 100 Frw chez chaque parent de l'élève. Cette situation est illustrée dans le tableau qui suit, lequel tableau résume la perception et l'utilisation des frais de scolarité pour l'exercice de l'année scolaire 1985-1986. Malheureusement, on enregistre encore des enseignants qui utilisent les frais de scolarité à des fins purement personnelles. Devant ce problème, les autorités locales réagissent en essayant de récupérer ces sommes par le canal du Conseil de Commune pour l'Enseignement.

./...

Page 144

COMMUNES	Nbre élèves inscrits	Nbre élèves inscrits	Nbre élèves inscrits	Nbre élèves inscrits	Montant perçu	Report 1984-	Montant dispo- nible	Montant utilisé	SOLDE	MONTANT A RECUI-		REALISATIONS
										RECU- PER	LES	
1. BUTARO	6.562	48	1.786	4.728	472.800	15.900	488.700	246.130	242.570	178.600	95.970	16 salles de classe
2. CYABINGO	5.693	187	126	5.380	538.000	64.210	602.210	510.000	92.210	12.600	87.600	21 Classes
3. CYERU	6.556	71	2.082	4.483	448.300	359.603	807.903	262.730	545.173	203.200	22.500	121 Classes
4. GATONDE	5.572	112	139	5.321	571.800	115.215	687.015	663.010	24.005	13.900	-	13 salles de classe + 39 salles de classe réparées
5. KIDAHU	3.946	21	526	3.405	340.500	184.030	524.530	478.680	45.850	52.600	300	300 de classe réparées
6. KIGOMBE	5.885	133	420	5.332	533.200	364.764	897.964	388.707	509.257	42.000	-	Salle de classe
7. KINIGI	6.149	170	553	5.426	1085200	189.050	1274.250	568.895	705.355	110.600	-	12 Salles de classe
8. MUKINGO	5.688	164	406	5.118	997.400	304.354	1301.754	939.467	362.287	16.400	26.200	36 salles de classe réparées
9. NDUSU	5.588	130	14	5.358	535.800	247.227	779.427	656.767	122.660	1.400	3.600	12 salles de classes réparées
10. NKULI	5.086	491	2	4.593	845.980	26.640	872.620	816.218	56.402	2.000	130.040	-
11. NKULIBA	5.354	51	737	4.617	461.700	330.879	792.579	345.501	447.078	73.700	7.100	-
12. NYAKINANA	4.249	35	512	3.702	370.200	323.244	693.444	674.619	18.825	51.200	-	19-armoires, 1009 tôles et des réparations
13. NYAMUGALI	5.926	118	1.880	3.928	392.800	140.400	533.200	214.600	318.600	188.000	-	-
14. NYAMUTERA	4.212	10	399	3.803	380.300	188.880	569.180	297.954	271.266	39.900	-	8 salles de classe
15. NYARUTOVU	6.216	154	514	5.548	554.800	21.908	561.296	429.478	109.910	-	238.100	-
16. RUHONDO	5.057	295	256	4.336	433.600	259.100	692.700	-	692.700	25.600	-	-
TOTAL	27.739	2.190	10.352	75.078	8962380	3135.404	12078772	7492.756	4564.108	1016700	611.410	-

De ce tableau, il ressort que les Communes KINIGI et MUKINGO ont une particularité à signaler : les parents ont cotisé 200 Frw par élève dans le but d'améliorer l'état des bâtiments scolaires.

Dans la Commune NDUSU, il y a 86 élèves qui ont abandonné l'école au cours de l'année scolaire sans avoir donné les frais de scolarité. Pour la Commune GATONDE, la somme de 391.600 Frw qui majore le montant perçu de 532.100 à 571.700 Frw représente le montant non versé de l'année scolaire précédente. Le centre de MUNANIRA dans la Commune GATONDE a acheté un jardin de 50.000 Frw.

11. Liste des redevables pour les frais de scolarité

COMMUNE	CENTRE SCOLAIRE	NOM ET FONCTION DU REDEVABLE	Montant
1. CYERU	Mucaca	MITIMA Frodouald, Directeur	6.100
	Rugendabare	KALISA Pierre, Directeur	3.200
	Ruvange	KAZAMBARADE Octavien, Directeur	400
	Ruhanga	MUHIRE Pontien, Enseignant	3.000
	Gicura	NIYIBIZI Cyprien, Directeur	700
	Kamubuga	SEMBAGARE Jérémie, Enseignant	8.500
	Cyapa	KAZARUSENYA Thacien, Directeur	600
2. NKULI	Kintobo	HABYARIMANA F. Célestin, Enseignant	3.900
	Kintobo	NIYONZIMA Innocent, Enseignant	1.300
	Kanyove	MASENGESHO Michel, Enseignant	36.080
	Gasizi	INDAYANBAJE Théogène, Directeur	16.940
	Manga	BAGANIZI Felix, remplaçant tempor.	2.400
	Kazuba	MUNYANTARANA Edison, Directeur	10.000
3. BUTARO	Kinyebabe	MUNYAMBADAZI Laurent, Enseignant	8.080
	Kagenda	KABURABUZA Alphonse, Enseignant	25.380
	Runaba	NDENGJEHO Christophe, Enseignant	32.500
	Runaba	BUCEKABIRI Martin, Enseignant	700
	Runaba	RVARANZE Etienne, Enseignant	500
	Runaba	BIMENYIMANA Faustin, Enseignant	200
	Runaba	MPAGAZEHE Faustin	400
	Runaba	NYIRAZIRAGA Pascasie, Enseignante	200
	Buhita	MBIHANZAMASC Vincent, Enseignant	17.500
	Buhita	MWISENEZA Eugène, Enseignant	100
	Buhita	RYEZEMBERE Guérin, Enseignant	1.100
	Butandi	MUNYAKAZI Theddée, Enseignant	8.600

./...

4. KIDAHU	!Kagitega	!KABAGEMA Naaron, Enseignant	!	300
5. NKUMBA	!Kinoni	!MUKANYANDWI M. Josée, Enseignante	!	3.500
	! ?	!HAKIZA Raphaël, Enseignant	!	3.600
6. MUKINGO	!Nyamulimirwa	!ZIMUKUBILI Jean, Enseignant	!	15.400
	! " " "	!NDIMUBANZI, Enseignant	!	8.000
	! " " "	!SIBOMANA, Enseignant	!	3.000
	! " " "	!MASHAKIRO, Enseignant	!	400
T O T A L				! 222.580

12. Jardins scolaires 1984-85 (synthèse par commune)

COMMUNE	!SUPERFI- !CIE EN HA!	! REPORT	!RECETTES !REALISEES!	!MONTANT !DISPO- !NIBLE	!DEPENSES !REALISEES!	SOLDE
1. NKULI	!3,2277	! 17.883!	! 9.800!	! 27.683!	! 15.070!	! 12.613
2. MUKINGO	!4,8336	! 23.790!	! 39.468!	! 63.258!	! 20.212!	! 43.046
3. KINIGI	!3,2302	! 50.098!	! 21.129!	! 71.227!	! 24.797!	! 46.430
4. KIGOMBE	!3,5826	! 28.106!	! 11.660!	! 39.766!	! 14.847!	! 24.919
5. NYAMUTERA	!1,5977	! 20.233!	! 14.940!	! 35.173!	! 17.280!	! 17.893
6. NYAKINAMA	!1,5588	! 19.527!	! 28.462!	! 48.489!	! 9.450!	! 39.039
7. RUHONDO	!4,2506	! 4.256!	! 39.500!	! 43.756!	! 17.957!	! 25.799
8. NKUMBA	!13,20	! 30.799!	! 22.680!	! 53.479!	! 24.428!	! 29.051
9. KIDAHU	!2,06	! 48.981!	! 60.880!	! 109.861!	! 54.961!	! 54.900
10. GATONDE	!10,9727	! 21.519!	! 67.682!	! 89.201!	! 71.397!	! 17.804
11. NDUSU	!4,5861	! 72.392!	! 72.819!	! 145.211!	! 71.142!	! 74.069
12. CYABINGO	!15,0163	! 6.403!	! 37.163!	! 43.566!	! 27.623!	! 15.943
13. NYARUTOVU	!13,7999	! 27.464!	! 26.397!	! 53.861!	! 16.556!	! 37.305
14. BUTARO	!29,60	! -	! 131.443!	! 131.433!	! -	! 131.443
15. CYERU	! 9,2686	! 51.517!	! 40.097!	! 91.614!	! 36.203!	! 55.411
16. NYAMUGALI	!14,6925	! 13.631!	! 65.387!	! 79.018!	! 68.382!	! 10.636
TOTAL	!104,8775	! 436.599!	! 690.007!	! 1.126.606!	! 490.305!	! 636.301

./...

13. Jardins scolaires, année 1985/86 (synthèse par commune)

COMMUNE	SUPERFICIE EN Ha	REPORT	RECETTES REALISEES	MONTANT DISPONIBLE	DEPENSES REALISEES	SOLDE
1. NKULI	14,8088	11.120	35.366	46.486	17.395	29.091
2. MUKINGO	14,0022	25.120	51.578	76.698	45.154	31.544
3. KINIGI	14,9043	57.078	23.448	80.526	32.195	48.331
4. KIGOMBE	16,1004	23.430	21.345	44.775	20.373	24.402
5. NYAMUTERA	12,2960	18.052	37.007	55.059	23.079	31.980
6. NYAKINAMA	14,27	29.905	92.662	116.567	36.212	80.299
7. RUHONDO	14,2200	23.775	11.737	35.512	19.875	15.637
8. NKUMBA	13,1122	29.051	19.210	48.261	22.381	25.880
9. KIDAHU	13,9761	54.900	127.112	182.012	136.373	45.639
10. GATONDE	17,9769	17.804	168.079	168.683	119.599	67.084
11. NDUSU	14,3174	74.269	151.331	225.600	99.723	125.877
12. CYABINGO	15,3736	29.285	17.038	46.323	37.851	8.472
13. NYARUTOVU	16,0253	19.355	74.976	95.341	52.522	42.879
14. BUTARO	132,4045	24.285	114.885	139.170	78.152	61.018
15. CYERU	112,5819	70.543	26.900	97.523	55.207	42.316
16. NYAMUGALI	114,73	22.822	114.605	137.427	82.615	54.812
TOTAL	1131,1792	530.794	1.008.159	1.613.963	878.706	735.261

L'exploitation des jardins scolaires a été améliorée dans la plupart des centres scolaires de l'Enseignement Primaire. Cette amélioration est surtout due à l'action du service mobile d'encadrement pédagogique. Le concours agricole lancé par ce même service a eu un effet retentissant sur les écoles primaires de l'Arrondissement de Ruhengeri dans le domaine agricole.

La gestion des fonds provenant des jardins scolaires est à améliorer. En effet, malgré les observations faites aux Inspecteurs l'année dernière, à l'exception des Communes NKUMBA, KIDAHU et GATONDE, les deux tableaux résumant la synthèse de l'encaissement et l'utilisation des fonds provenant des jardins scolaires montrent que le solde de l'année scolaire 1984-85 ne correspond pas au report de l'année scolaire 1985-86, ce qui constitue pour les 13 Communes une anomalie dans la gestion de ces fonds.

14. Mise en place du Conseil de Préfecture pour l'Enseignement,
le 19 Novembre 1986

1. Le Préfet de Préfecture, ZIGIRAYIRAZO Protais, Président
2. L'Inspecteur d'Arrondissement NUKESHIMANA Claudien, Rapporteur
3. Le Représentant de l'Eglise Catholique
4. Le Représentant de l'Eglise Episcopale au Rwanda (Shyira), Pasteur NDAGIJIMANA Michel

./...

5. Le Représentant de l'Eglise de Pentécôte
6. Le Représentant de l'Eglise Adventiste du 7ème Jour
7. Le Représentant de l'Association des Eglises Baptistes au Rwanda
8. Révérende Sœur UWIMANA Vénantie, Directrice du Groupe Scolaire de Rwaza
9. Le Bourgmestre de la Commune NDUSU, BIGIRIMANA Jean-Sauveur
10. Le Bourgmestre de la Commune KIDAHU, BYIRINGIRO Charles
11. Le Directeur du Collège de GATOVU, KANYANGE Didace
12. L'Inspecteur de secteur scolaire Mukingo, NIYDYITA J. Damascène
13. L'Inspecteur de secteur scolaire Nkumba, NDIKUKAGA P. Célestin
14. L'Inspecteur de secteur scolaire Nyamugeli, MUGEMANYI Frodouald
15. L'Inspecteur de secteur scolaire RUHUNDU-CYABINGO, NKIRANUYÉ Gaëtant
16. La Directrice du CERAI Filles NYAKINAMA, MUKUNDENTE Eudisie
17. Le Directeur du CERAI Karwasa (Kigombe), MUNYARUYENZI Téléphore
18. Le Représentant des parents (Gatondo), BIJYIYOBAYENDA Aloys
19. Le Représentant des parents (Nyarutovu), NSABIMANA Bonaventure
20. Le Représentant des parents (Butaro), UZALIBARA Michel
21. Le Représentant des parents (Nyamutera), HABIRYAKARE Stanislas.

15. Activités du Conseil de Commune pour l'Enseignement

Nyamutera-Nyakinama :

Le Conseil de Commune pour l'Enseignement a pris ses assises le 6 novembre 1985 et le 12 novembre 1985 respectivement à Nyakinama et à Nyamutera dans le but de débloquer la somme d'argent destinée au finissage des constructions des salles de classe commencées en juillet 1985.

Kigombe-Kinigi :

Le Conseil de Commune pour l'Enseignement s'est réuni 3 fois. Il a étudié comment gérer les frais de scolarité.

Nkuli-Mukingo :

Le Conseil de Commune pour l'Enseignement s'est réuni deux fois dans chacune des deux communes : les 2 et 17/10/1985 à Nkuli et les 3 et 9/12/1985 à Mukingo.

Nkumba-Kidaho :

Au du premier trimestre, le Conseil de Commune pour l'Enseignement s'est réuni une fois dans chaque Commune pour prévoir l'utilisation des frais scolaires.

Gatondo-Ndusu :

Au cours du premier trimestre, le Conseil de Commune pour l'Enseignement s'est réuni une fois dans chaque Commune pour prévoir l'utilisation des frais scolaires.

./...

Dans la Commune BUTARO :

Le Conseil de Commune pour l'Enseignement s'est réuni le 8 octobre 1985.

Dans la Commune CYERU :

Le Conseil de Commune pour l'Enseignement s'est réuni deux fois :

- Le 18/10/1985 pour étudier le problème de construction des locaux de classe et pour arrêter la liste des candidats aux directions des centres scolaires;
- Le 14/12/1985 pour débloquer l'argent du compte scolaire à la Banque Populaire en vue de régler les dettes antérieures.

16. Organisation des coopératives scolaires

Nkuli-Mukingo : Pas de coopératives.

Kigombe-Kiniqi :

Certains centres scolaires ont essayé de créer des coopératives mais ils se sont heurtés aux difficultés relatives à l'organisation.

Nyamutera-Nyakinama :

Les coopératives scolaires sont encore au stade embryonnaire, car les CERAI de ce secteur ne sont pas à même de former les jeunes à cette fin.

Nkumba-Kidaho :

Dans ce secteur scolaire, seule la pré-coopérative du petit élevage existe au CERAI dans la Commune NKUMBA.

Gatonde-Ndusu

Il y a une pré-coopérative au centre scolaire de JANJA dans la Commune de NDUSU. Les recettes de cette pré-coopérative proviennent des travaux agricoles, du bricolage et de brochage.

Commune Butaro :

Le Secteur ne connaît aucune organisation coopérative.

Commune Cyeru :

L'esprit coopératif est en vigueur dans les CERAI, car les pré-coopératives ont déjà ouvert les comptes à la Banque Populaire de Kirambo en Commune CYERU.

Commune NYAMUGALI :

Des pré-coopératives existent aux centres scolaires suivants :

- MUSHONGI : s'occupe de la culture du thé;
- RUKORE : s'occupe de la culture des choux
- RWILI : s'occupe de la culture des légumes
- GASEKE : s'occupe de la culture des pommes de terre.

Ruhondo-Cyabingo

Le secteur scolaire ne connaît aucune organisation coopérative.

./...

CENTRE SCOLAIRE	! COMMUNE	! JUMELE AVEC
16. MUCACA	! CYERU	! Hauptschule Annweiler a. Trifels Für
17. NYAMAGUMBA	! KIGOMBE	! Mertesdorf Kasel
18. MURAMA	! NYAMUTERA	! Ken
19. KIREBE	! NYARUTOVU	! G.U.H. Budenheim b. Mainz
20. CERAI KINONI	! NKUMBA	! Une école dont le nom n'est pas ! encore connu
21. MUSHONGI	! NYAMUGALI	! Province de Trier
22. BYULBA	! NYAMUGALI	! Une école de la Thénanie-Palatinat dont ! le nom n'est pas encore connu.

20. Les centres scolaires qui ont bénéficié de l'appui financier grâce au jumelage avec les écoles allemandes

CENTRE SCOLAIRE	! MONTANT RECU	! COMMUNE
1. KAZUBA	! 19.000	! NKULI
2. KIREBE	! 50.000	! NYARUTOVU
3. KIBWA	! 24.000	! MUKINGO
4. GATARE	! 37.240	! NKULI
5. BULERA	! 45.347	! KIDAHU
6. LUKO	! 100.000	! NYAKINAMA
7. RUSHUBI	! 100.000	! KINIGI
8. MUCACA	! 112.000	! CYERU
9. NYAMAGUMBA	! 34.000	! KIGOMBE
10. MURAMA	! 150.000	! NYAMUTERA
11. GAHONDIGO	! 1.019.700	! KIGOMBE
12. CERAI KINONI	! 30.149	! NKUMBA
13. NGANZO	! 20.056	! NYAMUGALI
14. RUGALI	! 27.192	! NYAMUGALI
15. MUSHONGI	! 290.000	! NYAMUGALI
TOTAL	! 2.059.484	!

Du jumelage, les centres scolaires de NYAKINAMA ont bénéficié du matériel consigné dans le tableau suivant :

CENTRE SCOLAIRE	! ARDOISES	! TOUCHES	! TABLEAUX NOIRS
MUKO	! 522	! 261	! 8
NYAKINAMA I	! 104	! 52	! 2
NYAKINAMA II	! 299	! 150	! 4
KABERE	! 340	! 270	! 14
NKUMBA	! 346	! 173	! 9

L'école de BYUMBA dans la Commune NYAMUGALI est jumelée à l'une des écoles de Rhénanie-Palatinat. De ce jumelage, le centre scolaire va bientôt bénéficier de 8 locaux construits en matériaux durables.

./...

A cet effet, le Ministre-Président de la Rhénanie-Palatinat est venu lui-même poser la première pierre à ce projet en date du 1 Juillet 1986.

21. Ecoles primaires privées

Dans l'Arrondissement de Ruhengeri, il existe trois écoles primaires privées reconnues et appartenant toutes à l'Eglise des Adventistes du 7ème Jour. Il s'agit de :

- RWANKERI dans la Commune de NKULI;
- KALINZI dans la Commune de KIGOMBE;
- NYACYINA dans la Commune NYARUTQVU.

./...

22. ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR

COMMUNE	NOM DE L'ETABLISSEMENT	CAPACITE D'ACCUEIL	ANNEE DE CREATION	FILIERE AVANT LA REFORME	FILIERE A L'ISSUE DE LA REFORME	STATUT
RUHONDO	Groupe scolaire de Rwaza(filles)	250	1962	Pédagogie - Une option du - Secrétariat	Pédagogique Normale primaire	Libre subsidie
KIGOMBE	Ecole des Sciences de Musanze(garçons)	310	1957	Scientifique	Scientifique Math-Physique Bio-chimie	Libre subsidie
	I.A.P.I.C.U.R.(mixte)	100	1982	-	Economique	Privé
NKULI	Ecole des Lettres de Gatovu(garçons)	120	1976	Tronc commun	Littéraire	Public
	Collège de Rwankeri (mixte)	200	1975	Tronc commun	Economique	Privé
NDUSU	Ecole d'Economie et de Commerce de Janja (garçons)	300	1982	-	Economique	Libre subsidie
	Pré-séminaire de Rwesero à Janja(garçons)	88	1984	-	Latin-Sciences Latin-langues modernes	Privé
NYAKINAMA	U.N.R. Campus de Ruhengeri (mixte)	428	1981	-	Faculté lettres (il existe d'autres facultés du Campus de Ruhengeri qui sont encore à Butare)	Public
NKUMBA	I.S.C.P.A.	30	1986	-	Pédagogie	Privé

.../...

23. Associations privées ayant l'intention de créer des écoles

NOM DE L'ASSOCIATION	ECOLES A CREER		LETTRE ACCORDANT L'AUTORISATION
	Filière	Site	
1. A.P.E.D.I.	! Littéraire	! Rwaza - Commune	! 13.03/01.1/3067
	! avec	! RUHCNDO	! du 6/8/1986
2. ASSOCIATION DES PARENTS DE LA COMMUNE NDUSU "NKUNDUBUREZI"	! Droit et ! Administra-	! Janja - Commune ! NDUSU	! 13.02/01.1/6424
	! tion	!	! du 24/10/1986
	!	!	!
3. A.P.A.R.P.E.	! Economie et ! Commerce	! Rwankeri-Com- ! mune NKULI	! -

24. Ecoles Secondaires en construction

FILIERES	PROMOTEUR	SITE	FINANCEMENT
1. Agri-Vétérinaire	! Etat	! Busogo	! Algérie
	!	! Commune MUKINGO	!
2. Ecole d'Infirmières A2	! Etat	! Ruhengeri	! France
	!	! Commune KIGOMBE	!
3. Ecole Normale	! E.E.R.	! Kagogo	! Diocèse de
	! Diocèse de	! Commune KIDAHO	! SHYIRA
	! SHYIRA	!	!

./...

B. ASPECT SOCIO-SANITAIRE1. HOPITAL DE RUHENGARI1.1. Les moyensa. Infrastructure

* Ont été aménagés ou sont en cours de réalisation :

- Un bloc de consultation OPH-QRL et une Unité de soins post-opérés dans le bâtiment attenant au bloc opératoire initialement prévu pour une unité de soins intensifs.
- Le pavillon "Phtisiologie" réaménagé en service d'hospitalisation et comprenant le bureau de consultation d'un Médecin-adjoint du service de Médecine.
- Le bâtiment "contagieux" petit et insalubre a été supprimé et sur son emplacement est en cours de réalisation le bâtiment de pédiatrie.
- Deux salles occupées par le service social dans le bâtiment "poly-valent".
- Enfin, la réparation et l'entretien des services d'hospitalisation de chirurgie ont été facilités par la diminution d'activités de l'Hôpital liée à la pénurie de personnel. L'effort se poursuit en médecine, début 87.

* Est différé l'aménagement de l'ex-dispensaire en centre de santé mental, l'ouverture de ce centre étant inenvisageable sans un apport en personnel soignant.

* Sont prévus en 1987 :

- La fin de la construction du bâtiment de Pédiatrie (achèvement prévisible : 2^e trimestre 87). Sa mise en service restera subordonnée à l'affectation de personnel en nombre suffisant.
- Le réaménagement (ouvertures plus spacieuses, confection de boxes) du pavillon Médecine Femmes.
- Quelques travaux de réaménagement du Bloc opératoire permettant l'isolement réel des circuits septiques et aseptiques, avec constitution d'un sas intermédiaire.
- L'équipement du Bloc opératoire par un système de secours d'éclairage et de fonctionnement des appareils électriques en cas de coupures du courant de secteur.
- Installation au Dispensaire du petit bloc de pansements et soins externes permettant la récupération de la salle en service actuel pour la pratique de la petite chirurgie ambulatoire en appoint avec deux salles de consultation spécialisées.
- Des travaux de réfection concernant principalement les sanitaires du pavillon à étage de médecine.
- L'aménagement éventuel du pavillon angle sud en salle de secours.

./...

- La réalisation d'un crématoire.
- Entretien et réfection des peintures du Home des infirmières célibataires.

b) Personnel médical et paramédical rwandais

* 8 Docteurs en médecine :

- Dr. NYIRABAREJA Anastasie : Médecin-adjoint Service de Médecine chargé du Pavillon Médecine Hommes et d'une consultation hospitalière.
- Dr. NTEZILIZAZA Eulade : Chef du service de PMI et responsable de l'ONAPO à Ruhengeri.
- Dr. BIZOZA Obed : Adjoint à la PMI.
- Dr. SEMABINGA J.Chrysostome : chargé d'une consultation ORL.
Il a demandé un complément de formation aux techniques chirurgicales ORL dans le service de l'H.I.A. Laveran de Marseille. Un agrément paraît souhaitable et a été appuyé par le Médecin-Directeur.
- Dr. BIRIHANZE Gervais, chargé du département de Stomatologie.
- Dr. NDAKENGERRWA Alphonse, Médecin-adjoint du service de Chirurgie; il a demandé une bourse pour 1987-1988.
- Dr. SEBIZUNGU Philippe, Médecin-adjoint du service de chirurgie; une demande de bourse est en cours pour un complément de formation en Europe. L'obtention de cette bourse est éminemment souhaitable, mais suppose bien sûr le remplacement de cet excellent chirurgien.
- Dr. NSHYAHABAGANIZI Filbert, Médecin Ophtalmologiste.

La Direction de l'Hôpital souhaite encore voir affecter un médecin anesthésiste réanimateur, poste largement justifié par l'activité tant quantitative que qualitative du bloc opératoire et du service de médecine.

* Administration	: 9 agents
* Services chirurgicaux	: 38 agents
* Maternité	: 19 agents
* Pharmacie	: 2 agents
* Service social	: 2 agents
* P.M.I.	: 8 agents
* Laboratoire	: 8 agents
* Unité de sérums	: 2 agents
* Services spécialisés	: 34 agents
* Urgence + Radio	: 4 agents

TOTAL : 143 agents.

c) Personnel expatrié

- Médecin-Directeur rapatrié sanitaire en 86; l'agrément de son remplacement vient d'être obtenu.
- Chirurgien-chef assurant l'intérim du Médecin-Directeur: Dr. CADOR arrivé en août 1986.

./...

- Médecin-adjoint : Dr. MAURER; départ prévu en juin 1987. Il convient d'en demander le remplacement.
- Pharmacien-chef : Mr. GUILLO; arrivée en août 1986.
- Manipulateur Radio : Mr. SANMARTIN; départ prévu en juin 87. Il convient d'en demander le remplacement.
- Infirmière-anesthésiste : Mlle LEDUCQ; arrivée en août 86.
- 1 VSN Chirurgien : M. FOURNIER; arrivé le 30/12/1986
- 1 VSN Pharmacien : M. FERRANDI; arrivé le 30/12/1986
- Intendant-Gestionnaire : M HABLIZIG; départ prévue en 87 sous réserve d'un renouvellement de contrat demandé et espéré par tous.

* Autres

- Ophtalmologiste : Dr. RENKEMA H. (Hollandais) assurant consultation et interventions chirurgicales à mi-temps et en encadrement du Médecin Ophtalmologiste rwandais.
- Une demande d'agrément est en cours concernant Mme DUPREZ Françoise, pédiatre française - épouse du Capitaine de Gendarmerie, assistant technique instructeur à l'EGENA de Ruhengeri; le Dr. SUPREZ sollicite un emploi à titre bénévole.

d) Considérations générales présentées par le Directeur de l'Hôpital sur le personnel

L'aspect du personnel a entraîné, et de loin, les plus graves difficultés de gestion de l'Hôpital depuis quelques années comme en témoignent les rapports précédents.

Une pénurie ancienne du personnel aggravée encore cette année a conduit l'Hôpital à une situation de crise grave ayant justifié l'intervention personnelle de Monsieur le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales le 16 Octobre 1986. Cette pénurie explique certains chiffres d'activités de soin différenciés, médicaux, baisse sur les activités d'hospitalisation proprement dites et les soins de type paramédical.

En effet, cette situation très alarmante quant à l'avenir de l'Hôpital et des conditions d'emploi du personnel coopérant technique a été à l'origine de ladite journée de travail décidée par le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales accompagné de Monsieur le Préfet de Préfecture de Ruhengeri, visite coïncidant avec la Mission de Supervision de Monsieur le Médecin-Général DURAND, représentant le Ministère de la Coopération Française accompagné de Monsieur le Chef de la Mission de Coopération Française au Rwanda. Lors de cette réunion, différents problèmes ont été abordés, largement dominé par celui de la pénurie de personnel soignant; le remplacement urgent des personnes mutées a été sollicité, ainsi que la nomination de personnels supplémentaires en vue de la mise en route des services nouvellement créés.

./...

Certaines situations critiques sont en cours de règlement: la situation dramatique au Bloc Opératoire est un peu assainie par l'affectation de 2 assistants médicaux formés sur place, en ce moment, aux techniques chirurgicales. La chirurgie-hospitalisation s'est vue affecter 1 assistant médical, 1 infirmière affectée également en remplacement d'un nouveau départ. L'affectation de 2 personnels non spécialisés, à former, pour l'unité de sérums nous fait espérer la mise en route tant souhaitée de ce service pour le début de l'année 1987. D'autres affectations sont attendues et espérées et viendront à leur tour diminuer le déficit en personnel soignant et permettre une reprise correcte des activités antérieures.

Pour le personnel non soignant (ou à former), les besoins moins évidemment visibles mais biens réels (Pharmacien-biologiste, Gestionnaire-Adjoint, Secrétaire, Travailleurs qualifiés) ont fait l'objet de certaines assurances de la part du Bureau chargé du personnel au MINISAPASO.

Il n'en reste pas moins que l'ouverture de services nouveaux, parfois installés de longue date (post-opérés, consultation de chirurgie organisée, service de spécialistes chirurgicales "autonome", pédiatrie,...) est, dans l'immédiat inenvisageable et restera rigoureusement dépendant de l'affectation de personnel supplémentaire.

e) Les moyens techniques

* Radiologie

L'un des 2 appareils statiques est actuellement hors service. Une mission de réparation est prévue pour le 1er trimestre 87. L'Hôpital souhaite l'obtention, pour le Bloc opératoire et le service de Réanimation, d'un poste RX mobile; le problème de son financement n'est pas actuellement résolu.

* Bloc opératoire

Les nouveaux autoclaves ont été livrés, en partie endommagés lors du transport. Leur remise en état et leur installation est programmée en même temps que la mise en service de l'Unité de sérums par le fournisseur. Les stérilisateurs d'eau (lavabos chirurgicaux) et le stérilisateur d'ambiance (Paragem) doivent être réparés. Une installation de suppléance en cas de coupure de courant de secteur est également en cours d'installation, enfin une 4^e salle d'opération (type petit bloc) doit être aménagée au 1er trimestre 87.

* L'appareil à ionogramme, à électrode spécifique, performant et sophistiqué, actuellement hors service est en cours de réparation, le laboratoire souhaite se voir doter d'un 2^e appareil à spectrophotomètre de flamme plus rustique et couvrant très largement les besoins du service.

* Le reste du matériel technique reste sans changement, mais pose de difficiles problèmes de maintenance en particulier en ce qui concerne le matériel de qualité donné par la Coopération nippono-rwandaise.

./...

* Un appareil spectrophotomètre de masse, appareil de recherche universitaire onéreux et encombrant dont l'Hôpital s'est vu doté mais dont il n'a pas l'utilité est stocké à la Pharmacie et n'a jusqu'à présent fonctionné qu'une fois par^{an} grâce à l'équipe de maintenance japonaise qui le contrôle périodiquement.

f) Les moyens financiers

* Budget Français

1. Entretien Hôpital et logements : 350.000 FF soit 4.375.000 Frw
2. Médicaments : 50.000 FF soit 625.000 Frw
3. Pharmacie-matériel technique : 1.100.000 FF soit 13.750.000 Frw
(Budget bloqué à Paris).

* Budget Rwandais

- Approvisionnement OPHAR 300.000 Frw
- Recettes provenant de cession (vé-731.000 Frw
hicules achetés par la France, re-
rendus au bénéfice de l'Hôpital)
- Recettes provenant de l'Etat
Rwandais (accréditifs 2.442.250 Frw
- Compte cession (recettes de
l'Hôpital) 1.000.000 Frw

La diminution prévisible en 87 de l'apport en pharmacie et moyens techniques par le Budget F.A.C. mettra l'approvisionnement en situation limite et conduira inévitablement à une diminution des fournitures techniques et médicamenteuses aux malades suivis par l'Hôpital.

1.2. Fonctionnement

Les modifications d'organigrammes effectuées au 1/1/1986 ont été pérennisées; il n'existe donc pas de changement sur le plan des principes de fonctionnement depuis le rapport annuel 1984.

Pour mémoire, on rappelle seulement :

- que l'intérim de la direction est actuellement assuré par le Chirurgien-chef, dans l'attente de l'affectation prochaine d'un nouveau Directeur-chef des Services Médicaux, conformément à l'organigramme proposé;
- que les conditions d'approvisionnement en provenance de Paris, très bonnes en 85, ne peuvent guère s'améliorer, au contraire, en raison des restrictions budgétaires annoncées. Il est donc souhaitable d'envisager la relève progressive auprès de l'OPHAR pour les exercices à venir.

./...

- Le vendredi après-midi est désormais consacré à l'Animation (cfr visite de Monsieur le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales). Cette demi-journée ainsi que celle du samedi matin (Umuganda) reste en principe ouverte aux seules tâches d'urgence ou d'entretien courant des services en dehors de toute consultation externe programmée.

1.3. Bilan d'activités 1986

* Activités de consultation et soins externes

- Les activités du Dispensaire urbain sont désormais comptabilisées avec les statistiques de la Région Sanitaire.
- Consultation de Médecine :
Consultations spécialisées de médecine interne assumées par le Médecin-Directeur et les 2 Médecins-adjoints des services médicaux à raison de 2 vacations par jour.
Total : 15.043 consultations.
- Consultation de chirurgie :
une vacation par jour par les chirurgiens assistants;
consultation secondaire par le Chirurgien-chef
Total : 6.552
+ environ 800 consultations "secondaires".
- Consultation de spécialités chirurgicales et soins externes
 - . Ophtalmologie : vacation tous les matins
2.484 consultations
 - . O.R.L. : vacation tous les matins
4.399 consultations
 - . Stomatologie et soins dentaires : 4.303

* Activités de Médecine Préventive

- Consultation prénatale :
6.162 consultations dont 2.713 nouveaux cas.
Le nombre de femmes recensées accouchant ensuite à la Maternité, 895, reste bas malgré l'effort entrepris (sensible sur l'augmentation des chiffres de consultation) et justifie la poursuite de l'effort d'éducation sanitaire.
- P.M.I. : consultations des nourrissons :
20.601 consultations dont 2.259 cas nouveaux
Egalement en augmentation par rapport à 85
173 consultants abandonnent avant 12 mois
1.739 sont transférés au Centre Nutritionnel.

./...

- P.M.I. : Vaccination

B.C.G.	:	2.118
Rougeole	:	1.484
Polio	:	9.973 (en 4 injections + Rappel)
DTCog	:	8.305 (en 3 injections + Rappel)
Tét.femmes enceintes : 1 ^{re} dose	:	2.055
2 ^e dose	:	906

En augmentation sensible également sur 85.

* Activités d'exploration et d'examens para-clinique

- Fibroscopies digestives	:	496
- Echographies abdominales ou pelviennes	:	1.141
- Electrocardiogrammes à titre externe	:	545
- Radiographies	:	6.259 examens pratiqués pour 73.508 Z utilisent 8.390 films radiogra- phiques
- Laboratoire :		
. Nombre total de malades	:	22.625
. Nombre total d'examens	:	27.924
. Hématologie	:	3.844 soit 14%
. Séro-immunologie	:	2.034 soit 7%
. Biochimie	:	3.685 soit 13%
. Chimie des urines	:	1.838 soit 7%
. Bactériologie Urine, PV, PU	:	3.799 soit 14%
B.K.	:	1.102 soit 4%
dont positif des examens pratiqués.		54 soit 5%
coprocultures	:	550
hémocultures	:	117
uroculture	:	275 soit 4%
Iccewenstein	:	44
Mil.ordinaire	:	201
. Parasitologie: Ex. de selles	:	8.697 soit 31%
Gouttes épaisses	:	1.738 soit 6%

L'analyse de ces chiffres par rapport à ceux de 1985 montre une augmentation très importante des prestations fournies :

-Fibroscopies digestives	:	+ 60%
-Echographies	:	+ 75%
-Electrocardiogrammes à titre externe	:	+120%
-Examens radiologiques	:	+ 50%

La stagnation du nombre des examens de laboratoire n'est qu'apparente car elle correspond à l'ouverture en mai 1985 d'un laboratoire dans les locaux du dispensaire. ./...

L'augmentation réelle des examens pratiqués suit la même courbe que dans les autres services.

* Activités d'hospitalisation

- Nombre total d'hospitalisés : 6.399
- Nombre total de journées d'hospitalisation : 39.336
- Durée moyenne de séjour : 6 jours
- Activités spécifiques des services chirurgicaux :
 - . Bloc opératoire : 1.343 interventions majeures dont 269 en urgence
2.594 interventions mineures
 - . Maternité : 2.409 naissances : 2.012 accouchements eutociques
291 accouchements dystociques
106 césariennes
 - Naissances gémellaires : 43
 - Mort-nés : 123
 - Sexe féminin : 1.119
 - Sexe masculin : 1.167
 - Interventions mineures : 482 dont 179 curetages.

La ventilation de la pathologie rencontrée est remarquablement stable par rapport à 1985 et ne sera pas redétaillée.

Comparés aux chiffres du chapitre précédent en même temps qu'à ceux du rapport 85, ces résultats sont très parlants : si un certain nombre d'indicateurs signalent l'augmentation de la demande hospitalière (consultations, soins spécialisés, activités de prévention), les chiffres d'hospitalisation et d'activités du bloc opératoire marquent malgré tout un léger fléchissement. Le chiffre le plus frappant est la diminution considérable de la durée moyenne de séjour de 13 à 6 jours en moyenne. Il ne faut pas y voir, ipso facto, un progrès dans l'organisation et dans le rendement des soins mais beaucoup trop souvent une sortie rapide, voire précipitée des malades dont le nombre dépasse les possibilités de contrôle du personnel soignant : en moyenne 2 jours pour 1 accouchement, 3 pour une intervention courante (hernie par exemple), 4 pour une thyroïde.

De la même façon, le Bloc opératoire, réduit pendant plus de 2 mois aux seules activités d'urgence (immédiate ou secondaire) a travaillé dans des conditions très difficiles sur lesquelles l'Hôpital a attiré l'attention des Pouvoirs Publics. Le bilan d'activités de l'année 1986, et plus encore, si on le ressort, celui du dernier trimestre montrent de façon saisissante, d'une part la saturation du personnel soignant en ce qui concerne toutes les charges proprement hospitalières (fléchissement du bilan d'activité hospitalière), d'autre part la charge croissante pour le personnel médical qui voit augmenter la demande de soins et de consultations spécialisées alors qu'il doit souvent assurer lui-même une partie des tâches dévolues au personnel infirmier.

Plus que dans le nombre, c'est ici dans la qualité des soins que la limite est vite atteinte. Une consultation spécialisée qui voit défiler 40 ou 60 malades dans l'après-midi n'est plus vraiment une consultation spécialisée, le triage des malades, les aide-opérateurs, la pratique de soins externes qui privent le service d'une utile contre-visite sont préjudiciables à la qualité et au délai d'obtention de guérisons attendues; il est indispensable que les médecins puissent être totalement disponible aux tâches spécifiques qui les attendent.

1.4. Hôpital, santé publique et mission de coopération

Les remarques précédentes contiennent celles qui suivent :

- La mission de soins de l'Hôpital a été assumée au mieux des possibilités de tous, personnel rwandais ou coopérant, et malgré les difficultés, l'affluence croissante montre bien que la population marque toujours sa confiance à l'Hôpital.
- La mission de formation a été réduite à sa plus simple expression, formation "sur le tas" et "par exemple", ce qui, d'après la Direction de l'Hôpital, est un aspect essentiel de la pédagogie mais ne suffit certes pas à combler les souhaits et les objectifs de la coopération française. Beaucoup de possibilités théoriques existent pour intensifier la formation du personnel de l'Hôpital ou de stagiaires de toutes origines, encore y faut-il du temps, de la disponibilité et quelques moyens à définir en accord contradictoire avec les différentes parties intéressées.
- Peu d'enquêtes ont pu être menées à bien (enquête sur le Diabète : Dr. BURESI). Là aussi, les médecins et chefs de service doivent acquérir plus de disponibilité en 87 pour optimiser, au bénéfice de tous et de la santé publique nationale, les moyens mis à leur disposition à l'Hôpital de Ruhengeri.

Dans cet objectif, le 1er trimestre 87 apporte quelques éléments d'optimisme : l'affectation de personnels nouveaux en remplacement des départs de 86, les premiers résultats dans la formation de personnels travailleurs, formation entreprise dès septembre 86 apportant un réel soulagement. Sans avoir retrouvé son effectif antérieur, la Chirurgie dont les personnels nouveaux sont en cours de formation s'exerce dans des conditions moins dangereuses, la mise en route de l'Unité de serums devrait apporter un grand soulagement aux services utilisateurs...comme au service fournisseur; la Direction de l'Hôpital espère toujours pouvoir recompléter l'effectif des autres services dans les premiers mois de l'année.

Enfin, on peut rendre presque mot à mot les conclusions prédictives perues dans le dernier rapport annuel :

- Les structures mises en place en 85 ont fait preuve de leur efficience et sont maintenues pour l'essentiel en 87 dans la poursuite des aménagements.

./...

- Les conditions d'exercice budgétaire satisfaisantes en 86 risquent d'être plus difficiles dans les années à venir; c'est un chapitre qui devra être rigoureusement surveillé par l'étude prévisionnelle des coûts et la planification des dépenses surtout en matière de matériels techniques et de médicaments.
- Les difficultés annoncées, liées à la pénurie d'effectif, ont atteint leur acmé au IV^e trimestre 86. Les affectations nouvelles réalisées ou attendues doivent tempérer actuellement le pessimisme. Une fois retrouvé un niveau d'activité et une prestation de qualité normale pour un Hôpital de référence, reviendront à l'ordre du jour, que l'Hôpital espère très prochain, les projets d'ouverture de services nouveaux construits de longue date ou à construire.

2. REGION SANITAIRE DE RUHENGARI

PRINCIPALES REALISATIONS :

Ci-après quelques actions particulièrement importantes qui se sont déroulées en 1986 sur la Préfecture de Ruhengeri et qui concernent la Région Sanitaire :

- Ouverture fin avril du nouveau dispensaire de Ruhengeri (Commune Kigombe) qui connaît toujours le succès que l'on sait : la population a bien gagné avec cette nouvelle structure et que le transfert s'est effectué dans de bonnes conditions. L'équipement prévu a été également mis en place. En ce qui concerne son personnel, on y a ajouté un médecin.
- Ouverture du Centre de Santé de KABERE en Commune Nyakinama le 18/7/1986.
- Lancement de construction du Centre de Santé de MATABA en Commune Ndusu le 18/7/1986.
- Achèvement de construction d'une école d'infirmière à Ruhengeri.
- Fin de la construction du Centre de Santé près du Bureau Communal de Nyamutera qui n'est toujours pas ouverts alors qu'il n'y a aucune structure sanitaire dans cette Commune.

La Région Sanitaire de Ruhengeri est en tête du Pays pour la couverture vaccinale. L'approvisionnement en médicaments des formations médicales de l'Etat s'est déroulé de manière satisfaisante et bien que ce ne soit pas la "richesse", il n'y a que très rarement des ruptures sur les médicaments les plus importants. Cette Région Sanitaire n'a pas eu à faire face à des épidémies incontrôlables. Il y a eu des flambées épidémiques de dysenterie bacillaire, notamment sur les Communes KIGOMBE et KIDAHU. Actuellement, la zone est fortement surveillée. La rougeole a touché plus d'enfants cette année que l'année dernière mais il n'y a pas eu non plus d'épidémie dramatique.

Comme les années précédentes, la Région Sanitaire de Ruhengeri est dirigée par un médecin français assisté d'un médecin rwandais.

./...

2.1. Problèmes régionaux

a) Problèmes généraux

La Région Sanitaire de Ruhengeri est particulière par sa très forte démographie. Sa population totale estimée à 638.756 habitants en 1986 pour une superficie de 1.762 Km², soit plus de 360 habitants par Km². Avec une moyenne de plus de 10 naissances vivantes par femme pendant sa période féconde, Ruhengeri est en tête des Préfectures du Pays.

Le développement du Planning Familial peut donner un élément de solution. La malnutrition est corollairement un très grave problème et des enquêtes menées en 1986 sur les Communes de KIGOMBE et de BUTARO montrent que plus de 30% des enfants âgés de 1 à 3 ans ont un poids inférieur à 80% de la normale. Un des moyens pour lutter contre cette malnutrition est l'éducation nutritionnelle des mères qui n'est pas suffisamment développée à l'heure actuelle.

La Région des Volcans présente des énormes difficultés pour l'hygiène. La terre des laves est difficile à creuser pour avoir des latrines correctes et surtout l'eau de pluie s'infiltrant très rapidement, la population a du mal à s'approvisionner en eau, ce qui ne permet pas d'avoir une hygiène personnelle satisfaisante. Des travaux de canalisation sont en cours pour desservir cette région mal pourvue par la nature.

La forte altitude de la région protège la population contre une transmission locale du Paludisme car il fait trop froid pour que le cycle du parasite puisse se développer chez le vecteur. Mais parallèlement, le froid entraîne un taux important d'affections respiratoires, notamment chez les enfants qui sont, en général, très mal vêtus. Ce problème est difficile à résoudre isolément; c'est le "développement général" qui apportera une meilleure couverture vestimentaire aux enfants.

Une seule commune n'a à l'heure actuelle aucune formation médicale: NYAMUTERA. Bien que les bâtiments d'un nouveau Centre de Santé près du Bureau Communal aient été terminés au début de l'année 1986, ils n'ont pu être inaugurés faute de personnel. Une deuxième formation médicale a été construite sur cette Commune, NYAKILIBA, et les travaux viennent de s'achever. Il serait nécessaire d'ouvrir cette dernière formation en premier lieu car elle est bien centrée au milieu de la Commune et desservira beaucoup mieux la population que celle sise près du Bureau Communal. L'urgence de cette ouverture est évidente.

b) Problèmes spécifiques

La Préfecture de Ruhengeri a été un peu moins touchée par la dysenterie bacillaire en 1986 (1.102 cas) qu'en 1985 (1.395 cas). C'est toujours au cours des mois de septembre, octobre, novembre qu'il y a une recrudescence de cette affection qui reste endémique toute l'année.

./...

Les régions les plus atteintes sont celles où le problème de l'eau décrit plus haut se pose avec le plus d'acuité: la région des laves. Les Communes touchées ont été KIDAHU, NKUMBA, BUTARO, KINIGI et KIGOMBE. On a pu fournir les médicaments et les sels de réhydratation nécessaires au traitement de cette affection.

L'épidémie de rougeole qui a sévi cette année (4.479 cas contre 238 en 1985) n'a malheureusement rien de surprenant. Malgré le succès rencontré par le Programme Élargi de Vaccinations, une portion non négligeable des enfants nés entre 1979 et 1986 n'ont pas été vaccinés et constituent, avec les échecs de la vaccination, une masse sensible qui augmente d'année en année. Lorsque cette masse dépasse un certain seuil, une épidémie se produit. Cette affection a frappé proportionnellement beaucoup plus d'enfants âgés de plus de 5 ans (33%) cette année qu'en 1985 (22%) et qu'en 1984 (23%). La proportion d'enfants qui ont contracté cette maladie, avant d'avoir pu atteindre les 9 mois minimum pour être vaccinés, reste élevée : 10 %. On ne peut qu'espérer que les recherches en cours au niveau mondial permettront d'ici peu d'abaisser cet âge limite, ce qui est rigoureusement impossible à l'heure actuelle avec le vaccin dont dispose la Région Sanitaire.

Le Paludisme, qui représente la 9^e cause de consultation dans les formations médicales, est toujours dû à des cas importés. Des études faites en 1986 autour du lac RUHONDO et dans la vallée de la MUKUNGWA ont montré qu'il n'y avait pas de transmission localement. Effectivement, la grande majorité des cas sont des adultes hommes, rarement des femmes et exceptionnellement des enfants.

2.2. Ressources

a) Infrastructures

Ci-après, la répartition des infrastructures socio-sanitaires qui existent sur la Région Sanitaire de Ruhengeri :

./...

REPARTITION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-SANITAIRES

COMMUNE	HOPITAUX	C. DE S&NTÉ	DISPENSAIRES	M&TERNITE	ISOLEE	C. NUTRITION	INFIRMERIE	ETS. SOCIO-	SAN. SPECIAL.
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
KIGOMBE	1	1	1	1	1	1	1	1	CFNR
NKULI	1	1	1	1	1	1	1	1	1
MUKINGO	1	1	1	1	1	1	1	1	1
KINIGI	1	1	1	1	2	1	1	1	1
NYAKINAMA	1	1	1	1	1	1	1	1	1
NYAMUTERA	1	1	1	1	1	1	1	1	1
NDUSU	1	1	1	1	1	1	1	1	1
GATONDE	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CYABINGO	1	1	1	1	1	1	1	1	1
RUHONDO	1	1	1	1	1	1	1	1	1
NKUMBA	1	1	1	1	1	1	1	1	1
KIDAHU	1	1	1	1	1	1	1	1	1
BUTARO	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CYERU	1	1	1	1	1	1	1	1	1
NYAMUGALI	1	1	1	1	1	1	1	1	1
NYARUTOVU	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL	1	1	9	7	6	2	2	2	1

En avril 1986, le nouveau dispensaire urbain de Ruhengeri, financé par la France, a ouvert ses portes. Il a remplacé l'ancien qui était dans l'enceinte de l'Hôpital et a été rattaché à la Région Sanitaire de Ruhengeri. Sous la direction du Dr. Edison MUNYADAHUNGU, il fournit dans de locaux convenables les soins primaires à la population de la Commune de KIGOMBE avec la PMI-ONAPO qui est juste à côté. L'affluence des patients montre la nécessité d'avoir cette nouvelle structure beaucoup mieux adaptée que l'ancienne.

En juillet 1986, un deuxième Centre de Santé, KABERE a été ouvert sur la Commune NYAKINAMA. Il dessert aussi quelques cellules de la Commune MUKINGO. Ceci va soulager le Centre de Santé de NYAKINAMA qui était saturé, notamment pour les activités préventives.

La Région Sanitaire de Ruhengeri ne fera que rappeler ici l'urgence d'ouvrir un des deux nouveaux centres de santé de NYAMUTERA, de préférence NYAKIRIBA pour que cette Commune ait enfin accès à des soins de santé primaires (SSP) corrects.

Deux autres formations sont en construction : une sur la commune NDUSU (Mataba) très utile car le relief isole la population des centres existants et une sur la commune Nkuli (KAREBA).

b) Personnel

Le personnel qualifié de niveau A2 est en diminution au niveau des centres périphériques, des départs n'ont pas encore été remplacés (KINIGI et RWERERE). Cette situation met en péril le fonctionnement des centres. Sur les 14 formations médicales périphériques de l'Etat, 9 ont une seule personne de niveau A2 : CYADINGO, RUSORO, MUCACA, BISATE, KINIGI, RWERERE, NYAMUGALI, NTARUKA, SHINGIRO (les 3 dernières citées ont une infirmière A3). Ceci entraîne des problèmes insolubles en l'absence de la personne qualifiée. Les travailleurs assument de ce fait de plus de responsabilités et les meilleurs mériteraient une promotion. L'Assistante Sociale de BUTARO a été affectée à la Direction de la Région Sanitaire pour prendre à charge le service social régional : elle n'a pas encore été remplacée et son absence se fait cruellement sentir. Par ailleurs, les auxiliaires de santé récemment affectés sont dans l'ensemble compétents et très appréciés dans les centres.

c) Médicaments et matériel

Les formations médicales de l'Etat ont pu être approvisionnées normalement en médicaments au cours de l'année. Sans que ce soit la richesse, il faut souligner que Ruhengeri est la seule Région Sanitaire du Pays où l'on trouve encore un peu d'antibiotiques et de produits essentiels à la fin de chaque mois, lorsqu'arrive la dotation suivante.

Malgré un budget qui n'est pas supérieur aux autres régions sanitaires, ceci est possible grâce à une très stricte politique des médicaments essentiels, à un meilleur approvisionnement, car la plupart des produits sont commandés directement en France sans passer par l'OPHAR, à un important effort de gestion de ces produits par les Titulaires des Centres.

./...

2.3. Consultations

* Consultations externes

Il y a eu au total 312.123 consultants au cours de l'année 1986, soit une augmentation de 8% par rapport à 1985. Il n'y a pas de différence sensible entre les Centres de l'Etat et les agréés. Les formations les plus actives sont saturées et il ne faudrait pas que le nombre de consultants augmente car il a déjà dépassé le seuil optimal.

Les 10 premières causes de consultation les plus fréquentes sont :

- Verminose	: 54.297 Cions	: 17 %
- Infestation des voies respiratoires supérieures	: 36.155 Cions	: 12%
- Infection broncho-pulmonaires aiguës	: 25.900 "	: 8%
- Diarrhée avec ou sans déshydratation	: 18.620 "	: 4%
- Plaies bénignes, entorses	: 13.093 "	: 4%
- Maladies inflammatoires de l'oeil	: 12.609 "	: 4%
- Gastrite	: 11.609 "	: 4%
- Paludisme	: 11.106 "	: 4%
- Douleur abdominale	: 9.332 "	: 3%

Ce tableau est similaire à celui de l'année dernière. Le paludisme ne représente que des cas importés.

* Hospitalisation

Les chiffres sont comparables à ceux de 1984 et 1985, tant pour les formations de l'Etat que pour les agréées. Au total, sans compter l'Hôpital de Ruhengeri, 14.036 personnes ont été hospitalisées en 1986. Ceci représente 74.447 journées d'hospitalisation et un taux d'occupation des lits de 59%

* Consultations prénatales (CPN)

Les CPN sont toujours extrêmement appréciées par les femmes enceintes puisqu'on estime que 92% de celles-ci consultent au moins une fois pendant leur grossesse. Il est encore difficile d'évaluer l'efficacité de cette activité qui prend beaucoup de temps au personnel médical.

Selon les critères retenus par la Région Sanitaire de Ruhengeri et qui sont détaillés ailleurs, 7.604 femmes sur les 34.071 qui se sont présentées au moins une fois, soit 22 %, ont été considérées comme présentant un accouchement "à risque" et il leur était donc conseillé de venir accoucher à la maternité du centre ou de l'Hôpital. Ce chiffre est à rapprocher du nombre de naissance ayant lieu dans les formations médicales : 8.342.

Cependant, il est difficile d'estimer qui, parmi les 7.604 femmes dépistées, a réellement accouché dans une formation médicale; il est évident que les Hôpitaux de Ruhengeri et de Namba drainant à eux seuls près de 40% des accouchements, beaucoup de femmes dépistées ailleurs n'ont pas accouché dans une formation médicale. Il n'est pas souhaitable, vu la pénurie du personnel et des installations à l'heure actuelle, que toutes les femmes viennent accoucher dans un centre.

./...

Le CPA doit servir d'abord à conseiller les femmes sur leur lieu d'accouchement. Cela signifie qu'il faut prendre ses responsabilités et conseiller clairement à la femme chez qui on n'a pas détecté de risques, d'accoucher chez elle et insister beaucoup auprès des autres pour qu'elles viennent au centre.

La vaccination antitétanique a posé quelques problèmes au début de l'année 1986 à cause d'une rupture du stock de vaccins au niveau central mais au total la couverture n'est pas mauvaise. Elle doit facilement s'améliorer en 1987.

En moyenne, les femmes consultent 2 fois et cela est suffisant si la 1ère CPN a lieu après le 6^e mois. Une 3ème CPN est utile si la 1ère a lieu très tôt, ce qui permet de dépister des affections qu'il faut traiter en début de grossesses (séance du col, syphilis...)

* Consultations Nourrissons (CNN)

Elles sont intégrées dans le Programme Elargi de Vaccination (PEV). Le nouveau calendrier du PEV ne permet pas d'optimiser les CNN car les enfants devant se présenter très jeunes, il est trop tôt pour faire des démonstrations culinaires pour une alimentation mixte : soin + autre chose, que l'on^{ne} peut utiliser qu'à partir de l'âge de 4 mois. Par ailleurs, il y a trop d'enfants pour pouvoir les accueillir dans les centres en dehors des séances de PEV. Ceci pose un très grave problème pour la prévention de la malnutrition.

* Maternité

En 1986, 8.342 enfants ont vu le jour dans une formation médicale. Ceci représente 23% du total des naissances et une augmentation de 18% par rapport à 1985. Ceci montre, et c'est logique quand on voit le succès des CPN, que les femmes préfèrent de plus en plus accoucher dans les formations médicales. C'est en soi une bonne chose mais l'infrastructure et particulièrement le personnel disponible put-il faire face à un tel accroissement de la demande? La Région Sanitaire de Ruhengeri ne le pense pas, car cela ne peut se faire qu'au détriment des autres activités. D'où l'importance de bien préciser aux femmes, lors des CPN, que si aucun facteur de risque n'est dépisté, le mieux est qu'elles accouchent chez elles.

* Laboratoire

Plus de 100.000 examens de laboratoire ont été pratiqués au cours de l'année. C'est assez dire l'importance de cette activité. Néanmoins, l'un des examens les plus utiles, la recherche de B.k. dans les crachats, n'est pas assez fréquente. Il y a probablement un manque de qualification du personnel dans ce domaine qui nécessiterait un recyclage.

Hors l'Hôpital de Ruhengeri, plus de la moitié des BK + sont dépistés à l'Hôpital de NEMBA. Chaque formation étant équipé d'un microscope binoculaire de bonne qualité, on devrait pouvoir améliorer des résultats.

* Planning Familial

Le nombre de femmes sous contraceptifs reste faible avec au total 1.478 femmes sous contraceptifs à la fin de l'année 1986. Il faut cependant noter que cela représente une augmentation de plus de 50% depuis le début de 1986. Un recyclage clinique en planning familial qui a duré une semaine a été organisé avec le Bureau Régional de l'ONAFD à Ruhengeri et 13 titulaires ont pu en profiter.

* Vaccinations

Ruhengeri est toujours en tête de toutes les Préfectures du pays pour le PEV. En 1986, le PEV a encore réalisé des progrès très importants. Il y a eu 26% de plus d'actes vaccinaux cette année qu'en 1985 (340.290 contre 269.327).

Le tableau ci-dessous montre l'estimation du taux de couverture vaccinale chez les enfants de 0 à 11 mois de 1983 à 1986 calculée à partir des données statistiques :

Année	BCG	P1	P2	P3	P4	DTC 1	DTC 2	DTC 3	ROUG
1983	73	54	35	23		460	42	35	36
1984	74	65	48	37		71	60	48	48
1985	80	79	70	58		75	64	53	56
1986	95	101	92	88	21	90	86	78	63

La 4^e dose de Polio donnée à la naissance, qui est nouvelle cette année, rend difficile l'interprétation de cette vaccination pour 1986. On peut également constater la nette progression de la couverture d'une année sur l'autre. Un effort particulier a également été fait sur les rappels.

Le succès de ce programme repose sur les points suivants :

- Délimitation très précise de la zone d'influence de chaque formation; le secteur étant une structure administrative trop large. C'est la cellule qui a servi de base à cette délimitation;
- Stratégie fixe, les vaccinations ont lieu dans les centres de soin; La stratégie avancée n'est faite que sur la Commune NYAMUTERA qui n'a pas encore de Centre de Santé et par l'Hôpital de Namba qui dessert une zone trop vaste pour que tous les enfants puissent venir à l'Hôpital;
- Sensibilisation mobile; chaque travailleur a en charge la sensibilisation d'une partie de la zone d'influence et s'y rend chaque mois;
- Multiplication des séances et intégration du PEV dans les consultations nourrissons. C'est également les cellules qui sont appelées et non les secteurs pour qu'à chaque séance il n'y ait pas plus d'une cinquantaine d'enfants; les mères attendent moins longtemps et les services rendus sont meilleurs;
- Calendrier précis des séances que chaque Conseiller de secteur et le Responsable de cellule connaît.

./...

Il faut remarquer que la multiplication des séances entraîne inévitablement plus de dose de vaccins perdus puisqu'un flacon doit être ouvert même s'il ne reste qu'un seul enfant à vacciner et le reste doit obligatoirement être jeté. C'est le prix (minime) à payer si l'on veut intégrer les activités et développer le PEV.

2.4. Projets de la Direction de la Région Sanitaire de Ruhengeri pour 1987

Avec le retour du Dr. KABANO, qui n'a pas été remplacé pendant sa formation aux USA, les activités de supervision pourront reprendre un rythme plus régulier. Le médecin-délégué de l'ONAPO participe également à ces supervisions depuis 1986. Un médecin de l'Hôpital de Nemba entrera également dans le circuit en 1987 pour superviser les activités de MUCACA, NYAMUGALI et RWERERE. Ces 3 formations adressent leurs patients en consultation secondaire à l'Hôpital de Nemba et ceci permettra de renforcer les relations entre les soins de santé primaires et secondaires.

Le développement du Planning Familial doit se poursuivre sur sa lancée de 1986. Ce programme retiendra toute l'attention de la Région Sanitaire de Ruhengeri car il est prioritaire.

Une enquête sur la couverture vaccinale selon la méthodologie standard OMS/UNICEF aura lieu au début de cette année.

Une autre étude sur la mortalité due à la Rougeole sera faite. Elle permettra de connaître le taux de mortalité de cette affection, les âges où les risques de décès sont les plus élevés, l'effet protecteur ou non de la vaccination en cas d'échec de celle-ci.

3. BUREAU REGIONAL DE L'ONAPO

3.1. Personnel

Au cours de l'année 1986, l'équipe de l'ONAPO qui était composée de 9 personnes au début de l'exercice, a été renforcée de 4 membres supplémentaires dont 1 médecin, 1 bachelier en santé publique, 1 infirmière et 1 agent de bureau.

3.2. Exécution du programme

Le Bureau Régional a bénéficié d'un concours des autorités préfectorales et communales, de la Région Sanitaire et des Institutions sanitaires, du CPDFP et des CCDFP, ainsi que celui des établissements publics et privés.

En effet, le Médecin-Directeur de la Région Sanitaire de Ruhengeri et son équipe apportent leur aide dans le domaine du planning familial en intervenant dans l'intégration et la supervision des activités relatives à la prestation des soins dans les formations médicales. Il concourt également à l'organisation des recyclages. Les CCDFP NDUSU, KIDAHU, BUTARO, MUKINGO et GATONDE ont continué à dispenser la formation dans le domaine de la population et du planning familial. Les établissements publics et privés n'ont ménagé des séances de sensibilisation leur proposées.

./...

De son côté, l'ONAPO - Bureau Régional de Ruhengeri, a été représenté à toutes les réunions de la Conférence Préfectorale ainsi qu'aux réunions trimestrielles des titulaires des formations médicales. Il a également fait partie du groupe constitué pour accompagner le Préfet au cours de sa tournée dans les Communes.

Les médecins et personnel paramédical sont intégrés dans le Service de P.M.I. de Ruhengeri et en assurent l'encadrement. Le Délégué Régional de l'ONAPO fait aussi partie du corps médical chargé de la supervision des programmes de santé. L'équipe du Bureau Régional a participé à l'évaluation des besoins des CCDFP.

3. 3. Sensibilisation

Les activités prévues au programme de sensibilisation ont été réduites de moitié, cela par le fait que les modalités de formation des intermédiaires bénévoles dans les CCDFP ne sont pas encore définies. Seules les activités prévues dans le cadre de la promotion des méthodes audio-visuelles ont été réalisées. Les pièces de théâtre "UMUHATI N'IREKWE KWA MISAGO, IBARA RY'URUGU" et le film "MANIRAFASHA" ont été montré dans les écoles et les groupements professionnels.

En 19 séances, la pièce de théâtre "UMUHATI N'IREKWE KWA MISAGO" a été montrée à 3.668 spectateurs dans les groupements professionnels, les écoles et les Communes.

3. 4. Planification familiale

Le processus d'intégration du planning familial dans les services de santé de base a continué. 79% des formations médicales (c.à.d. 19 sur 24) participent au programme. La probation devait être élevée à 87 % (21 sur 24) avant la fin de l'année 1986 avec l'installation des services à KABERE et RUSASA.

Le nombre de contraceptrices augmente de 30 nouvelles contraceptrices en moyenne par mois, et atteint actuellement 1% de la population féminine de 15 à 45 ans.

Des 1.073 contraceptrices en janvier, on arrive à 1.377 en septembre 1986, soit une augmentation de 28% malgré la diminution du nombre de contraceptrices dans certaines formations médicales. Le tableau suivant montre les variations du nombre de contraceptrices distribuées dans les formations médicales en 1986 :

./...

MOIS	JANV.	FEVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.
FORMATION MEDICALE	!	!	!	!	!	!	!	!	!
PMI Ruhengeri	504!	556!	563!	575!	575!	583!	572!	573!	575
C.S. RWANKERI	174!	190!	208!	194!	190!	174!	187!	187!	192
C.S. GATONDE	55!	61!	64!	61!	61!	64!	88!	74!	76
C.S. GITARE	67!	70!	64!	56!	64!	65!	65!	72!	70
C.S. RWERERE	40!	45!	53!	55!	61!	60!	72!	73	79
C.S. CYABINGO	6!	5!	5!	6!	3!	2!	4!	5!	6
C.S. NYAMUGALI	15!	15!	14!	14!	18!	19!	18!	19!	27
C.S. GASIZA	15!	17!	18!	20!	24!	25!	26!	26!	26
C.S. KINIGI	55!	57!	58!	63!	71!	79!	83!	83!	86
C.S. SHINGIRO	22!	24!	31!	30!	29!	29!	35!	36!	37
C.S. RUSORO	26!	26!	25!	32!	38!	37!	49!	54!	53
C.S. BUTARO	12!	13!	16!	17!	20!	19!	20!	19!	19
C.S. BUSOGO	5!	6!	7!	8!	8!	10!	11!	14!	16
C.S. KINONI	- !	1!	1!	1!	0!	1!	2!	7!	9
Disp. MUCACA	18!	21!	26!	26!	25!	27!	27!	31!	31
Disp. BISATE	17!	22!	23!	25!	25!	28!	33!	35!	34
Disp. KINYABABA	6!	8!	9!	10!	11!	16!	21!	22!	34
Disp. NTARUKA	- !	- !	- !	6!	8!	11!	12!	16!	17
TOTAL	1.073!	1.137!	1.185!	1.199!	1.231 !	1.249!	1.305!	1.346!	1.377

L'Hôpital de Nembé n'a pas encore adopté le système de collecte des statistiques de l'ONAPO, mais assure les services à une centaine de femmes. Les statistiques dont dispose le Bureau Régional ne comprennent pas les utilisatrices des méthodes naturelles qui ne se présentent pas régulièrement pour le suivi.

Signalons en passant que sur 16 Communes de la Préfecture, 14 ont déjà démarré les programmes de formation populaire dans les CCDFP. Les Communes GATONDE, KINIGI, NYAKINAMA et NYAMUTERA n'ont pas à leur disposition de formateurs permanents de niveau exigé.

3.5. Perspectives d'avenir

Afin de répondre aux besoins de la population dans la recherche des solutions aux problèmes socio-démographiques dont la plupart des familles sont actuellement conscientes, le Bureau Régional de l'ONAPO à Ruhengeri se propose de déployer ses efforts pour :

- 1°- Développer au sein de la population des connaissances sur les approches de solution au problème lié au déséquilibre entre production-population;
- 2°- Mettre sur pied une structure permanente d'information - éducation de la population sur l'usage des méthodes de planification familiale pour une meilleure santé des mères et des enfants;
- 3°- Contribuer à l'augmentation et à l'amélioration des services rendus en matière de planification familiale dans les services de santé;

- 4^o- Trouver un système de nature à épauler les services de santé dans la promotion et la prestation des services de planification familiale en faveur des populations non desservies. Plus spécifiquement, on va :
- réaliser 1 séance de sensibilisation dans les 16 Communes, les 8 écoles secondaires, les 9 groupements professionnels et les 33 CERAI en utilisant les méthodes audio-visuelles;
 - installer dans chacune des 944 Cellules deux intermédiaires bénévoles (abakangurambaga ba ONAPO) devant assurer l'information permanente par la communication interpersonnelle;
 - élever la proportion des femmes en âge de procréer utilisant les méthodes de planning familial en élevant le rapport d'utilisation de 1/89 à 1/30 (1% à 3%) par la prestation des services dans toutes les institutions médicales.

Pour la réalisation de ces objectifs, les 5 domaines d'activités suivants ont été choisis :

- 1^o- La projection de films
- 2^o- Les représentations théâtrales;
- 3^o- La formation des intermédiaires bénévoles dans les CCDFP;
- 4^o- La formation du personnel de santé;
- 5^o- La création d'un club de 20 correspondants.

Pour les systèmes de nature à épauler les services de santé dans la promotion et la prestation des services de planification familiale, un projet approprié de recherche opérationnelle en la matière a été élaboré et est contenu dans un document particulier du Bureau Régional.

4. C.F.N.R. (CENTRE DE FORMATION EN NUTRITION DE RUHengeri)

* PRINCIPALES PREOCCUPATIONS

Le C.F.N.R. reste le centre d'application d'intérêt national et en même temps local. En effet, dans le cadre de la formation des agents des centres nutritionnels, le C.F.N.R. a clôturé en janvier 1986 la 12^{ème} session et en a débuté une autre, la 13^{ème} du genre, le 20 octobre 1986. Ces deux formations ont regroupé successivement 27 et 33 stagiaires.

Ainsi donc, le CFNR a poursuivi ses activités d'éducation nutritionnelle et renforcé de ses services comme les activités d'agri-élevage, celle de l'hygiène (les responsables de ce centre ont donné une sensibilisation axée particulièrement sur l'éducation nutritionnelle car nombreux étaient les enfants qui souffraient de malnutrition et de manque d'hygiène) et il a organisé et exécuté les travaux d'enquête sur l'état nutritionnel des enfants de la Commune Kigombe (sa zone d'action). Il est le seul centre nutritionnel dans cette Commune.

./...

4.1. Technologie Appropriée

Ce projet a poursuivi son programme surtout en améliorant la qualité de l'eau des citernes qu'il a distribuées malgré pas mal de problèmes auxquels il a été confronté tels que le retard du financement et le départ improvisé du Conseiller Technique qui a entraîné beaucoup de sujets prêtant le flanc à la critique, du moins au point de vue financier.

4.2. Elevage

Dans la réhabilitation nutritionnelle, les animaux constituent toujours une source d'appoint des protéines souvent nécessaires. A cet effet, le CFNR dispose d'un clapier et d'un poulailler servant de démonstration aux mamans. Elles y reçoivent des conseils utiles à la promotion du petit bétail. En vue d'améliorer ce secteur, le CFNR a commencé à construire un clapier moderne et prévoit dans les meilleurs délais se construire un autre poulailler. Enfin, l'étable du gros bétail a été construite cette année sous revue.

4.3. Animation

Pour que le CFNR puisse atteindre les objectifs lui assignés, il fait recours à l'animation sur collines. Les visites à domicile occupent là une place de choix : au rythme irrégulier par semaine, 107 familles ont été visitées.

Actuellement, le personnel du CFNR prétend encore donner à l'animation sur colline une place importante. Il a vu que l'état nutritionnel de toute la population locale ne serait améliorée que si la majorité bénéficiait de l'éducation nutritionnelle.

En effet, l'enquête nutritionnelle sur les enfants de moins de 5 ans a été faite bien que le dépouillement ne soit pas encore terminé pour en dégager les résultats. Elle a permis de voir sur l'état nutritionnel de la population à desservir. La formation des membres des Comités de Cellule et des Conseillers de Secteur administratif a été faite. Elle aidera le CFNR dans la sensibilisation et l'encadrement des familles en matière de santé. Les réunions fréquentes sur les collines dans tous les secteurs vont être organisées. La collaboration avec les CCDFP est envisagée puisqu'elle serait d'une importance incontestable dans la sensibilisation par l'utilisation des animateurs locaux.

4.4. Agri-Elevage

Dans le cadre d'encourager les mamans à l'autosuffire en matière alimentaire, le CFNR a aménagé les jardins et cultivé à titre de démonstration les cultures vivrières et potagères ainsi que les cultures fourragères. Il a en outre renforcé l'élevage du grand et du petit élevage.

4.5. Souhaits

Pour améliorer la qualité de ses services, il faudrait doter le CFNR de certaines choses dont la nécessité s'impose.

./...

Il s'agit de :

- Réfection de vieux bâtiments qui risquent de s'écrouler : étudier les modalités de réfection en revoyant la convention entre le Gouvernement Rwandais et le Diocèse de Ruhengeri;
- Véhicules de transport des personnes et du matériel : un minibus lui faciliterait le transport des stagiaires et formateurs dans les voyages d'études souvent nécessaires et les recherches éventuelles. Ensuite, le projet "technologie appropriée" a un grand handicap de ne pas avoir un véhicule approprié au transport;
- Stages de perfectionnement : les formateurs du C.F.N.R. devraient être formés ou recyclés pour améliorer davantage la qualité de la formation dispensée d'une part surtout qu'ils sont aussi appelés à oeuvrer au sein d'un centre d'application des agents des centres nutritionnels de tout le Pays lors des formations des moniteurs (trices) nutritionnistes.

4.6. Visites

Comme visites de travail, l'année 1986 a été marquée par des visites de marque dont celle de la Représentante de l'UNICEF, celle des Malgaches, ainsi que celle de l'équipe MINISAPASO/UNICEF chargée de l'évaluation du CFNR et des activités des centres nutritionnels.

5. AIDE AUX NECESSITEUX

Dans le cadre de l'assistance publique, le MINISAPASO vient d'envoyer (fin 1986) des subsides de TROIS CENT VINGT MILLE FRANCS (320.000 Frw) destinées aux indigents pour l'année 1986. Cette somme a été répartie de la manière suivantes :

Commune	!Indigents !enregistrés!	!Taux/indigent! !	TOTAL
1. Butaro	184	106,88 Fr	19.665,92 soit 19.666 Frw
2. Cyabingo	749	"	80.053,12 " 80.053 Frw
3. Cyeru	289	"	30.888,32 " 30.888 Frw
4. Gatonde	194	"	20.734,72 " 20.735 Frw
5. Kidaho	-	"	-
6. Kigombe	103	"	11.008,64 " 11.009 Frw
7. Kinigi	804	"	85.931,52 " 85.832 Frw
8. Mukingo	-	"	-
9. Ndusu	119	"	12.718,72 " 12.719 Frw
10. Nkuli	-	"	-
11. Nkumba	-	"	-
12. Nyakinama	84	"	8.977,92 " 8.798 Frw
13. Nyamugali	-	"	-
14. Nyamutera	61	"	6.519,68 " 6.520 Frw
15. Nyarutovu	240	"	25.651,20 " 25.651 Frw
16. Ruhondo	167	"	17.848,96 " 17.849 Frw
TOTAL	2.994		319.998,72 : 320.000 Frw

N.B. : Les Communes KIDAHU, NKULI, MUKINGO, NKUMBA et NYAMUGALI n'ont pas fourni la liste des indigents de leurs Communes.

./...

Par ailleurs, pour le programme de réinstallation des indigents originaires de la Préfecture de Ruhengeri, le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales a envoyé en date du 25 août 1986 37 sacs (80 kg) de maïs et 28 sacs (50 kg) de petits pois qui, au moment de la rédaction de ce rapport, sont encore gardés dans le D.P.E.-Ruhengeri. Ce stock attendait un autre arrivage et des instructions pour procéder à la distribution.

6. CONFESSIONS RELIGIEUSES DANS LE DEVELOPPEMENT

Comme les années précédentes, l'intervention des autorités religieuses, en collaboration parfois avec les O.N.G., s'est axée essentiellement dans le domaine des infrastructures socio-éducatives et socio-sanitaires. La plupart de leurs projets à caractère socio-économique se sont généralement faits sur le terrain avec la participation de leurs propres bienfaiteurs étrangers. Ceci n'a pas été, tout au long de l'année, sans créer par comparaisons possibles, une certaine émulation réellement positive et recommandable chez les uns comme chez les autres (Catholiques, Protestants, Adventistes,...).

Les cérémonies d'ouverture solennelle de la nouvelle Paroisse de MWANGE, en Commune CYERU, S/Préfecture KIRAMBO, ont eu lieu le 8 Juin 1986. Cette Paroisse est confiée à la Congrégation des Pères Marianis.

Les festivités marquant le jubilé de 25 ans du Diocèse de Ruhengeri se sont déroulées à Musanze le 15 Octobre 1986, en présence du Chef de l'Etat Rwandais, le Général-Major Juvénal HABYARIMANA, qui était entouré de plusieurs hautes autorités de notre Pays.

7. INSPECTION DU TRAVAIL

Dans ses activités spécifiques, l'Inspection du Travail de Ruhengeri au cours de l'année 1986, effectué 43 visites dans 17 Entreprises, comptant un effectif de 1.376 travailleurs. La plupart étant des visites ordinaires. Quant à ce qui est des contre-visites et des visites spéciales, elles ont été effectuées quand il y avait une intervention urgente dans une entreprise quelconque.

Ce ne sont pas les seules interventions qui se sont effectuées, mais il y a d'autres qui se sont effectuées sur des chantiers de constructions dans la ville de Ruhengeri : chez les Commerçants et d'autres petites entreprises telles que des restaurants qui restent toujours dans le secteur non structuré, mais qui emploient une main d'oeuvre non négligeable.

En sus de ses activités spécifiques, l'Inspection du Travail de Ruhengeri a fait les travaux de bureau qui ont consisté dans la rédaction de la correspondance administrative, de trancher les différends individuels de travail et d'enregistrer les demandeurs d'emploi.

Comme conditions générales de travail, on peut signaler qu'un salaire maximum de 434.233 Frw est payé à un expatrié lybien qui travaille au Projet Théicole Nkuli-Nyakinama.

,/...

Le minimum de 100 F/jour est payé comme d'habitude aux manoeuvres qui travaillent dans différentes entreprises. La durée de travail est de 45 heures par semaine en principe et de 8 heures par jour. Mais dans les entreprises telles que les bars et les garages, elle dépasse 45 heures par semaine et 8 heures par jours et ces heures qui dépassent cette durée légale ne sont pas payées en heures supplémentaires.

On espère qu'au cours de l'année 1987, l'Inspecteur du Travail pourra faire beaucoup de visites d'inspection, puisque son Ministère envoie pour le moment une subdélégation pour location véhicules.

8. BUREAU DE LIAISON DE LA CAISSE SOCIALE DU RWANDA

* PRINCIPALES PRESTATIONS

Pour l'exercice 1986, les activités du Bureau de Liaison de la Caisse Sociale du Rwanda à Ruhengeri peuvent se résumer en :

- Paiement des prestations;
- Recevoir les requêtes des assurés;
- Distribuer les imprimés émis par la C.S.R. aux employeurs et les aider à les remplir correctement;
- Recueillir les informations nécessaires à la constitution du compte individuel.

8.1. Paiement des prestations

La paiement des prestations au cours de cette année commence avec le solde des prestations au 31/12/1985 et comprend les prestations du mois de décembre 85 à celles de novembre 86. Le montant total des prestations payées au cours de cette période s'élève à 21.898.310 Frw. Aucun problème ne s'est posé en ce qui concerne la liquidation de cette somme : les bordereaux et le chèque sont arrivés dans ledit bureau presque régulièrement entre les 5 et 10 de chaque mois, les assurés bénéficiaires se sont présentés à intervalles réguliers. En général, après 15 jours de paie, la majorité des clients est servie. Sauf quelques cas rebelles qui, estimant trop petit le montant mensuel des prestations leur attribuées, attendent deux ou trois mois pour avoir une somme plus importante. Cette situation entraîne un léger retard dans le retour à la Caisse Sociale du Rwanda des bordereaux, car il faut d'abord les attendre, puis les convoquer pour qu'ils viennent toucher leur argent.

Le tableau ci-après reprend les opérations de paiement arrêtées au 30 novembre 1986 :

....

./...

Mois	MONTANT A PAYER	MONTANT PAYE	RELIQUAT	OBSERVATION
Janvier	1.994.180	1.990.280	3.900	
Février	1.777.649	1.771.239	6.410	
Mars	1.846.840	1.839.131	7.709	
Avril	1.439.698	1.429.082	10.616	
Mai	1.857.757	1.636.288	221.469	
Juin	3.115.544	2.931.471	184.073	
Juillet	1.310.557	1.268.448	42.109	
Août	3.612.625	3.563.356	49.269	
Septembre	1.477.148	1.433.100	44.048	
Octobre	1.920.805	1.848.049	72.756	x
Novembre	1.545.507	1.217.798	327.259	x

x : pour octobre et novembre et décembre, le paiement continue.

8.2. Correspondances

Pour la période allant du 1er janvier au 15/12/1986, le Bureau de Liaison a émis 363 lettres et en a reçu 1.319 en provenance des assurés, des Communes et de la C.S.R.

8.3. Conclusion et difficultés rencontrées

Le déroulement des activités a été normal au cours de cette année. Les difficultés rencontrées au cours de cette période concernent les requêtes des assurés, l'affiliation des travailleurs à laquelle certains employeurs n'accordent pas l'importance, l'approvisionnement en fournitures de bureau.

8.4. Recommandations

- Faire parvenir au Bureau de Liaison une liste des dossiers litigieux ou incomplets pour permettre aux agents de ce Bureau de donner des réponses précises;
- Organiser des conférences de formation et d'information dans les Communes et dans les entreprises;
- Organiser un système d'approvisionnement régulier et périodique du Bureau de Liaison en fournitures de Bureau.

./...

9. FORMATION PERMANENTE (IGA)

Page 182

9.1. Personnel

L'équipe du CPDP comprend :

- deux hommes dont un de formation sociale et un autre de formation médicale, tous les deux de niveau D7;
- deux femmes dont une de formation sociale niveau D5 et une autre de niveau Tronc Commun avec une année de formation sociale.

Sur les 16 Communes de la Préfecture de Ruhengeri, il y a 13 agents diplômés responsables des C.C.D.F.P. dans les 3 Communes qui restent, les CCDFP sont provisoirement tenus par les agents communaux qui ont d'autres attributions (Kinigi et Nyamutera) : Encadreur de la Jeunesse et des coopératives) et/ou n'ont pas de qualification requise d'un responsable du CCDFP (Nyamugali : animateur social).

Ci-après le tableau d'évaluation des responsables des CCDFP à la fin de l'année 1986 :

COMMUNE	NOMS ET PRENOMS	FORMATION NIVEAU	IMPACT DE SON ACTION DANS LA COMMUNE	TRANSMISSION DE SES RAPPORTS D'ACTIVITES			
				1° Trimestre	2° Trimestre	3° Trimestre	Annuel 1986
1. BUTARO	NYIRASAFARI Scholastique	Sociale D5	Moins dynamique; cependant, avec la collaboration du moniteur du CCDFP, le CCDFP encore dans ses débuts parvient à démarrer.	Pas de rapport	En retard incomplet	Grand retard complet	Retard complet.
2. CYABINGO	BAGWIRE Sophie	Sociale D5	Moins dynamique; le CCDFP qu'elle dirige il y a 2 ans n'a pas encore bien démarré	Grand retard incomplet	Grand retard incomplet	Grand retard incomplet	Retard incomplet
3. CYERU	NYIRANDIKUBWIMANA Marie-Goretti	Sociale D7	Dynamique; l'action démarrée dans cette commune, il y a une année progresse bien	Non encore affectée	Grand retard complet	Retard complet	Retard incomplet

COMMUNE	NOMS ET PRENOMS	FORMATION	IMPACT DE SON ACTION DANS LE NIVEAU	LA COMMUNE	1 ^{er} Trim.	2 ^e Trim.	3 ^e Trim.	Annuel 1985
4. GATONDE	NGEZAHAHO Pacifique	Sociale D6 du Zaire	Affecté depuis novembre 86, il n'a pas encore pris en mains ses responsabilités					
5. KIDAHU	NYIRAHUMIRWA Adèle	Sociale D5	Dynamique; le CCDFP qu'elle dirige marche bien	A temps complet	Retard complet	Grand retard incomplet	A temps incomplet	
6. KINIGI	Etant encore dans ses débuts, le CCDFP était provisoirement tenu par l'Encadreur de la jeunesse et des coopératives.							
7. KIGOMBE	ICYIZANYE Hilarie	Sociale D5	Moins dynamique; le CCDFP qu' elle dirige depuis 1985 n'a pas encore bien démarré.	A temps incomplet	Grand retard incomplet	Grand retard incomplet	Pas de rapport.	
8. MUKINGO	INZABALINDA Cyprien	Sociale D7	Dynamique; le CCDFP qu'il dirige marche bien.	A temps complet	Retard complet	A temps complet	Retard complet	
9. NDUSU	INYIRANTEREYE Espérance	Sociale D7	Très dynamique, le CCDFP qu'elle dirige marche bien.	A temps complet	A temps complet	A temps complet	Retard complet	
10. NKULI	BIFUKO Jean	Sociale D6 du Zaire	Affecté depuis novembre 86, ses initiatives pour le démarrage du CCDFP sont déjà louables.					
11. NKUMBA	BANSEBEREJIKI Laurence	Sociale D5	Très dynamique, le CCDFP qu'elle dirige marche bien	Retard complet	Retard complet	Retard complet	A temps complet	
12. NYAKINAMA	HABYARIMANA Sébastien	Sociale D6 (du Zaire)	Affecté depuis novembre 86, il n'a pas encore pris en mains ses responsabilités.					
13. NYAMUGALI	Le CCDFP est provisoirement tenu par un animateur social.							
14. NYAMUTERA	Le CCDFP est provisoirement tenu par une monitrice du CCDFP.							

COMMUNE	NOMS ET PRENOMS	FORMATION	IMPACT DE SON ACTION DANS LA COMMUNE	TRANSMISSION DE SES RAPPORTS D'ACTIVITES			
				1 ^{er} Trim.	2 ^e Trim.	3 ^e Trim.	Annuel 1986
15. NYARUTOVU	MUTUYIMANA Ancille	Sociale ID5	Moins dynamique, le CCDFP qu'elle dirige, il y a 2ans, n'avance pas	Retard incomplet	Retard incomplet	Retard incomplet	1 ^{er} temps complet
16. RUHONDO	KIBOTAME Pascasie	Sociale ID7	Dynamique, le CCDFP qu'elle dirige avance bien	Grand retard incomplet	Retard complet	Grand incomplet	1 ^{er} temps complet

N.B. Cette évaluation a été faite sur base des rapports transmis par les Responsables des CCDFP (ponctualité et contenu) est le rapport retardé, pour celui parvenu à la direction du CCDFP après la date du 15 du mois qui suit le trimestre pour lequel le rapport est élaboré. Le grand retard est noté en cas où ce mois a été dépassé.

A la fin de l'année 1985, le personnel des CCDFP était au nombre de 56. Au cours de l'exercice 1986, certaines Communes ont mis en chômage technique certaines de leurs agents de façon qu'il reste 40 moniteurs des CCDFP dont 35 de sexe féminin.

9.2. Difficultés et suggestions au niveau du personnel.

- La prépondérance du personnel féminin handicape les activités quand une femme doit suivre son mari muté;
- Il faudrait que le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal affecte dans les Communes non services des responsables compétents de CCDFP et que toute mutation soit remplacé dans les meilleurs délais.

.../...

9. 3. Infrastructures et réalisations

a) C.P.D.F.P.

Le CPDFP n'a pas de bâtiment propre. Ses agents sont hébergés dans l'immeuble administratif de la Préfecture. La construction d'un centre préfectoral de développement et de formation permanente s'avère nécessaire en vue d'abriter toutes les activités en rapport avec la mission spécifique dudit centre.

Au cours de l'année 1986, le CPDFP a participé à certaines réunions au niveau préfectoral et national. Il a participé également à la formation des responsables des Comités de Cellule du M.R.N.D. dans toutes les Communes.

Un moyen de déplacement au niveau de CPDFP s'impose.

b) C.C.D.F.P.

Les Communes NDUSU et NYAKINAMA ont vu leurs CCDFP ouvrir leurs portes cette année 1986. Quatre (4) C.C.D.F.P. sont en construction (GATONDE, KINIGI, MUKINGO et NYARUTOVU). Les Communes de NYAMUTERA et KIDAHU possèdent des bâtiments anciens mais passables.

Les Communes BUTARO, CYABINGO, CYERU, KIGOMBE, NKUMBA, NYAMUGALI et RUHONDO n'ont pas encore commencé la construction de leurs C.C.D.F.P.

c) Fréquentation dans les CCDFP

Comparativement aux années précédentes, la fréquentation des CCDFP a nettement augmenté. De 8.364 équipes alors en formation, on enregistre 14.492 cette année.

En général, les hommes fréquentent les CCDFP plus que les femmes, mais en revanche ces dernières fréquentent beaucoup les succursales des CCDFP. La raison majeure qui fait que les femmes et les filles fréquentent plus les succursales est que ces dernières (anciens C.S.D.) n'ont pas encore perdu complètement leur cachet de formation des filles et femmes seulement. Ce qui permettrait ainsi de tirer la conclusion que l'intégration C.S.D.-CCDFP n'a pas encore pénétré profondément la mentalité de la population. Il y a encore à faire au niveau de la sensibilisation de la population dans ce cadre et au niveau de l'adaptation du programme.

d) Programme et suivi

Dans nos C.C.D.F.P., les programmes diffèrent d'une commune à l'autre, mais les thèmes généraux restent les mêmes. Normalement, après chaque période de formation, les formateurs se rendent sur les lieux pour voir comment se fait l'exécution de formation dispensées et cela dépend des possibilités disponibles pour leurs déplacements. Dans ce processus de formation, on constate une sorte d'anarchie dans le choix des sujets d'enseignement, ce qui pousse le CCDFP à chercher comment l'on pourra dans les jours à venir mettre sur pied une uniformisation de cet enseignement et ensuite évaluer année par année l'exécution de ce programme.

./...

Pour cela, la création de la Commission Technique Multidisciplinaire au niveau préfectoral va être bientôt effective.

Dans la formation de la population, l'alphabétisation n'a pas été délaissée si bien que cette année, 2.117 alphabétisés ont reçu leurs certificats en date du 8 septembre 1986. Le CPDFP compte faire un recensement général de tous les analphabètes et adopter en conséquence un programme intensif d'alphabétisation suivant les moyens dont il disposera.

Quant aux ateliers sociaux, le CPDFP n'a pas encore commencé à travailler avec ceux-ci. Il est cependant souhaitable qu'un de ses agents soit chargé de superviser et de coordonner les activités de ces ateliers sociaux.

10.- JEUNESSE ET COOPERATIVES

10. 1. Jeunesse

a) Visites

- Le 21 janvier 1986, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a effectué une visite au Centre des Jeunes de Mukingo en vue de raviver le rayonnement des activités de ce centre dans cette région tout en cultivant l'esprit de collaboration entre les autorités communales et les responsables dudit centre.
- Le 21 Octobre 1986, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif s'est adressé à la Conférence Préfectorale en vue de voir ensemble comment entreprendre un premier inventaire de toutes les activités qui peuvent profiter et occuper nos jeunes conformément au discours du Chef de l'Etat lors de sa visite à l'U.N.R. - Campus de Ruhengeri, le 21 Mai 1986.

b) Concours dans les Groupements socio-économiques des jeunes (G.S.E.)

Du 7 au 19 Juillet 1986, a eu lieu un concours dans tous les groupements socio-économiques des jeunes et les 5 premiers ont eu des prix dans l'ordre suivant :

NOM DU G.S.E.	NOTE ATTRIBUEE	PRIX
1. AMEKI (Commune Nyarutovu)	92,3 %	25.000 Fr
2. ABADATEZUKA (Commune Cyeru)	88 %	20.000 Fr
3. C.A.E.C. (Commune Cyeru)	85 %	15.000 Fr
4. AMAHORO I RWANDA (Nyakinama)	83 %	10.000 Fr
5. CERAI de NYAKINAMA (" ")	77,5 %	5.000 Fr

c) Obtention d'une personnalité morale par 3 G.S.E. des jeunes

Les groupements socio-économiques des jeunes qui ont obtenu leur personnalité juridique sont :

- SOCAJE (Commune Nkuli)
- SODUKI (Commune Nkuli)
- KAMUGI (Commune Kinigi).

./...

d) Prêts aux G.S.E.

Les groupements socio-économiques ci-après ont reçu du MIJEUCOOP des prêts non productifs d'intérêt :

COMMUNE	G.S.E.	PRET
1. NYARUTOVU	UGA KAMINA	16.000 F
2. NYARUTOVU	BUFATANYE	12.000 F
3. NYAKINAMA	AGRIJEKA	17.000 F
4. NYAMUGALI	C.E.A.G.	14.000 F
5. KIGOMBE	ABATWARAMUCO	13.000 F
6. CYERU	C.E.A.G.	15.000 F
7. MUKINGO	DUFATANYE	10.000 F
8. NYAKINAMA	COTESOFO	17.000 F
9. CYERU	ABADATEZUKA	15.000 F
10. NYAKINAMA	AMAHORO I RWANDA	16.000 F
11. RUHONDO	COBOUJERWA	14.000 F
12. RUHONDO	C.S.D.R.	10.000 F
13. KIDAHO	CAJEKA	12.000 F
14. GATONDE	ASSOJERU	13.000 F
15. NYARUTOVU	AMEKI	17.000 F
16. NYARUTOVU	ABATICUMUGAMBI	14.000 F
T O T A L		197.000 F

e) Activités des Jeunes au niveau de chaque Commune en 1986

- BUTARO : -Aucun rapport n'a été fourni sur les activités des jeunes.
-Pas d'Encadreur.
- CYABINGO : -12 groupements socio-économiques des jeunes oeuvrent dans les domaines agro-pastoral, artisanal et commercial.
- CYARU : -16 groupements socio-économiques oeuvrent dans les domaines agro-pastoral et artisanal.
- GATONDE : -10 groupements socio-économiques des jeunes oeuvrant dans les domaines agro-pastoral, piscicole et artisanal.
- KIDAHO : -Le service d'encadrement de la jeunesse et des coopératives y est absent.
- KIGOMBE : -9 groupements socio-économiques des jeunes oeuvrant dans les domaines agro-pastoral et artisanal (menuiserie).
- KINIGI : -1 groupement socio-économique des jeunes s'occupant de l'agriculture.
- MUKINGO : -9 groupements socio-économiques oeuvrent dans le domaine agro-pastoral.

./...

- NDUSU : -20 groupements socio-économiques des jeunes et adultes oeuvrant dans les domaines agro-pastoral et artisanal.
- NKULI : -4 groupements socio-économiques des jeunes et adultes oeuvrant dans les domaines agro-pastoral et artisanal.
- NKUMBA : -Pas de rapport : l'Encadreur Régional de la Jeunesse et des Coopératives dit que l'Encadreur Communal est encore nouveau.
- NYAKINAMA : -8 groupements socio-économiques des jeunes et adultes oeuvrant dans les domaines agro-pastoral et artisanal.
- NYAMUGALI : -9 groupements socio-économiques des jeunes et adultes oeuvrant dans les domaines agro-pastoral et tuilerie.
- NYAMUTERA : -Aucun rapport depuis 2 ans.
- NYARUTOVU : -10 groupements socio-économiques des jeunes et adultes oeuvrant dans les domaines agro-pastoral et artisanal.
- RUHONDO : -11 groupements socio-économiques des jeunes et adultes oeuvrant dans les domaines agro-pastoral, artisanal et commercial.

f) Premier Festival de la Jeunesse à Ruhengeri

Dans le cadre du Festival de la Jeunesse (Fête de la moisson + Fête de la Jeunesse), l'exposition-vente régionale a eu lieu à Ruhengeri (dans l'immeuble du Bureau Communal de KIGOMBE), du 15 au 17 Août 1986. Toutes les Communes de la Préfecture de Ruhengeri étaient invitées à exposer les produits de leurs G.S.E. Pour des raisons de complémentarité agissante, l'Encadrement Préfectoral de la Jeunesse et des Coopératives de Ruhengeri avait invité des G.S.E. des autres Préfectures dont 3 étaient représentées (KIBUNGO, KIGALI et BUTARE).

g) Centres de formation des jeunes

Les centres de formation des jeunes de MUKINGO (Commune Mukingo) et KABONA (Commune Cyeru) fonctionnent normalement.

10.2. Coopératives

Pour l'exercice 1986, la Préfecture de Ruhengeri compte 19 coopératives agréées mais dont la plupart fonctionnent au ralenti.

Les résultats des 5 lauréats du concours effectué du 7 au 19 Juillet 1986 dans tous les groupements coopératifs sont les suivants :

Nom de la Coopérative	! Note lui attribuée !	Prix
1. COBIMU (Mukingo)	! 79,7 % !	50.000 F
2. BANKI Y'ABATURAGE (Cyeru)!	79,5 % !	40.000 F
3. BANKI Y'ABATURAGE (Ndusu)!	79 % !	30.000 F
4. COPAMURU (Nkuli)	! 78,2 % !	20.000 F
5. SOCAJE (Nkuli)	! 75,1 % !	10.000 F
TOTAL		! 150.000 F
./...		

A cause de l'inactivité de leurs membres et du manquement aux objectifs qu'elles s'étaient assignés, les coopératives ci-après ont été dissoutes par le MIJEUCOOP d'après le rapport d'Inspection de ses agents effectuée en dates du 30 au 31/10/1986 et du 3 au 4/11/1986. Il s'agit de : KAMUKIRU (Mukingo), U.M.B.C. (Mukingo), KOJIRU (Kigombe) et SOCORU (Kigombe).

10.3.. SPORTS ET LOISIRS

a. Sport

La Préfecture de Ruhengeri vient d'achever la construction d'un Stade Régional qui peut abriter plusieurs disciplines sportives de tous les niveaux.

Actuellement, le sport d'équipe se pratique essentiellement par le football, le basket-ball et le volley-ball tant dans les Cellules Spécialisées que dans les Cellules Rurales. Le handball est au stade embryonnaire dans certains établissements scolaires. Le football est plus populaire dans cette région. A cet effet, deux équipes de football amateur ont pris part au championnat national 1986. Il s'agit de :

- MUKUNGA-SPORTS en 1ère Division;
- EGENA en 2ème Division.

Au niveau du sport individuel, l'athlétisme est pratiqué tant en milieu urbain qu'en milieu rural. La compétition intercommunale d'athlétisme a eu lieu à MUSANZE le 27/6/1986, en vue de sélectionner les meilleurs athlètes pouvant représenter la Préfecture de Ruhengeri au championnat interpréfectoral qui a eu lieu à Kigali du 15 au 18 août 1986.

En vue de la continuité des activités de l'Année Internationale de la Jeunesse, la Préfecture de Ruhengeri a organisé un cross-country qui a eu lieu le 30/6/1986. L'organisation, la préparation et l'exécution dudit cross-country a pu se faire grâce à la collaboration des E.P.S. du Bataillon Cdo Ruhengeri. Les 20 meilleurs des concurrents ont reçu des prix intéressants. Par ailleurs, chaque participant n'ayant pas reçu de prix a eu un morceau de savon.

Dans le cadre de la promotion des activités sportives et compte tenu des disponibilités de son stock, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a mis à la disposition de la Préfecture de Ruhengeri le matériel de sport devant être réparti entre les Communes, les Sous-Préfectures et les Cellules Spécialisées. Il s'agissait de :

- 48 ballons de Football
- 16 ballons de Volley-ball
- 16 ballons de Basket-ball
- 18 ballons de Hand-ball.

La course cycliste dénommée "TOUR des VOLCANS" a eu lieu le 21 Décembre 1986. Ce fut l'évènement le plus marquant de toutes les activités sportives réalisées. Toutes les Préfectures y étaient invitées.

./...

b. Loisirs* Animation et folklore

En 1986, la plupart des Communes ont organisé des concours d'animation au niveau local. A la Préfecture et plus précisément à MUSANZE, un concours d'animation politique a eu lieu le 11 juillet 1986. Trente six groupes y ont participé. Les 5 premiers groupes étaient classés comme suit, et la Préfecture a promis de faire les démarches nécessaires pour trouver des prix à la Présidence du M.R.N.D. :

1°- O P Y R W A	: 39,6%
2°- Commune NDUSU	: 82,2%
3°- Bataillon Cdo	: 81 %
4°- Commune BUTARO	: 80,6%
5°- Commune NYAKINAMA	: 76,7%

* Jeux divers- Soirées dansantes et concerts

- Orchestre IMPALA N'IMPARAGE
- Orchestre INGELI de GISENYI
- Orchestre ABAMARARUNGU de Nyarugenge (Kigali)
- HIT-PARADE/MWITENAWA, NDARAMA et SIBOMANA
- Ballet U.N.R. BUTARE
- Orchestre IHOZO (Commune KIGOMBE)
- Orchestre les 8 Anges de KIGALI

- Films

Ont lieu tous les samedis soir, des séances cinématographiques dans la salle polyvalente de la Préfecture de Ruhengeri.

- Théâtres

- UMUBYEYI GITO / APICUR
- ABAKOBWA DUPFA IKI N'AMAFARANGA/MUSANZE + APICUR
- IJAMBO LYIZA / COLLEGE DE MUSANZE
- FLEUR DE CACTUS/U.N.R. BUTARE
- L'AVARE DE MOLIERE/MUSANZE + APICUR
- UMUBYEYI GITO II/Etudiants en vacances (Kigombe) et APICUR
- ZUBA RYANJYE de BYUMA/MUSANZE
- URUKUNDO NYARUKUNDO/APICUR
- LA LANCE DE NYAMBUGA/APICUR

- Autres spectacles

- Spectacle de magie/Professeur PACHA
- Miraculeux exercices de force/TARZAN
- Acrobaties/Club RAFIKI
- Musique traditionnelle ougandaise/NDHOTE TRADITIONAL MUSIC GROUP
- Chants religieux/Chorale URWIBUTSO
- INKERA/Ballet National Junior INDANGAMIRWA
- Boxing/ABANDA-MOLO
- Magie/WELABE Pacifique.

./...

- Poursuivre en collaboration avec l'Inspecteur d'Arrondissement le programme de donner des cours sur la promotion des associations coopératives et mutualistes aux élèves des CERAI;
- Visiter spécialement les G.S.E. des jeunes ayant pour objet la promotion des activités artisanales, des cultures industrielles, de l'élevage, des cultures vivrières, de l'intégration de l'élevage à l'agriculture;
- Connaître davantage les problèmes majeurs des G.S.E. des jeunes et des coopératives;
- Aider les C.F.J. de MUKINGO et de KABONA à la collaboration entre ces centres et les autorités locales;
- Former les responsables des jeunes au niveau des secteurs;
- Former des membres des G.S.E. des jeunes en matières de gestion et de comptabilité;
- Amorcer de lourdes tâches de mettre l'encadreur communal en relation de travail avec les mouvements des jeunes et les centres de formation soutenue par les O.N.G. ou par les initiatives privées;
- Inventorier sérieusement des potentialités dans lesquelles les jeunes peuvent s'épanouir et élaborer un document final avec propositions concrètes d'activités à mener;
- Constituer un fichier d'identification des G.S.E. des jeunes et des coopératives ainsi que des pré-coopératives;
- Dresser une carte administrative avec emplacement des G.S.E., C.F.J. et Coopératives (l'U.N.R. - Campus de Ruhengeri est prêt à réaliser cette carte à condition que l'Encajeucoop lui fournisse tous les éléments et renseignements nécessaires);
- Reprogrammer la formation des gérants, Présidents et Vice-Présidents des coopératives;
- Organiser un championnat préfectoral de Basketball, Volleyball et de football;
- Provoquer un concours folklorique et d'animation;
- Organiser un championnat préfectoral d'athlétisme, Festival de la Jeunesse, course cycliste "Tour des Volcans" et un cross-country au niveau communal (compétition marathon);
- Envisager des jeux "CHALLENGE NYIRAMACIBIRI" en mémoire de l'héroïne Dian Fossey (surnommée NYIRAMACIBIRI);
- Faire une course pirogue dans le lac RUHONDO (initiative de la Commune Ruhondo);
- Organiser une compétition du TIR A L'ARC (initiative de la Commune Kinigi);

11. D I V E R S

1. Commission Consultative renouvelée

Le 9 septembre 1986, la Commission Consultative chargée des Affaires Socio-Culturelles a été renouvelée. Elle est actuellement composée de personnalités suivantes :

./...

Difficultés rencontrées : Jeunesse, Coopératives et Sports

D'après le rapport annuel 1986 de l'Encadrement Régional de la Jeunesse et des Coopératives de Ruhengeri, ces difficultés dans l'encadrement des jeunes sont de plusieurs ordres, mais les principales sont :

- Insuffisance du personnel d'encadrement compétent
- Manque de moyens de déplacement
- La plupart des G.S.E. des jeunes ont une vocation agricole et les terrains arables sont très rares
- Manque de collaboration avec les mouvements de jeunesse oeuvrant dans la Préfecture de Ruhengeri
- Insuffisance d'information (documentation) relative à leur service
- Manque de crédit comme fonds de roulement
- Insuffisance de matériel technique indispensable
- Récoltes vendues à bas prix à cause du manque de moyens de transport vers les marchés
- En général, les responsables des G.S.E. s'approprient les biens de leurs partenaires non éveillés
- L'autorité communale ou de secteur ne s'intéresse pas beaucoup aux problèmes des jeunes
- Dans le domaine sportif, la seule difficulté est que l'encadrement préfectoral n'a pas d'encadreur sportif.

Propositions de solutions

- Rentabiliser et redynamiser le plus possible le personnel d'encadrement en place
- Accepter que l'encadrement préfectoral fasse annuellement une note d'approbation sur le travail et le comportement professionnel de l'encadreur communal de la jeunesse et des coopératives
- Prévoir une prime (sous n'importe quelle forme) à l'encadreur communal le plus dynamique, c'est-à-dire qui conçoit des activités réalisables à partir des potentialités économiques qu'il a lui-même recensées
- Intéresser l'autorité communale à la franche collaboration avec leurs encadreurs
- Organiser des formations en faveur des membres des G.S.E. et les orienter dans les Banques Populaires pour pouvoir acquérir des crédits tout en leur cherchant des techniciens qui puissent les conseiller.

Projets envisagés pour l'année 1987

L'Encadrement Préfectoral de Ruhengeri se propose de :

Fournir un effort pour multiplier des réunions de travail avec les encadreurs communaux, les responsables des mouvements de la jeunesse, les responsables des C.F.J., les responsables des jeunes au niveau des secteurs administratifs et les membres des G.S.E. des jeunes ainsi que des coopératives; Contacter les Bourgmestres de KIDAHO et NKUMBA pour solliciter l'engagement de leurs Encadreurs communaux de la jeunesse et des coopératives; ./...

- Frère NKURUNZIZA Pascal, Directeur du Collège de Musanze : Président
- Dr NTEZILIZAZA Eulade, Délégué de l'ONAPO : Rapporteur
- S/Préfet des Affaires Socio-Culturelles : membre
- Abbé BANYANGABOSE Alfred, Curé de la Paroisse de Ruhengeri : membre
- RUGAYA Mathias, Directeur du C.F.N.R. : membre
- NKIRANUYE Jean-Damascène, Bourgmestre de la Commune Cyabingo : membre
- MUKESHIMANA Claudien, Inspecteur d'Arrondissement : membre
- MBONIMANA Gamaliel, Professeur à l'UNR Nyakinama : membre
- NDAGIJIMANA Côme, Directeur de la Bibliothèque à l'U.N.R. Nyakinama : membre.

Cette commission s'est réunie trois fois en ayant à l'ordre du jour les points suivants :

* Le 12/9/1986

- Prise de contact des membres de la Commission;
- Arrêter le calendrier des réunions;
- Problèmes des enseignants affectés dans l'administration communale;
- Remplacement du Président de la Commission et/ou du Rapporteur en cas d'empêchement;
- Ressources humaines à mettre à la disposition de la Commission.

* Le 20/10/1986

- Procédé WASQL (adduction d'eau par pompage) à l'Ecole des Lettres de GATOVU;
- Anciennes maisons de la C.A.C.

* Le 10/11/1986

- Assistance aux nécessiteux;
- Projet d'un appui au développement communal/Agents MIJEUCOOP.

2. Comité Régional de la Croix-Rouge

Le 18/11/1986, une liste de nouveaux membres du Comité Régional de la Préfecture de Ruhengeri a été arrêtée comme suit :

- 1) S/Préfet chargé des Affaires Socio-Culturelles : Président;
- 2) Le Comptable de Préfecture, RUHATANA Thomas, Trésorier;
- 3) L'Encadreur Régional de la Jeunesse et des Coopératives
- 4) KANYANDEKWE Saïd, Commerçant à Ruhengeri;
- 5) NKABURA Jean-Baptiste, Commerçant à Ruhengeri;
- 6) Le Médecin-Responsable du Dispensaire de Ruhengeri, Dr. MUNYABAHUNGU E.
- 7) Frère RUSHIGAJIKI Joseph, Collège de Musanze;
- 8) BAHATI Cyprien, Etudiant au Collège de Musanze;
- 9) KASSIM Zaïna, Etudiante au Lycée APICUR;
- 10) Le Responsable de la Transfusion Sanguine à Ruhengeri
- 11) L'Inspecteur d'Arrondissement;
- 12) Le Bourgmestre de la Commune GATONDE;
- 13) Le Président de la Section Locale de KINIGI

./...

Dans le but d'uniformiser la gestion de la trésorerie des comités régionaux, une délégation du Secrétariat Général de la Croix-Rouge Rwandaise a visité notre service de trésorerie en date du 9/12/1986. Pendant cette visite, les deux parties avaient à s'occuper de l'analyse de l'état de notre trésorerie, à examiner ensemble le projet de règlement financier pour commentaires et compléments éventuels. Ce règlement financier qui sera mis en application dès Janvier 1987, présente tous les documents comptables exigés, ainsi qu'une réglementation concernant la manipulation des fonds du comité régional et des sections locales de la Croix-Rouge Rwandaise.
